

FORTE REDUCTION DES DEPENSES POUR LE CHOMAGE A LONDRES DECLARATION DU GOUVERNEUR DU PENITENCIER

Le colonel P.-A. Piuze nie formellement le rumeur qu'un homme soit disparu au cours de l'incendie de la semaine dernière au bagne de St-Vincent-de-Paul.

Montréal, 7.—(P. C.)—Ce négro géant qui dirigea la révolte au pénitencier de St-Vincent de Paul, vendredi dernier, est Chester Crosby, natif de Chatham, Ont., qui fut condamné ici par le juge Lacroix, le 24 octobre, 1929, à six ans de prison pour vol avec effraction. Cette information a été communiquée par le colonel P.-A. Piuze, gouverneur du pénitencier de St-Vincent de Paul.

Montréal, 7.—(D. N. C.)—Soixante heures après les émeutes qui ont causé un émoi considérable au pénitencier de St-Vincent de Paul, et dans toute la province, le calme complet régnait ce matin dans l'enceinte entourée d'un mur haut de 30 pieds du plus grand bagne du Canada, pendant que les détenus, depuis l'insurrection de vendredi matin, étaient tous continuellement gardés dans leurs cellules particulières afin de prévenir toute nouvelle tentative de révolte et de manifestation de leur part. Car, semble-t-il, les prisonniers sont encore très émus par les émeutes de la semaine dernière, et excités à la suite de l'incendie de vendredi pour les laisser se rencontrer librement par groupes.

Tard, hier après-midi, le colonel P.-A. Piuze, préfet du pénitencier, a déclaré que les prisonniers gardés dans leurs cellules respectives par mesure de précaution et qu'ils avaient été nourris normalement et régulièrement depuis l'émeute. «Depuis ce temps, pendant les journées de samedi et de dimanche», dit le préfet, «on n'a pas entendu un seul cri ni une seule plainte dans tout le bagne». Le préfet a, de plus, déclaré que tout le monde avait fait son devoir lors de l'émeute.

Les autorités ont déclaré catégoriquement que qu'un garde et un détenu manquant encore à l'appel. Il n'y a eu personne de tué, nous dit-on, et le colonel Piuze a ajouté que si un prisonnier avait manqué à l'appel, ce n'était pas un devoir de le prévenir lui-même sa famille.

Le préfet a ajouté que les détenus étaient gardés dans leurs cellules par suite de leur trop grande nervosité à cause des incidents de vendredi et qu'on ne les a pas laissés travailler dans leurs boutiques en fin de semaine pour cette raison. «Ceci n'est pas dû au fait qu'ils soient turbulents ou tentent de manifester», a dit le colonel Piuze, «car de fait, ils ont été plus paisibles que jamais et pas un seul des 1,105 prisonniers n'a fait un seul mouvement ni une seule menace. La discipline dans tout le bagne est actuellement parfaite.

«Un après deux heures, hier après-midi, le préfet du pénitencier, accompagné de deux membres de son personnel, se rendit en automobile à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal, afin d'y visiter les gardes Zola et le major Emile Jacques, qui furent tous deux blessés au cours de l'émeute. Les médecins déclarèrent, hier soir, que l'état de ces deux gardes était satisfaisant.

«Avant de se rendre à l'hôpital, M. Piuze a déclaré ce qui suit : «Je tiens à insister sur le fait qu'il n'y eut que cinq ou six prisonniers blessés au cours de l'émeute, et que leurs blessures ne sont pas sérieuses. S'il y avait eu, par hasard, quelque complication dans leur état, je me ferais un devoir d'en prévenir, sans tarder, leurs familles».

Le colonel Piuze a expliqué, hier, que les prisonniers étaient nourris actuellement par groupes et qu'il semblait donner entière satisfaction. Il a nié la rumeur qui voulait qu'un garde soit disparu depuis l'incendie.

Une autre rumeur qui voulait que le négro Chester Crosby, le chef des émeutes, qui fut grièvement blessé et brulé au cours de l'émeute, avait été (Suite à la page 5, 3e col.)

Mort d'un précurseur

Rochester, N.-Y., 7.—(Trad. de l'A. P.)—Malcolm E. Gray, initiateur de la semaine de cinq jours, est mort aujourd'hui de pneumonie, âgé de 66 ans. Il était né au Canada. La semaine de cinq jours, dont il fut l'initiateur dans son usine, fut étudiée par Henry Ford, qui finit par l'adopter.

ACCUSE DE TENTATIVE DE MEURTRE

Henry Crawford, de Rivière-aux-Pins porte une plainte très grave, contre Ralph Knight qu'il accuse d'avoir menacé de mort un garçon de 12 ans.

Les détectives Mitchell et Lamotte, de la Sûreté provinciale, ont arrêté, aujourd'hui, un homme d'une quarantaine d'années, célibataire, sous une grave accusation. La plainte est portée par un cultivateur de la Rivière-aux-Pins, située à 26 milles environ de la cité de Québec, dans les Laurentides, M. Henry Crawford.

L'on serait en présence d'une affaire extrêmement sérieuse et qui serait restée probablement des plus mystérieuses, si par un hasard, le plaignant qui était à faire la chasse dans les bois avoisinants, voyant que son fils Westley retardait à le rejoindre, ne s'était dirigé vers la rivière, où il trouva son enfant, âgé de 12 ans, se débattant dans l'eau où il aurait probablement été englouti sans que jamais l'on eut pu expliquer les circonstances de sa mort.

Volontairement ou inconsciemment, parce que sous l'influence de la boisson, celui qui est aujourd'hui détenu par les autorités, aurait tenté à la vie du jeune garçon, en essayant de le noyer.

Tous les détails de l'affaire ne sont pas encore définitivement connus, mais, d'après les quelques renseignements que nous avons pu obtenir, que le prisonnier, à la date du 10 octobre dernier, aurait rencontré le fils du plaignant sur les bords de la rivière.

Pour une raison ou pour une autre le détenu aurait assailli l'enfant qui était à sauter dans une embarcation à fond plat, l'aurait précipité tête première dans l'eau où il l'aurait maintenu par les jambes, dans cette position.

Le jeune garçon, dans sa lutte pour échapper à la mort par immersion aurait eu encore assez de forces pour se dégager une jambe de l'emprise de son assaillant auquel il aurait asséné un vigoureux coup de patte sur la mâchoire, lui faisant sauter presque toutes les dents.

Coincidence fort heureuse, le père de l'enfant qui chassait non loin de là, aurait tiré un coup de carabine et l'assaillant, croyant que c'était sur lui qu'on faisait feu, se serait empressé de déguerpir, laissant tomber l'enfant dans la rivière. Le père ne tarda pas à faire son apparition.

Il aperçut son fils qui se débattait, s'accrochant à des arbustes sous le pas étreint par le courant. Pas besoin d'ajouter qu'il se porta aussitôt à son secours, le retira pressé par sa connaissance de sa périlleuse position.

En se retournant, le père de l'enfant s'accrochant à des arbustes pour ne pas être entraîné par le courant, et à travers les branches et avec la description qu'on donna le jeune garçon, il en avisa la sûreté provinciale.

Ce matin, l'arrestation du présumé auteur de cet attentat, Ralph Knight, 37 ans, était arrêtée.

Le prévenu a comparu devant le juge Fortier sous une accusation de tentative de meurtre. Il a plaidé non coupable, son enquête est remise au 14 novembre. L'accusé reste en prison. (Suite à la page 5, 5e col.)

Tentative d'évasion

Campbellton, N.-B., 7.—(D.N.C.)—M. Edmond Lagacy, d'Artholville, a été enjôlé pour subir son procès aux prochaines assises criminelles, par M. le Magistrat A.-A. Andrew, du Cour de Police, ici hier. Lagacy était accusé d'avoir tenté d'évasion de prison, le 27 octobre dernier.

Selon le témoignage du shérif Ellsworth, Lagacy qui était en prison en attendant son procès pour avoir des objets volés en sa possession, seia une barre de fer qui barrait la porte de sa cellule et ensuite seia une barre de fer d'une fenêtre et commença à se scier une autre. Il n'eut rien à dire pour sa défense.

LE VOTE FEMININ

Toulouse, 7.—(Traduit de l'A. P.)—A l'issue de la convention radicale-socialiste, hier, M. Herriot a déclaré aux dames suffragettes venues aux élections municipales, et que son opinion n'avait pas changé. La délégation lui a demandé de faire en sorte que les femmes puissent voter aux prochaines élections municipales.

Prochaines élections municipales. M. Herriot a traité de politique étrangère, exprimant le vœu de voir se dissiper les malentendus qui séparent la France de l'Italie, se renforcer le pacte Briand-Kellogg et se conclure un traité de non agression entre l'U.R.S.S. et la France.

La convention a adopté un vœu concluant à de nouvelles réductions dans le budget de la guerre, à l'organisation du désarmement et à l'étatation des fabrications d'armes et de produits chimiques pouvant servir à la guerre.

LA COURSE A LA PRESIDENCE DES ETATS-UNIS



Demain, mardi, le 8, les citoyens des Etats-Unis procéderont à l'élection des officiels qui sont appelés à remplir les charges les plus élevées de leur gouvernement. Nous voyons, de gauche à droite, les candidats à la présidence, M. Herbert-Clark Hoover, président actuel des Etats-Unis, et M. Franklin-D. Roosevelt, qui lui fait opposition, et les deux candidats à la vice-présidence des Etats-Unis, M. John-N. Garner faisant opposition à M. Charles Curtis, vice-président actuel.

DEFICIT DE L'EXPOSITION PROVINCIALE

Le rapport financier de la Commission de l'Exposition sera connu cette semaine — Il est certain que cette entreprise municipale a terminé son année par un nouveau déficit.

Le rapport financier annuel de la Commission de l'Exposition sera soumis au conseil de ville cette semaine, selon une déclaration faite aujourd'hui au représentant du «Soleil» par le lt-colonel Lavigne, maire de Québec.

«J'aurai-il le déficit cette année, M. le maire?» demanda le journaliste. «Certainement», répondit M. Lavigne. La réduction considérable dans la location des espaces et dans le pourcentage obtenu des concessionnaires nous assurent de ce résultat.

«Sera-ce un petit ou un gros déficit», poursuivit notre représentant. «M. Lavigne ne répondit que par un sourire à cette question peut-être trop précise, et il ajouta :

«Tout ce que je peux vous dire c'est que nous avons réalisé de très grandes économies et que la Commission de l'Exposition n'a pas même dépensé toutes ses appropriations. C'est la preuve que nous avons fait tout en notre pouvoir pour équilibrer les recettes et les dépenses.

Un pèlerinage

Il y aura un nouveau pèlerinage à pied aller et retour, à Ste-Anne de Beauré, demain mardi. Le départ du Calvaire de l'Alverne se fera à 9 h. 30 du matin, et du pont Léonin aux bureaux de des Lefrançois Burg, prendre avenue, à 10 heures précises.

Sur le parcours, on fera le Chemin de la Croix dans toutes les églises et chapelles. Les sans-travail sont particulièrement invités à prendre part à ce pèlerinage; ils trouveront le coucher gratuit au Refuge des Pèlerins, à Ste-Anne de Beauré.

Pour renseignements, s'adresser à 32, rue de l'Alverne, téléphone 3-4803.

Caucus bleu

Montréal, 7.—(P.C.)—Le caucus des membres conservateurs de la Législature de Québec a eu lieu aujourd'hui, au milieu d'une atmosphère passablement lourde. Onze membres étaient présents sous la présidence de M. Aimé Guertin, whip de l'opposition, et les chances d'un vote unanime dans le choix d'un leader semblaient incertaines.

On a rapporté que le caucus s'était divisé en deux camps pour le choix d'un chef, l'un en faveur de M. C.-E. Gault, député pour la division de St-Gault, Montréal, et l'autre pour M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières.

MCDONALD MECONTENT

Londres, 7.—(Traduit de l'A. P.)—A la Chambre aujourd'hui M. MacDonald s'est élevé avec véhémence contre la lenteur apportée aux préparatifs de la prochaine conférence économique universelle. Quiconque, dit-il, a une idée des questions qui se posent et parle ensuite d'attendre au printemps ou au commencement de l'été pour cette conférence mérite le blâme le plus sévère. Son succès importe d'une façon vitale à toutes les nations du monde, et ce n'est pas l'Angleterre qui contribuera à le retarder.

La commission préparatoire chargée d'élaborer le programme de la conférence s'est réunie samedi à Genève dans l'intention de s'assembler de nouveau en janvier.

PRISONNIERS POLITIQUES LIBERES PAR MUSSOLINI

Plusieurs centaines de mille prisonniers bénéficieront aujourd'hui du décret d'amnistie et d'adoucissement de sentences signé par le Duce — Près de 20,000 détenus remis en liberté.

Rome, 7.—(Trad. de l'A. P.)—Des prisonniers politiques, tant parmi ceux qui étaient détenus dans les bagnes que parmi les détenus politiques, ont été remis en liberté au nombre de 1,234 par suite du décret d'amnistie le plus considérable qu'on ait jamais rendu en Italie.

Entre 15,000 et 20,000 prisonniers condamnés pour divers délits, ont été remis en liberté, annonce le gouvernement. Quant au total de ceux qui bénéficieront du décret, tant par l'amnistie complète que par un adoucissement des sentences, il s'élève à plusieurs centaines de mille.

Des 1,034 prisonniers politiques, détenus dans les bagnes 639 ont été libérés, y compris 12 hommes emprisonnés depuis près de 10 ans. Sur les 983 autres qui étaient relâchés dans les pénitenciers, les condamnés de déportation dans ces lieux ont été révoqués pour 103 hommes.

LE DESARMEMENT

Paris, 7.—(Traduit de l'A. P.)—M. Paul-Boncour a reçu aujourd'hui les félicitations du cabinet après lui avoir fait rapport de la présentation du nouveau plan de désarmement français à Genève, où ce plan, dit-il, a fait une impression favorable. A l'issue du conseil des ministres M. Herriot a déclaré que la position de la France à Genève s'était notablement améliorée par suite de l'exposition du nouveau plan français par M. Paul-Boncour.

«Il faudra, dit-il, que les autres puissances étudient les propositions françaises sérieusement pour faire, ensuite, leur propres suggestions.

Quant aux relations avec l'Italie, il faut, ajoute-t-il, qu'elles ne soient plus compromises par une politique de coups d'épingle. Depuis la guerre ce pays a été victime d'une certaine injustice morale. Les Italiens ont accompli un grand effort; c'est un peuple dynamique».

NOUVEAUX DESORDRES

Washington, 7.—(Traduit de l'A. P.)—Une bande de manifestants en est venue aux prises avec la police aujourd'hui devant le Capitole. Un policeman a dû être admis d'urgence à l'hôpital et il y a eu 13 arrestations. La bande, forte d'une centaine d'hommes, gravissait la hauteur sur laquelle est construit le Capitole et s'acheminait vers la Cour Suprême, pour demander la mise en liberté de huit Nègres condamnés à mort dans l'Alabama pour avoir assailli deux femmes blanches, lorsqu'elle fut arrêtée par la police.

Les manifestants avaient été avertis d'avance que leur parade ne serait pas autorisée. L'échauffourée fut brève, et la bande ne tarda pas à se disperser. Le policeman blessé fut repris par son poste après un pansement d'urgence. Parmi les prisonniers étaient quatre femmes.

Washington, 7.—(Traduit de l'A. P.)—La Cour Suprême a cassé aujourd'hui le jugement comportant sentence de mort rendus contre huit Nègres à Scottsboro, Alabama. Du fait de cette décision l'affaire va revenir devant les tribunaux de l'Alabama pour un nouveau procès.

Le plus haut tribunal des Etats-Unis a donné raison à l'avocat des accusés, qui prétendait que ceux-ci n'avaient pas eu un procès équitable. Il ressort des preuves recueillies que les accusés, depuis leur mise en accusation jusqu'au commencement de leur procès, ne purent avoir l'aide d'un avocat. L'accusation qui pèse sur eux est celle d'avoir assailli deux jeunes filles blanches.

Marin héroïque

Gloucester, Mass., 7.—(C. P.)—Plusieurs habitants distingués de la Nouvelle-Angleterre ont figuré aux funérailles du capitaine Howard Blackwood, marin canadien de naissance, qui traversa seul deux fois l'Atlantique dans une embarcation de 30 pieds, bien qu'il n'eût ni mains ni pieds.

Ce pêcheur, fils de pêcheur, avait perdu pieds et mains dans une tempête qui s'abattit sur la flottille de pêche en 1883. Il est mort à 74 ans. Son père avait péri en mer, alors que lui-même était enfant. Sir Wilfred Grenfell, missionnaire au Labrador; Charles-François Adams, secrétaire de la marine à Washington, et nombre de notabilités ont assisté aux funérailles de ce marin héroïque.

Un ouragan

La Havane, 7.—(A.P.)—Un ouragan tropical se déplaçait vers le golfe du Mexique aujourd'hui à raison de 10 milles à l'heure, et l'Observatoire national annonçait que le danger pour Cuba allait croissant.

Fatale méprise

Orillia, Ont., 7.—(P. C.)—Tiré par qu'on le prenait pour un chevreuil, Frank Forsythe, de Hamilton, 63 ans, est mort aujourd'hui de la blessure causée par une balle. Cet accident est arrivé une quinzaine de milles au sud de Key Junction. Le chasseur, qui cherchait le gibier, avec des amis, s'était assis sur une pierre pour se reposer lorsqu'un coup de feu l'abattit.

LES SOVIETS CELEBRENT UN ANNIVERSAIRE

Les légions rouges du prolétariat ont défilé aujourd'hui devant le mausolée de Lénine pour célébrer le 15e anniversaire de la révolution russe.

Moscou, 7.—(P.A.)—Les Légions rouges du prolétariat ont défilé aujourd'hui pour célébrer le 15e anniversaire de la naissance de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Tout le pays de l'Arctique à la Caspienne, et de la Baltique au Pacifique, a chômé, tandis qu'à Moscou, sur la Place Rouge, où ont eu lieu au cours des siècles tant d'événements mémorables, ont défilé environ 1,000,000 de personnes, dans un décor de solennité impressionnante.

Sur une estrade construite au sommet du mausolée élevé à Lénine, à l'ombre du Kremlin, pour recevoir les cendres du grand chef de la révolution russe, les hommes qui ont consacré leur vie à la réalisation de ses principes, Staline, Kalinine, Molotov, Morosilov et leurs collègues du gouvernement et du parti communiste, ont assisté à cette grandiose manifestation, en souriant aux cris de joie et en agitant leurs coiffures.

Environ 50,000 hommes de l'armée rouge, formant la garnison de Moscou, et plusieurs bataillons de marins de l'escadre de la Baltique, ont fait les honneurs de la cérémonie.

(Suite à la page 5, 4e col.)

Un message à Mgr Villeneuve

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, actuellement à Rome, le maire Lavigne a envoyé au primat de l'Eglise canadienne un cablogramme pour lui offrir les félicitations et les vœux du conseil de ville et de la population de Québec.

Voici le texte du cablogramme du maire et de la réponse de Mgr Villeneuve :

Québec, le 4 novembre 1932
S. E. Mgr Villeneuve, O.M.I.
Collège canadien, 117 rue des Quatre Fontaines,
Rome, Italie.

Au nom conseil de ville et population de la cité de Québec, envoi félicitations et vœux sincères, occasion anniversaire de naissance.

Li-colonel H.-E. Lavigne
Maire de Québec

Rome, 5 novembre 1932.
Maire Lavigne
Québec

Vive gratitude vœux conseil cité Québec benédiction.

Villeneuve,
archevêque.

Une assemblée

L'échevin Arthur Drolet a annoncé aujourd'hui qu'il tiendra une assemblée à la salle St-Pierre mercredi soir pour protester contre la réduction des salaires des journalistes. M. Drolet a invité le maire et les autres membres du conseil à assister à cette assemblée. Les chefs des unions ouvrières ont aussi reçu une invitation.

A Toronto

Toronto, 7.—(P. C.)—L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, est arrivé ici aujourd'hui avec l'honorable W.-H. Price, procureur-général de l'Ontario, pour discuter le sujet de juridiction provinciale entre les gouvernements du Québec et de l'Ontario, quant aux affaires d'assurance.

M. Charles Lanctôt, assistant-procureur-général, accompagnait l'honorable M. Taschereau.

Grève terminée

Manchester, Angl., 7.—(A.P.)—Le travail a repris dans l'industrie des cotonnades du Lancashire, section des filatures, aujourd'hui après une semaine de grève provoquée par une réduction de salaire.

M. A. SEVIGNY DEMANDE UN AUTRE PROCES

Les avocats de l'hon. juge Sévigny font un amendement à la motion présentée au juge à la suite du verdict du jury et demandent qu'un nouveau procès soit permis — La motion.

Le retentissant procès Sévigny contre Bourdon, a développé une phase nouvelle, cet après-midi, en Cour Supérieure de Québec.

On sait que l'honorable juge Albert Sévigny, de la Cour Supérieure de Québec, blessé par l'auto de M. le dentiste Edouard Bourdon, le soir du Vendredi saint, 1929, a réclamé de M. Bourdon \$100,000 de dommages. On sait que cela fut jugé, en cour civile, par un jury, qui en vint à la conclusion suivante : faute contributive par M. le juge Sévigny. On sait que ce jury accorda \$8,000 de dommages à M. le juge Sévigny.

Sitôt le verdict prononcé, Me St-Laurent présentait à St-Georges, l'honorable juge Stein, qui avait présidé ce procès, la motion suivante : «Vu le verdict rendu, en cette cause, quant aux faits imputés, comme fautes, au défendeur, M. le dentiste Edouard Bourdon, et au demandeur, l'honorable juge Sévigny respectivement, et quant au montant fixé, comme dommages :

«Attendu que ce verdict est évidemment contraire au poids de la preuve et à la direction du juge, sur les matières de Droits, et que le montant fixé, comme dommages, est insuffisant, et que le verdict est de telle nature, que le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Attendu que, depuis l'amendement fait au Code de Procédure, par le statut 10 George V, ch. 79, section 6, l'une ou l'autre des parties peut demander, par voie de motion, un jugement différent pour les causes et raisons mentionnées dans les articles 498 à 508 inclusivement :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

«Le demandeur, l'honorable juge Albert Sévigny, sous réserve de tous ses droits pour faire infirmer le verdict rendu, et le jury, en suivant la direction du juge, sur les matières de Droits, et en examinant toute la preuve, n'aurait pu raisonnablement le rendre :

Une commission royale qui a étudié le problème du chômage recommande de réduire de 13 millions sterling les dépenses pour le chômage et veut faire contribuer à la caisse d'assurance-chômage les garçons de 14 ans.

Londres, 7.—(Trad. de l'A.P.)—La commission royale qui étudie depuis près d'un an la question du chômage, conclut, dans son rapport, à d'importants changements dans l'administration de l'assurance-chômage. Ces conclusions se fondent sur l'existence présumée de 3 millions de chômeurs et tendent à réduire de 13 millions sterling environ les dépenses publiques pour le chômage.

Le rapport est favorable au maintien des «mores test», il contient la suggestion qu'on devrait créer une commission dite statutaire pour faire du chômage une question extra politique, et aussi que les garçons de 16 ans devraient commencer à contribuer au fonds d'assurance à 14 ans au lieu de 16 comme c'est le cas à présent.

En même temps que le rapport était déposé devant le Parlement on annonçait aux Communes que le nombre de sans-travail assistés s'élevait le 2 novembre courant à 2,716,944 contre 2,658,011 le 26 septembre dernier.

La commission fut formée par le gouvernement travailliste pour instituer le cabinet des meilleurs moyens de faire du

La Vie des Saints

SAINT WILLIBROD
EVEQUE (638-738)

Saint Willibrord fut annoncé à sa pieuse mère par une éclatante lumière qui lui apparut en songe. Dès sa plus tendre enfance il fut placé, pour son éducation, dans un monastère de l'Angleterre, son pays. Après de brillantes études, ordonné prêtre à trente-trois ans, il sentit le feu du zèle dévorant son âme et résolut de porter l'Evangile aux barbares du Nord. Il s'embarqua donc avec douze compagnons et aborda sur le rivage du Rhin, au pays des Frisons. La conversion de ces peuples farouches, commandés par des chefs cruels, présentait des difficultés incroyables; aussi le zèle de l'ardent missionnaire ne fut-il ni toujours ni partout couronné de succès. Plusieurs fois, Willibrord s'exposa au martyre en combattant de front les superstitions des pays où il passait; mais son heure n'était pas venue. Dieu le destinait à de plus longs travaux. Il reçut la consécration épiscopale des mains du pape Sergius Ier, et revint travailler avec une nouvelle ardeur à la conquête des âmes. Poussant ses missions plus avant vers le nord, il eut le bonheur de gagner à Jésus-Christ la plus grande partie des contrées connues depuis sous le nom de Zélande et de Hollande. Le don des miracles ne contribua pas peu à ses succès. Dans une course apostolique, le saint évêque et ses compagnons furent harassés de fatigue, dans la maison d'un habitant du pays, qui fut très honnête de les recevoir, mais n'avait pas une goutte de vin à leur offrir. Les missionnaires en avaient un peu: leur chef le bénit, et quarante personnes purent satisfaire leur soif. — Une autre fois un païen, lui voyant traverser sa propriété, lui adressa des injures; le lendemain, il fut frappé d'une manière prodigieuse par la main de Dieu. — Tout pauvre qu'il était, le saint donnait toujours. Douze mendiants vinrent un jour lui tendre la main; il n'avait qu'un petit flacon de vin, et le flacon se trouva plein comme auparavant. Ainsi Dieu favorisait l'œuvre de son serviteur. Souvent, par eau bénite et le signe de la croix, l'apôtre mettait en fuite l'ennemi des âmes. Dieu lui donna un puissant auxiliaire en son compatriote Winfrid, devenu saint Boniface. A sa mort, son tombeau, trop petit, s'allongea pour le recevoir, et son corps exhalait un délicieux parfum.

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats adresser aux libraires du Canada)

DANS NOS PAROISSES

St-Jean-Baptiste

Aux prières
Mlle Arthémise Gosselin décédée, en cette paroisse, le 3 du courant, à l'âge de 78 ans.
M. David Barrette décédé, en cette paroisse, le 3 du courant, à l'âge de 86 ans.

Pour la Crèche
Demain, Journée de la Livre de Sucre, en faveur de la Crèche. On est prié de ne donner qu'aux personnes ou employés qui présenteront carte, avec le sceau de la Crèche et la signature de la Supérieure.

Journée commémorative
Une messe militaire sera célébrée pour les catholiques, au Manège Militaire, à 9 h. 15, vendredi, jour du Souvenir. Cette messe sera suivie d'une parade militaire, avec halte, à 11 heures précises, à la Croix du Sacrifice.

Vente annuelle
Les Dames qui s'occupent de la Goutte de lait sont à préparer leur vente de charité annuelle qui aura lieu, les 21, 22 et 23 de ce mois. Comme il y a dans notre paroisse, un dispensaire qui rend de nombreux services à un grand nombre de familles, on se montrera, sans doute, très généreux. Appel spécial

BEBE dormira bien parce qu'il a pris SIROP D'ANIS GAUVIN pour les enfants

Mme H. Bergeron, de Montréal, nous écrit:
"Ma fille Thérèse Adrienne est élevée avec le Sirop d'Anis Gaubin que j'emplayais lorsque l'enfant était souffrant. A l'âge de 9 mois, elle pesait 26 livres, elle jouit aujourd'hui d'une superbe santé."

SIROP D'ANIS GAUVIN POUR LES ENFANTS

UN MONDE DE SAVEUR WRIGLEY'S
CONSERVEE FRAICHE - VOUS GARDEZ DISPOS
GARDEZ LES ENVELOPPES EXTERIEURES - CATALOGUE SUR DEMANDE

COEURS ENNEMIS
Grand Roman d'Amour
par DELLY
Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

Ne s'agit-il pas de maîtriser son émotion pénible, quand elle se retrouve en présence de lord Walter. Lui, froid et courtois, s'informa de ses nouvelles et, tout aussitôt, s'entremit avec miss Porreby et Farnell d'une promenade à cheval qu'il devait faire avec eux dans l'après-midi.

Violet nota joyeusement cette nouvelle preuve de l'indifférence qu'elle avait éprouvée. Elle se dit: "C'est à dire de lord Shesbury, belle pupille, si admirée de tous."

Cette même semaine, Walter fit connaître à sa belle-mère que dès le départ de leurs hôtes — c'est-à-dire une douzaine de jours plus tard — elle devait gagner Londres et s'installer à Falsdone-House pour la "season". Lui viendrait-il rejoindre après un court voyage en Italie.

Lady Shesbury montra quelque stupeur, car il n'avait jamais été jusqu'au bout de la question de ce projet. Mais elle se fût assurée de la moindre objection, quand même elle n'aurait pas été ravie d'échanger le séjour de Falsdone-Hall pour les plaisirs mondains de la "season".

Je serai prête, naturellement, mon cher Walter !... Verriez-vous quelque inconvénient à ce que je laisse

se Rose ici ? L'air de Londres ne lui convient guère, et de plus, elle me fera des scènes si je la sépare de son amie Orietta.

Mais Orietta et Faustina vont accompagner à Londres avec Mrs Rockton.

— Ah !... En ce cas, il faudra que j'emmène Rose. Elle qui déteste Londres.

— Je n'ai pas à consulter les goûts et les convenances de Rose, riposta ironiquement lord Shesbury. Qu'elle reste ici, je ne m'y oppose pas; mais ce sera sans Orietta et Faustina, qui profiteront de leur séjour là-bas pour prendre les leçons dont elles ont été privées jusqu'ici.

Lady Pamela baissa le nez à ces derniers mots. Son beau-frère ne lui avait jamais directement reproché la façon dont elle avait fait élever les pupilles de lord Cecil; mais elle savait par Humphrey quelle était son opinion sur ce point et ne se souciait guère de le voir aborder ce sujet délicat.

Lord Walter, avec un sourire dédaigneux, lui adressa la l'entretien, et elle put se rendre à l'appartement de Mr Barford pour lui faire part des nouvelles décisions de lord Shesbury.

Aussitôt Humphrey dressa l'oreille. — Un voyage en Italie, dites-vous ?... N'aurait-il pas l'idée d'aller s'installer sur le sujet de ces jeunes filles ?

Je n'y avais pas songé !... Cependant, il pourrait en ce cas se dispenser d'aller lui-même. Un de ses hommes d'affaires suffirait, pour prendre des renseignements.

C'est certain... Mais peut-être que se fient-ils qu'il lui-même, si veut

MOTS CROISES

Solution du problème du 5 novembre

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	L	A	C	A	N	A	L	I	S	E	R	C	A	
2	I	D	A	B	U	R	I	N	E	R	C	A	L	
3	M	A	L	O	L	A	V	E	S	L	U	L	U	
4	O	M	I	S	E	M	E	S	M	A	L	I	N	
5	N	I	C	E	G	T	A	S	O	F	A			
6	I	T	E	L	O	T	O	H	M	T	A	G		
7	T	E	L	O	T	I	G	I	A	C	T	E		
8	E	B	E	R	S	U	R	G	R	E	S			
9	T	A	G	E	I	V	E	H	U	R	E			
10	A	L	E	D	A	E	U	Z	E	S	T			
11	T	E	R	A	V	E	O	R	E	L	C	A		
12	T	O	M	N	E	O	S	E	N	C	A	R		
13	O	L	I	M	C	L	O	S	E	S	A	R	A	
14	L	I	L	A	S	E	L	U	T	I	M	O	R	
15	L	E	O	B	E	N	M	C	A	R	E	N	E	

pour les enfants de la Crèche, le 8 novembre prochain. On est prié de ne donner qu'aux personnes ou employés qui présenteront une carte, avec le sceau de la Crèche et la signature de la Supérieure.

Assemblée annuelle
Assemblée annuelle des Dames Charitables de Québec, mardi prochain, dans la chapelle St-Louis, après l'exercice de la retraite.

Journée commémorative
Vendredi prochain, anniversaire de l'Armistice, seront célébrées deux messes spéciales pour le repos de l'âme des soldats tombés sur les champs de bataille de la Guerre 1914-18 ou morts des blessures reçues, pendant ce gigantesque conflit. Une, à 9 h. 15, en l'église St-Jean-Baptiste, et l'autre, au Manège Militaire.

Aux prières
M. J.-Emile Carrier, époux de Daniel Carrier, l'épouse, décédée, hier, en notre paroisse. Feu M. Carrier était âgé de 84 ans. Ses funérailles vont avoir lieu, à 9 heures, mercredi, en la basilique.

St-Sauveur
La journée paroissiale
La grand-messe, hier, a été chantée par le Rév. Père Berlinguette et le Rév. Père Magnan a fait le prône. Aux messes basses, le Rév. Père Magnan annonça aux paroissiens son prochain départ de St-Sauveur, après neuf années passées au milieu d'eux. Il n'en fut pas de même à la grand-messe car ayant appris que les paroissiens devaient lui faire une démonstration, après cette messe, il fit ses adieux à cette démonstration.

Les vêpres ont été chantées à 4 heures, suivies de la procession du Rosaire, de la bénédiction des objets de piété et du Salut du St-Sacrement. C'est le Rév. Père Berlinguette qui présida ces cérémonies.

La retraite des jeunes gens
Les jeunes gens de notre paroisse ont terminé leur retraite, hier, par une communion générale, à la messe de 7 h. 45, et en assistant très nombreux à l'exercice de clôture qui eut lieu à 7 heures hier soir. Le Rév. Père Magnan leur adressa des félicitations bien méritées au prône hier.

Le mois des morts
Tous les soirs, à 7 h. 30, à l'église paroissiale, il y aura exercices pour les morts. Au son du glas, à la neuve heure, ceux qui ne peuvent se rendre à l'église devraient recourir à leur foyer des prières aux intentions des âmes du purgatoire. Les fidèles qui feront, même en particulier, des exercices de piété en faveur des âmes du purgatoire, tous les jours du mois de novembre, peuvent gagner 7 ans et 7 quarantaines et une indulgence plénière aux conditions

ordinaires et en priant aux intentions du Souverain Pontife, en faisant une visite à l'Église.

St-Coeur-de-Marie
Grand-messe, de la semaine
Mardi 6.00 a.m., pour les Ames par un paroissien. 7.00, pour les membres défunts d'une famille, par un paroissien. 8.00 service anniversaire de feu C.-J. Simard.

Mercredi, 6.00 p.m., pour feu Zéno Tremblay. 7.00, d'Actions de Grâce, par un paroissien. 7.45 pour

feu J.-T. Morency, par son épouse. Jeudi 6.00 pour Frs Grenier et son épouse, par leurs enfants. 7.00, pour les vivants et les défunts de 2 familles. 7.45 service anniversaire de feu Wilfred Dion.

Vendredi, 6.00 pour feu dame Ari. Falardeau, par la famille Frs. Grenier. 7.00 pour Dame LeFortin, par son époux. 7.45, Dame Edmond Bélanger, par M. et Mme Henri Bélanger.

Samedi, 6.00, pour un défunt. 7.00 pour les Ames, par un paroissien. 7.45, service de six mois, pour Frs Sylvain.

Office de la semaine
Lundi, de l'Octave, 7.15 p.m., réunion du Conseil de la Ligue. 7.30 réunion des ligues.

Mardi, octave de la Toussaint. A 2.00 p.m., œuvre paroissiale. Mercredi, l'Octave de la Basilique du St-Sauveur.

Vendredi, 7.15 p.m., Chemin de la Croix. Samedi, 7.15 p.m., Salut. Dimanche, Office du (Vie dimanche après l'Épiphanie).

St-Roch
Assemblée
Mercredi soir, à 7 h. 30, il y aura assemblée des membres de la Ste-Famille. Celles qui n'ont pas encore payé leur contribution auront une dernière chance de le faire à cette réunion.

Adoration nocturne
Il y aura adoration nocturne jeudi comme à l'ordinaire.

Pour la Crèche
Demain sera la journée de la livre de sucre pour la Crèche. Coopérons-nous à cette œuvre magnanime et contribuons à l'entretien des petits enfants délaissés.

Les vétérans
Les vétérans de la guerre sont invités à l'église St-Jean-Baptiste vendredi le 11 novembre, à 9 h. 15, pour une messe pour le repos de l'âme des soldats défunts.

Jacques-Cartier
Services
Jeudi à 7 h. 15, service annuel pour les Enfants de Marie défunts.

Vendredi à 6 h. 30, service d'Union de Prières de Marie-Louise Lizotte, épouse de Isidore Beaudin.

Vendredi à 8 heures, service annuel pour les Dames de la Ste-Famille défuntes.

Communauté générale
Il y aura communion générale des Dames de la Ste-Famille dimanche prochain à la messe de 8 h. 15.

Clôture des Quarante-Heures
La clôture des Quarante-Heures aura lieu demain à 8 heures.

Portes ouvertes
Les deux portes de l'église du côté de la rue St-Joseph resteront ouvertes ce soir jusqu'à minuit, pour les hommes seulement.

Exercices du mois des Morts
Les exercices du mois des morts auront lieu cette semaine à 7 h. 14. Mardi et jeudi, il y aura récitation du chapelet et Chemin de la Croix. Mercredi, prière et lecture; vendredi, adoration; samedi, chapelet.

Un aliment sain

KRAFT CHEESE

Commandez-en aujourd'hui

En tissus
Crêpes Velours Satins Georgettes

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Belvédère
Enfants de Marie
Dimanche soir, à 7 h. 30 à l'église à eu lieu la réunion des de-

Vendredi, 6.00 pour feu dame Ari. Falardeau, par la famille Frs. Grenier. 7.00 pour Dame LeFortin, par son époux. 7.45, Dame Edmond Bélanger, par M. et Mme Henri Bélanger.

Samedi, 6.00, pour un défunt. 7.00 pour les Ames, par un paroissien. 7.45, service de six mois, pour Frs Sylvain.

Office de la semaine
Lundi, de l'Octave, 7.15 p.m., réunion du Conseil de la Ligue. 7.30 réunion des ligues.

Mardi, octave de la Toussaint. A 2.00 p.m., œuvre paroissiale. Mercredi, l'Octave de la Basilique du St-Sauveur.

Vendredi, 7.15 p.m., Chemin de la Croix. Samedi, 7.15 p.m., Salut. Dimanche, Office du (Vie dimanche après l'Épiphanie).

St-Roch
Assemblée
Mercredi soir, à 7 h. 30, il y aura assemblée des membres de la Ste-Famille. Celles qui n'ont pas encore payé leur contribution auront une dernière chance de le faire à cette réunion.

Adoration nocturne
Il y aura adoration nocturne jeudi comme à l'ordinaire.

Pour la Crèche
Demain sera la journée de la livre de sucre pour la Crèche. Coopérons-nous à cette œuvre magnanime et contribuons à l'entretien des petits enfants délaissés.

Les vétérans
Les vétérans de la guerre sont invités à l'église St-Jean-Baptiste vendredi le 11 novembre, à 9 h. 15, pour une messe pour le repos de l'âme des soldats défunts.

Jacques-Cartier
Services
Jeudi à 7 h. 15, service annuel pour les Enfants de Marie défunts.

Vendredi à 6 h. 30, service d'Union de Prières de Marie-Louise Lizotte, épouse de Isidore Beaudin.

Vendredi à 8 heures, service annuel pour les Dames de la Ste-Famille défuntes.

Communauté générale
Il y aura communion générale des Dames de la Ste-Famille dimanche prochain à la messe de 8 h. 15.

Clôture des Quarante-Heures
La clôture des Quarante-Heures aura lieu demain à 8 heures.

Portes ouvertes
Les deux portes de l'église du côté de la rue St-Joseph resteront ouvertes ce soir jusqu'à minuit, pour les hommes seulement.

Exercices du mois des Morts
Les exercices du mois des morts auront lieu cette semaine à 7 h. 14. Mardi et jeudi, il y aura récitation du chapelet et Chemin de la Croix. Mercredi, prière et lecture; vendredi, adoration; samedi, chapelet.

Un aliment sain

KRAFT CHEESE

Commandez-en aujourd'hui

En tissus
Crêpes Velours Satins Georgettes

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

En couleurs
Rouges-Patou, verts, vieil-or, bleus nouveaux, prune, bruns, noir.

Holt, Renfrew & Co Limited

Belvédère
Enfants de Marie
Dimanche soir, à 7 h. 30 à l'église à eu lieu la réunion des de-

Vendredi, 6.00 pour feu dame Ari. Falardeau, par la famille Frs. Grenier. 7.00 pour Dame LeFortin, par son époux. 7.45, Dame Edmond Bélanger, par M. et Mme Henri Bélanger.

Samedi, 6.00, pour un défunt. 7.00 pour les Ames, par un paroissien. 7.45, service de six mois, pour Frs Sylvain.

Office de la semaine
Lundi, de l'Octave, 7.15 p.m., réunion du Conseil de la Ligue. 7.30 réunion des ligues.

Mardi, octave de la Toussaint. A 2.00 p.m., œuvre paroissiale. Mercredi, l'Octave de la Basilique du St-Sauveur.

Vendredi, 7.15 p.m., Chemin de la Croix. Samedi, 7.15 p.m., Salut. Dimanche, Office du (Vie dimanche après l'Épiphanie).

St-Roch
Assemblée
Mercredi soir, à 7 h. 30, il y aura assemblée des membres de la Ste-Famille. Celles qui n'ont pas encore payé leur contribution auront une dernière chance de le faire à cette réunion.

Adoration nocturne
Il y aura adoration nocturne jeudi comme à l'ordinaire.

Pour la Crèche
Demain sera la journée de la livre de sucre pour la Crèche. Coopérons-nous à cette œuvre magnanime et contribuons à l'entretien des petits enfants délaissés.

Les vétérans
Les vétérans de la guerre sont invités à l'église St-Jean-Baptiste vendredi le 11 novembre, à 9 h. 15, pour une messe pour le repos de l'âme des soldats défunts.

Jacques-Cartier
Services
Jeudi à 7 h. 15, service annuel pour les Enfants de Marie défunts.

Vendredi à 6 h. 30, service d'Union de Prières de Marie-Louise Lizotte, épouse de Isidore Beaudin.

Vendredi à 8 heures, service annuel pour les Dames de la Ste-Famille défuntes.

Communauté générale
Il y aura communion générale des Dames de la Ste-Famille dimanche prochain à la messe de 8 h. 15.

Clôture des Quarante-Heures
La clôture des Quarante-Heures aura lieu demain à 8 heures.

Portes ouvertes
Les deux portes de l'église du côté de la rue St-Joseph resteront ouvertes ce soir jusqu'à minuit, pour les hommes seulement.

Exercices du mois des Morts
Les exercices du mois des morts auront lieu cette semaine à 7 h. 14. Mardi et jeudi, il y aura récitation du chapelet et Chemin de la Croix. Mercredi, prière et lecture; vendredi, adoration; samedi, chapelet.

Un aliment sain

KRAFT CHEESE

Commandez-en aujourd'hui

En tissus

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépense, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

51e ANNEE—No 264

QUEBEC, LUNDI 7 NOVEMBRE 1932

EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

La Session Fédérale

Le Sénat est en pleine évolution. — Une réputation qui était surfaite. — Enquêtes et législation. — Au sujet des chemins de fer. — La session vient de commencer, gentlemen ! — Les libéraux veulent discuter la loi des chemins de fer. — La Commission du Radio reçoit des demandes de positions. — Le double mandat chez les fonctionnaires. — Des documents embarrassants. — M. Hungerford en faveur des entreprises privées. — M. Beatty voulait louer les C. N. R. — Sir Henry a été forcé de démissionner, mais...

(par Georges Léveillé)

Ottawa, 7. — Il fut un temps où le Sénat canadien se contentait d'approuver d'un signe de tête et de quelques paroles vagues les lois que la Chambre des Communes lui envoyait périodiquement au cours de la session. L'évolution du principe démocratique semblait avoir relegué à l'arrière-plan le rôle du représentant du Roi, c'est-à-dire de Son Excellence le gouverneur-général, et celui de la Chambre Haute du Parlement en matière de législation tant au Canada qu'en Angleterre. La Chambre des Communes, de plus en plus, assumait les responsabilités de la création des lois. Le peuple était habitué à cet état de chose. Il considérait le Sénat comme un groupement de braves vieillards, ayant fait leur marque dans la vie sociale, économique ou politique, choisis selon la bonne fortune des gouvernements, et goûtant dans une atmosphère paisible, un repos bien mérité.

Cette réputation, peut-être surfaite, d'hommes aussi paisibles que séduisants, les sénateurs canadiens sont en train de la perdre.

L'an dernier, à deux ou trois reprises, les sénateurs se sont constitués en tribunal extraordinaire pour juger quelques-uns des leurs. Il y eut l'enquête sur l'affaire de la goélette "Gypsum Queen" et ensuite celle, reprise de la Chambre Basse, dans les affaires de la Beaulieu, qui coûta son siège à un sénateur... et très cher au pays.

Cette année, les sénateurs, ne voulant pas s'arrêter au si bon chemin, sont en passe de recommencer. Le sénateur Lelièvre a exigé du Sénat une enquête sur le prix du charbon et le sénateur Taylor, à la suite des soulèvements dans les bagnes canadiens, — Portsmouth, Il y a deux semaines, et Saint-Vincent-de-Paul, tout récemment, — vient d'exiger que la Chambre Haute institue une enquête afin de se rendre compte si n'y aurait pas eu de passe-droits dans la libération sur parole de certains prisonniers.

Cela, toutefois, ne suffisait pas encore aux honorables membres de la Chambre Haute. Après s'être constitués juges, ils se font maintenant législateurs. Au lieu de considérer d'un oeil paternel les lois qui leur sont présentées, ils se font législateurs, ils veulent avoir, avec les représentants du peuple, l'occasion de discuter un des bills les plus importants de la présente session, celui des chemins de fer.

Lorsque cette loi des chemins de fer, fondée sur les recommandations de la Commission Duff-Ashfield, verra devant les députés, elle aura déjà été machinée et gérée par les sénateurs qui ont pris leur nouveau rôle au sérieux, s'il faut en juger par le son des discours prononcés ces jours-ci à la Chambre Haute.

Tout cela pour dire qu'il peut encore se passer des choses surprenantes dans un monde qui a la réputation de se répéter constamment.

LA SÉRIE DES CHEMINS DE FER. Puisque nous venons de mentionner le bill des chemins de fer, disons que son étude à la Chambre Basse pourrait bien retarder la session jusqu'à la fin de décembre.

Déjà, la session dure plus longtemps qu'on l'avait d'abord prévu. Dans les premiers jours, les pronostics voulaient une brève session pour disposer des accords de la Conférence d'Ottawa. "Cinq semaines au plus", disait-on, "et tout sera réglé".

Pourtant, les Communes entrent avec cette semaine-ci dans leur cinquième semaine de travail et la prorogation n'est pas prête de se faire. Après un débat de trois semaines, seule la résolution du premier ministre, proposant une législation pour accepter les accords, est ratifiée. Le bill sera maintenant présenté en première lecture, et tout le débat pourra recommencer avec la deuxième lecture, qui, lorsqu'elle est votée, consacre le principe du bill.

Même alors, ce ne sera pas tout. Il y a 229 changements tarifaires qui font corréler à la législation; 223 de ces items sont contentieux, puisqu'ils varient la cédule tarifaire pour la faire concorder avec les accords d'Ottawa. Préface la série de la discussion sur chacun de ces items sera, avec les observations les plus averties, que le débat durera au moins une dizaine de jours, sinon quinze.

On prête maintenant à l'opposition libérale l'intention de discuter la loi des chemins de fer une fois que les accords d'Ottawa auront été ratifiés. Le premier ministre Bennett a déclaré l'autre jour qu'il n'insistera pas pour faire discuter cette loi importante pendant la première partie de la session, à moins que le Parlement consente à la faire. Puisque les libéraux sont disposés à la passer au crible, dès maintenant, le débat ne saurait durer moins d'une semaine.

Si, d'autres parts, les progressistes de l'ouest, les travaillistes, même certains libéraux obtiennent du premier ministre qu'il consente à consacrer la session à la discussion de la loi des chemins de fer, il est évident que la session sera prolongée.

LA COMMISSION DU RADIO. La session ne fait pas oublier à Ottawa qu'elle est essentiellement ville de fonctionnaires. A part les demandes ordinaires de positions que le gouvernement reçoit plus nombreuses que jamais, à cause du chômage dans l'industrie et le commerce, l'administration est débordée, depuis quelques jours, par une avalanche de demandes de la part de personnes qui voudraient bien se caser dans les bureaux de la nouvelle commission du radio, qui aura probablement ses chambres de travail dans le nouvel édifice des Recherches Scientifiques, rue Sussex.

Actuellement, le gouvernement a en mains une soixantaine d'applications écrites, sans compter des centaines de demandes verbales. Une position que l'on se dispute tout autour de l'édifice, c'est celle de secrétaire de la commission. Toutefois, à défaut d'un secrétaire, bien des candidats accepteraient l'improvisation.

Parmi ceux qui ont fait des demandes verbales, on remarque surtout une foule d'artistes, soit amateurs, soit professionnels, qui brûlent du désir de se faire entendre par l'entremise des hertzienues établies à leurs concitoyens.

Il est bien entendu, cependant, qu'aucune position ne sera octroyée avant le retour de Madrid du colonel A.W. Steele, le troisième membre de la Commission. M. Steele accompagne le ministre de la Marine, M. Alfred Durneau, à la Conférence internationale de la radio, et sera de retour vers la fin de novembre.

Les deux autres membres de la Commission, le président Hector Charlesworth et M. Thomas Maher, s'occupent actuellement des travaux préliminaires au fonctionnement de l'organisme qui leur a été confié.

LE DOUBLE MANDAT. Une autre question qui passionne les fonctionnaires, c'est celle du double mandat. L'an dernier, le gouvernement a décrété par arrêté ministériel que des personnes à son emploi, qui ont le droit de faire de la politique, même municipale, et de se présenter aux honneurs du conseil de ville. Nous connaissons le cas d'un de nos confrères en journalisme, M. Fulgence Charlier, élu contrôleur de la ville d'Ottawa, qui reçoit un ultimatum de la part de l'administration consulaire et dut même démissionner de ses fonctions aux Archives Nationales.

Cette année, toutefois, à la suite de pressions qui ont été faites auprès de lui, le gouvernement a consenti à étudier de nouveau le statut des fonctionnaires. Il en a été question lors d'une réunion du conseil, la semaine dernière, mais les décisions des ministres, s'il y en eut de prises, n'ont pas transpiré à l'extérieur du bloc de l'Est où les séances se tiennent.

En attendant le bon plaisir du gouvernement, les fonctionnaires, surtout ceux que la politique municipale intéresse, vivent dans l'anxiété.

UN ÉCOLIER ECRASE A MORT PAR UN TRAMWAY

Majella Descombes, 17 ans, élève de quatrième année au Séminaire de Québec, est victime d'un dramatique accident — Il succombe à ses blessures dans l'ambulance.

Un jeune écolier du Séminaire de Québec, Majella Descombes, 17 ans, fils de M. et de madame Arthur Descombes, 140-1-2 rue Vitré, à St-Pascal-Baylon, a été écrasé à mort par un tramway ce matin, à 7 h. 30, au coin de la rue Davidson et de l'avenue de la Canardière.

L'enfant avait quitté la résidence de ses parents quelques minutes auparavant pour se rendre en classe et c'est en voulant prendre le tramway de Limoilou, pour arriver plus vite à destination, que la tragédie est survenue.

On ne sait pas encore en quelles circonstances car personne n'a pu rendre compte comment Majella Descombes a pu glisser en dessous du tramway. Le conducteur de ce dernier, M. Bédard, n'en eut même pas connaissance et des automobilistes durent l'avertir que son tramway avait frappé une personne.

Il fut tout de suite machiné en arrière et débarrassé précipitamment pour se rendre compte de ce qui venait de se passer. Le jeune homme, affreusement échevillé, était étendu sur la voie, ses livres éparpillés autour de lui.

En un instant une foule de curieux s'amassa et M. Edouard Dery, du "Soleil", s'empressa d'aller chercher un prêtre, M. l'abbé Fournier, vicaire à la paroisse du St-Esprit.

L'ambulance Houchard, mandée en même temps, survint aussi et pendant que M. l'abbé Fournier administrait Majella Descombes sous condition, le blessé succomba à ses horribles blessures, avant d'arriver à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Triste coïncidence, le père de l'enfant, M. Arthur Descombes, se trouvait dans la foule réunie sur le lieu de l'accident. Il ne voulait pas cependant s'approcher, pour n'avoir à témoigner à l'enquête, et il eut la bonne pensée de dire trois "Ave Maria" pour la personne qui se mourait, ne sachant pas que c'était son fils.

Le père continua sa route vers son travail tandis que le fils était transporté à l'hôpital et ce n'est qu'un quelconque temps plus tard que M. Descombes fut averti par téléphone de ce qui venait de se passer.

Mme Descombes apprit la nouvelle de la mort de son fils par l'entremise de M. l'abbé Descombes, curé de St-Pascal-Baylon.

Le jeune écolier, élève de 4ème année au Séminaire, était le frère de M. l'abbé Eugène Descombes, curé de Coppeville, dans l'Ontario Nord.

Il laisse aussi, outre son père et sa mère, M. et Mme Joseph Descombes, frères, M. Joseph Descombes, employé du télégraphe, Henri-Paul Descombes, élève au Séminaire de St-Victor de Trinité, et deux sœurs, Mmes Marguerite Descombes, de Québec et Jeanne Descombes, qui demeure avec M. le curé de Coppeville.

Les restes mortels de la victime de la tragédie ont été transportés à la morgue et le coroner Vallée tiendra une enquête aujourd'hui.

Notre journal prie la famille si soudainement et si cruellement frappée de bien vouloir accepter l'expression de ses très vives condoléances.

LA SÉRIE DES CHEMINS DE FER. Puisque nous venons de mentionner le bill des chemins de fer, disons que son étude à la Chambre Basse pourrait bien retarder la session jusqu'à la fin de décembre.

Déjà, la session dure plus longtemps qu'on l'avait d'abord prévu. Dans les premiers jours, les pronostics voulaient une brève session pour disposer des accords de la Conférence d'Ottawa. "Cinq semaines au plus", disait-on, "et tout sera réglé".

Pourtant, les Communes entrent avec cette semaine-ci dans leur cinquième semaine de travail et la prorogation n'est pas prête de se faire. Après un débat de trois semaines, seule la résolution du premier ministre, proposant une législation pour accepter les accords, est ratifiée. Le bill sera maintenant présenté en première lecture, et tout le débat pourra recommencer avec la deuxième lecture, qui, lorsqu'elle est votée, consacre le principe du bill.

Même alors, ce ne sera pas tout. Il y a 229 changements tarifaires qui font corréler à la législation; 223 de ces items sont contentieux, puisqu'ils varient la cédule tarifaire pour la faire concorder avec les accords d'Ottawa. Préface la série de la discussion sur chacun de ces items sera, avec les observations les plus averties, que le débat durera au moins une dizaine de jours, sinon quinze.

On prête maintenant à l'opposition libérale l'intention de discuter la loi des chemins de fer une fois que les accords d'Ottawa auront été ratifiés. Le premier ministre Bennett a déclaré l'autre jour qu'il n'insistera pas pour faire discuter cette loi importante pendant la première partie de la session, à moins que le Parlement consente à la faire. Puisque les libéraux sont disposés à la passer au crible, dès maintenant, le débat ne saurait durer moins d'une semaine.

Si, d'autres parts, les progressistes de l'ouest, les travaillistes, même certains libéraux obtiennent du premier ministre qu'il consente à consacrer la session à la discussion de la loi des chemins de fer, il est évident que la session sera prolongée.

LA COMMISSION DU RADIO. La session ne fait pas oublier à Ottawa qu'elle est essentiellement ville de fonctionnaires. A part les demandes ordinaires de positions que le gouvernement reçoit plus nombreuses que jamais, à cause du chômage dans l'industrie et le commerce, l'administration est débordée, depuis quelques jours, par une avalanche de demandes de la part de personnes qui voudraient bien se caser dans les bureaux de la nouvelle commission du radio, qui aura probablement ses chambres de travail dans le nouvel édifice des Recherches Scientifiques, rue Sussex.

Actuellement, le gouvernement a en mains une soixantaine d'applications écrites, sans compter des centaines de demandes verbales. Une position que l'on se dispute tout autour de l'édifice, c'est celle de secrétaire de la commission. Toutefois, à défaut d'un secrétaire, bien des candidats accepteraient l'improvisation.

Parmi ceux qui ont fait des demandes verbales, on remarque surtout une foule d'artistes, soit amateurs, soit professionnels, qui brûlent du désir de se faire entendre par l'entremise des hertzienues établies à leurs concitoyens.

Il est bien entendu, cependant, qu'aucune position ne sera octroyée avant le retour de Madrid du colonel A.W. Steele, le troisième membre de la Commission. M. Steele accompagne le ministre de la Marine, M. Alfred Durneau, à la Conférence internationale de la radio, et sera de retour vers la fin de novembre.

Les deux autres membres de la Commission, le président Hector Charlesworth et M. Thomas Maher, s'occupent actuellement des travaux préliminaires au fonctionnement de l'organisme qui leur a été confié.

LE DOUBLE MANDAT. Une autre question qui passionne les fonctionnaires, c'est celle du double mandat. L'an dernier, le gouvernement a décrété par arrêté ministériel que des personnes à son emploi, qui ont le droit de faire de la politique, même municipale, et de se présenter aux honneurs du conseil de ville. Nous connaissons le cas d'un de nos confrères en journalisme, M. Fulgence Charlier, élu contrôleur de la ville d'Ottawa, qui reçoit un ultimatum de la part de l'administration consulaire et dut même démissionner de ses fonctions aux Archives Nationales.

Cette année, toutefois, à la suite de pressions qui ont été faites auprès de lui, le gouvernement a consenti à étudier de nouveau le statut des fonctionnaires. Il en a été question lors d'une réunion du conseil, la semaine dernière, mais les décisions des ministres, s'il y en eut de prises, n'ont pas transpiré à l'extérieur du bloc de l'Est où les séances se tiennent.

En attendant le bon plaisir du gouvernement, les fonctionnaires, surtout ceux que la politique municipale intéresse, vivent dans l'anxiété.

UN DOCUMENT EMBARRASSANT. Le Ministre des Chemins de fer, le Dr. Macdonald, a déclaré l'autre jour en Chambre que les chemins de fer contenaient les témoignages rendus lors de l'enquête sur les chemins de fer devant la Commission Duff.

Ceci a donné lieu à une situation très embarrassante pour certains des témoins qui ont comparu devant la Commission, siégeant à huis-clos, et invités à parler librement du bloc de l'Est où les séances se tiennent.

Par exemple, on découvre en feuilletant les bouquins que le nouveau président du Canadian National, M. S.J. Hungerford, est un partisan de l'initiative privée, "si j'avais la direction des affaires, dis-je, au commissaire-enquêteur, je ferais en sorte que les deux réseaux fussent contrôlés par l'initiative privée. Toutefois, cela est impossible..."

M. Hungerford n'hésita pas à affirmer que les chemins de fer de l'Etat ont poussé trop loin leurs dépenses pour la construction d'hôtels, pour l'organisation d'une marine marchande, et jusqu'à un certain point, pour l'amélioration du service des passagers.

Les témoins ne se prononcèrent pas très favorablement, non plus, quant à l'utilité du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Chacun des cinq volumes qui contiennent des expressions d'opinion aussi franchement données, renferme 1.000 pages, et l'on découvre, en s'entretenant à travers cette masse de papier que le projet du président du C. N. R., M. Beatty, proposant que les chemins de fer de l'Etat fussent loués à

pour une certaine période au réseau du Pacifique Canadien fut repoussé tant que certaines modifications suggérées par le président du C. N. R., M. Beatty, ne seraient acceptées.

Depuis lors, cependant, Sir Henry a été forcé de démissionner...

ECHOS D'UNE SAISIE DE LIQUEURS

QUELQUES SCENES DANS NOS CIMETIERES HIER



Ces photographies prises par l'artiste du "Soleil" font voir quelques scènes qui se déroulaient, hier après-midi, au cimetière St-Charles et au cimetière Belmont, où une foule nombreuse était allée porter aux parents et amis défunts l'hommage de ses prières. En haut, à gauche, on voit l'auimonier du cimetière commençant, au pied de la croix centrale, les prières du chemin de croix. Les autres photographies montrent des parents priant sur la tombe de leurs défunts.

EXPOSITION D'HISTOIRE NATURELLE

L'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture, a participé, hier, à la séance de clôture de cette exposition à l'Académie Commerciale — M. G. Beaulieu présidait la réunion.

"Ce n'est pas quelques minutes, mais quelques heures que j'aurais voulu passer à examiner tous les exhibits", a déclaré, hier soir, l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, à la suite de la séance de clôture de l'exposition d'histoire naturelle qui a été tenue à l'Académie Commerciale depuis quelques semaines. "Je n'ai fait qu'y passer, malheureusement, et je n'ai pu y jeter qu'un rapide coup d'oeil d'ensemble. Mais ce que j'ai vu m'a grandement intéressé et à plusieurs points de vue."

"C'est d'abord que nous ayons de si fervents naturalistes, parmi nos jeunes, et qu'ils aient fait preuve non seulement de bonne volonté et d'amour du travail, mais encore de persévérance dans la recherche et d'un goût très sûr dans la présentation de ces herbiers, de ces échantillons de minéraux recueillis dans nos champs et de ces collections d'insectes. Cela permet de constater que nous sommes capables tout comme les autres, nous du Québec, de nous adapter à l'aspect curieux et qu'ils n'avaient jamais vu, qui sont à la base même de notre industrie basique : l'agriculture."

"Il n'y a pas encore bien des années, continuait le ministre, les gens s'occupaient avec ironie quand il leur arrivait d'apercevoir un naturaliste armé de son mousetrap, à la recherche des papillons. Dieu merci! on comprend mieux, aujourd'hui l'importance des sciences naturelles, on n'y trouve plus sujet au ridicule."

Il fait bon de voir des gens de cœur, d'esprit et de valeur qui se livrent à ces mêmes sciences spéculatives, si dédaignées autrefois dans notre province. Quand elles auraient pour effet que de développer les aptitudes intellectuelles des jeunes, ce serait déjà à leur honneur. Mais ce n'est pas là leur seul avantage. Les sciences naturelles sont bien faites pour animer la vie supérieure de l'intelligence. Lorsque le créateur a condamné l'homme à gagner son pain à la sueur de son front, d'imagine qu'il voulait parler aussi de la nourriture intellectuelle. Or quelle étude plus belle et plus profitable que celle de la nature."

Puis M. Godbout a remercié et félicité comme il le méritait les organisateurs de cette magnifique exposition. Elle a permis à un bon nombre de constater, à leur grande surprise, qu'il existe, dans le Québec, une quantité surprenante d'insectes à l'aspect curieux et qu'ils n'avaient jamais remarqués; au moins autant d'herbes de toutes formes et de toutes dimensions que la plupart seraient incapables de reconnaître dans

FATAL ACCIDENT

Beauceville, 7. — (D.N.C.) — Un bien triste accident vient de plonger dans un deuil profond l'une des familles les plus estimées de St-François de Beauce par la mort de M. Arthur Roy, cultivateur de cette paroisse. Mercredi dernier, M. Roy montait sur le toit de sa grange en réparations, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur d'une dizaine de pieds sur le sol. Il se frappa le côté gauche sur une lourde pierre de bois. M. Roy, qui était âgé, ne put se relever qu'une demi-heure plus tard et réussit à se traîner péniblement jusqu'à sa résidence. Le docteur Beaucenne fut immédiatement appelé et constata que le blessé avait deux côtes d'enfoncement, mais aucune blessure grave. Dans la nuit, M. Roy souffrait considérablement et, jeudi, son médecin, qui lui fit une nouvelle visite, constata une fois de plus qu'il n'y avait rien de grave et lui donna un calmant. A peine venait-il de quitter le malade que M. Roy rendait le dernier soupir, sans une plainte, sans une parole. Le prêtre, appelé en toute hâte, l'administra sous condition. Une syncope de cœur l'avait emporté. Le défunt avait communiqué la veille, jour des Morts, avec sa famille. On devine l'émotion causée par cette mort soudaine.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis Roy. Sa belle-mère, madame Simon Roy, de St-Georges.

Le défunt était l'un des cultivateurs les plus en vue et les plus prospères de la paroisse. Il était âgé de 53 ans et laisse une épouse, née Léa Roy, et quatre filles : madame Joseph Jacques (Irène), St-Joseph de Beauce, Mère St-Laurent Justine, des dames de Jésus-Marie, Beauceville, madame Alphonse Tonnue (Madeleine), de St-François, et Alice ; six garçons, Nelson, de St-Georges, Oram, Laurent, Georges-Henri, Bernard et Gaston, tous de St-François. Un frère, M. Joseph Roy, secrétaire de la Société d'Agriculture. Ses beaux-frères, MM. Augustin Bolduc, de St-François, Gédéon Roy, de Montréal, Antonio Roy, de St-Georges, Adélard Roy, de Beauceville, Wilfrid Roy, Tréfilé et Louis

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 7 NOVEMBRE 1932

Quand nous arrêterons-nous ?

Nous venons de vivre trois années de crise. Toutes les fortunes, grandes et petites, ont été frappées ; des milliers d'industries ont fait faillite ou ne se sont maintenues qu'à grand-peine ; dans l'Amérique du Nord seulement, dix à douze millions de chômeurs sont au crochet de l'Etat ou des institutions de secours.

Pour ces raisons, le pouvoir d'achat du public est diminué d'un tiers environ pour cent. Le commerce de détail vit d'une clientèle à moitié ruinée ; le commerce de gros ne tire du détail que de maigres commandes, et le manufacturier, naturellement, ne fabrique que ce qui se vend, c'est-à-dire, fort peu. D'où une diminution générale de revenus.

Cette situation n'est pas nouvelle. Tout le monde ne la connaît que trop. Mais il est des éléments qui semblent n'en avoir pas tenu compte : les divers gouvernements. Ceux-ci n'ont pas restreint les dépenses d'avant 1930. En bien des cas, ils les ont accrues. Les taxes sont restées au même point ou même ont été augmentées. Le contribuable, appauvri, est obligé de prendre le peu qui lui reste pour remplir la caisse de l'Etat, en l'occurrence, un trou sans fond comme le tonneau des Danaïdes.

Dans son dernier discours à Montréal, l'honorable M. Taschereau attirait l'attention de ses auditeurs sur cette tragique anomalie. Aussi affirmait-il sa détermination de ne pas augmenter les taxes, cette année, et de pratiquer la plus stricte économie. Puisse sa parole être entendue de toutes les administrations du pays ! Il est en effet déraisonnable, illogique et dangereux que seules les obligations imposées par l'Etat soient restées les mêmes, quand les revenus individuels, les profits, les dividendes, les salaires et les prix des produits ont diminué dans des proportions inouïes. Les gouvernements, en l'occurrence, ne se contentent pas de raser le peuple, ils lui enlèvent même la peau.

Il est inconcevable, par exemple, que les dépenses du fédéral, après avoir été de \$388,000,000 en l'année 1929, soient de \$449,000,000 en 1930 et de \$454,000,000 en 1932 ; il est non moins inconcevable que la dette nationale, après avoir été constamment réduite entre 1923 et 1930, ait été accrue de \$83,000,000 en 1931 et de \$119,000,000 en 1932. Il s'en est suivi une augmentation d'impôts par tout le pays, impôts qui ont frappé toutes les sources de production, tous les commerces, tous les métiers, et qui ont drainé vers le trésor des capitaux qu'il aurait fallu laisser à l'initiative privée pour refaire la vie économique aux abois.

Le 31 mars 1914, chaque citoyen du pays, participant dans la dette fédérale, payait \$1.68 en intérêts. En 1922, chacun d'eux payait \$12.00. On ne compte pas là-dedans les dettes provinciales et municipales, qui ont fait aussi un bon formidable et qui, dans bien des cas, ont accablé les petites administrations à la banqueroute. Les taxes provinciales étaient de \$50,000,000 en 1916. Elles étaient de \$109,000,000 en 1928, et elles n'ont sûrement pas diminué depuis. C'est ce qui faisait récemment jeter le cri d'alarme à M. Gordon Scott, quand il disait que, sous prétexte de progrès et d'améliorations, même de socialisation, on avait conduit les provinces sur le chemin du désastre. MM. Gordon et Taschereau sont en cela pleinement d'accord. Ils voient avec crainte le fardeau énorme qui pèse sur les contribuables. Parfaitement au courant de la vie municipale, ils savent qu'une foule de citoyens de la campagne, particulièrement chez les cultivateurs, sont aujourd'hui dans l'impossibilité de payer leurs taxes. D'où il résulte un inconcevable malaise aux sources de la principale industrie de la nation.

C'est pourquoi il faut à tout prix que les gouvernements, soit du Canada, soit des provinces, soit des municipalités, se préparent à confiner leur budget au strict nécessaire, délaissant même les travaux utiles, afin de laisser respirer un peu la fortune privée et permettre un retour des capitaux à ses vraies fins, c'est-à-dire, à la production ou à la création de nouvelles richesses.

Donc, un mot d'ordre, partout : "Economie et encore économie !" Nous insisterons de toutes nos forces sur cette devise de nos temps troublés, où il s'agit d'empêcher cette course néfaste à l'Etat-Providence, qui tarit les énergies individuelles et nous mène droit à la socialisation générale. Nous reviendrons sur le sujet.

Les élections allemandes

Le fait le plus significatif des élections d'hier, en Allemagne, est l'échec de Hitler et de son parti. Il a perdu environ deux millions de ses fidèles, ce qui donne un coup sérieux à son prestige. L'étoile de l'agitateur-aventurier est évidemment en baisse. Tant mieux pour la paix de l'Allemagne, nous dirions pour la paix du monde.

Hitler, qui n'était pas même allemand, jusqu'à l'an dernier, avait réussi à se créer, par des discours incendiaires et des appels enflammés au nationalisme allemand de même qu'au sentiment militariste, une immense popularité. Il était un danger pour l'Europe. Il profitait des misères du pays pour inciter le peuple au désordre et à la revanche. Il avait, par son talent de tribun, réussi à former une milice indépendante, dont le nombre équivalait à celui des plus fortes armées du monde. Qui plus est, il était en train de prendre, au Reichstag allemand un pouvoir souverain. Les élections d'hier viennent de lui donner le coup fatal. Hitler a fait un long feu. Il lui aurait fallu, pour réussir, un coup de force soudain, l'an dernier, alors qu'il était à son apogée. Mais il n'avait pas l'étoffe d'un Mussolini, il devait nécessairement décliner. Il ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Malheureusement, les partis allemands se sont partagés les voies de telle façon qu'aucun groupe ne dispose de la majorité absolue. Von Papen n'a pas eu le résultat qu'il espérait. Il lui fallait compter sur une coalition de centristes et de nazis dissidents, qui appuieraient sa politique et éviteraient ainsi aux Allemands une nouvelle élection, qui serait démoraleuse pour le commerce, l'industrie et les affaires intérieures et extérieures.

Tout porte à croire que les Allemands, délaissant les hétéroclites extrémistes, formeront une coalition assez forte pour se défendre des communistes grandissants (socialistes et communistes ont cent sièges) et revenir à un gouvernement plus sain et plus stable.

C'est là le moins l'espoir d'un grand nombre. On compte sur une consolidation du pouvoir afin que les nations, une fois passées les élections américaines, puissent se consacrer de nouveau pour discuter des dettes de guerre, des traités, des tarifs et autres questions qui, dans le moment, entravent le retour à la prospérité et menacent la paix.

Funeste imprévoyance

Sous ce titre, M. Jean Guiraud écrit dans la "Croix", de Paris, un article fait pour la France d'abord, mais qui pourrait tout aussi bien s'adresser à tous les gouvernements du monde. Cet éminent journaliste condamne en ces termes les extravagances des chefs de pays :

"On a pris l'habitude de voter des dépenses à tour de bras, sans se demander sur quelles ressources elles seraient imputées. De là ces cahiers de crédit supplémentaires qui, chaque année, ont dû compléter l'insuffisance des crédits et bouleverser un budget artificiellement bouché. Cette pratique déplorable, qui conduirait rapidement à la ruine tout particulier qui la suivrait, est le résultat de l'initiative individuelle des députés pratiquant la surenchère électorale, sans se préoccuper le moins du monde de l'équilibre budgétaire ; et elle continuera tant que nous n'aurons pas demandé de nouvelles dépenses sans les ressources qui devront les solder."

"Les ministres n'ont pas toujours eu le courage de s'opposer à ces gaspillages, et souvent même ils les ont eux-mêmes pratiqués pour satisfaire leurs majorités et leur gagner des électeurs."

"Il est une autre sorte d'imprévoyance qui est encore plus funeste, parce que, après avoir mis en désarroi le budget en discussion, elle hypothèque ceux des années suivantes, et souvent pour de longues périodes et en des proportions géométriques."

"Elle consiste à voter des lois nécessitant pour leur exécution des sommes qu'on se garde bien d'évaluer sérieusement et qui doivent augmenter avec l'extension du fonctionnement de la loi, si bien qu'on commence par engager des millions pour arriver ensuite à des milliards."

"Or, bien rarement, pour ne pas dire jamais, on évalue d'avance les sommes qui seront ainsi engagées, ce qui est le comble de l'imprévoyance et nous rappelle le fils de famille prodigue que l'on dotait d'un Conseil judiciaire parce qu'il dépense sans examiner ses disponibilités."

"Ceux qui pratiquent cette politique financière essayent de la justifier en présentant ces lois coûteuses comme utiles et même nécessaires. Mettant la charge avant les bénéfices, ils les votent d'abord parce que, disent-ils, elles s'imposent, et puis ils tirent une traite d'une valeur X sur l'avenir."

Mauvaise politique, même si l'on s'agit de lois d'une utilité indiscutable. J'en appelle à tous mes lecteurs. Ne leur arrive-t-il pas à tout instant de penser à une acquisition qui serait pour eux, pour leur femme, pour leur foyer d'une incontestable utilité ? La font-ils hic et nunc, cette acquisition, ou plutôt n'attendent-ils pas le moment où des économies soigneusement mises de côté leur permettront de se la payer ?

Cet article réveille en nous une foule de souvenirs. On y voit la condamnation de la politique de nos chemins de fer, de nos ports de mer (Churchill) et, "last but not the least", de la canalisation du Saint-Laurent. On a mis une tête de géant sur un corps de nain. Et les jambes de la nation ploient à se rompre.

NOTES ET COMMENTAIRES

LE PRINCE DE GALLES ET L'IRLANDE

Le prince héritier de Grande-Bretagne aura besoin d'un certain courage pour aller inaugurer le nouveau parlement de Belfast. Les nationalistes irlandais lui ont fait savoir qu'il n'était pas le bienvenu en leur pays. Ils prétendent que cette visite royale "tend à représenter fausement le peuple comme loyal envers un empire qui l'opprime".

Reste à savoir si ces républicains représentent la majorité. Ils sont les plus remuants et les plus ardents des Irlandais. Mais il y a, à côté d'eux, une multitude de modérés qui suivent M. Cosgrave, ce pauvre Cosgrave que l'on a fait lapider, hier, dans un théâtre où il prononçait un discours contre les extrémistes.

Quoi qu'il en soit, le prince de Galles rencontrera dans l'empire, pour la première fois, des visages vraiment hostiles. Il a été dans toutes les parties du monde sans déclencher aucune tumulte.

Nous nous rappelons sa première visite au Canada. Il passait dans les rues de nos villes au milieu d'un cortège triomphal. Nous nous rappelons le jour, où, tout jeune, blond comme un chérubin, aimé de tous, hommes et femmes, il passait au milieu d'une double haie d'un demi-million de Canadiens. L'accueil ne sera vraisemblablement pas le même en Irlande.

LA FILLE DE RASPOUTINE

Aucun homme n'a fait plus parler de lui que le moine russe Rasputine. Il fut toutpuissant à la cour de l'ancien régime, où il avait ses entrées libres. On lui attribuait tous les forfaits. L'amitié qu'avait pour lui l'impératrice a été interprétée de toute façon, et les commentaires étaient remplis d'horreurs. Rasputine fut assassiné dans des circonstances mystérieuses par un officier russe, qui après coup, a fait des confessions éloquentes.

Or, le moine avait une fille, fort jolie ma foi, s'il faut en croire des photographies. Elle a fait récemment son apparition à Paris, comme fille de cirque, et, qui plus est, elle a entrepris de venger la mémoire de son père. Nous lisons à ce sujet dans la "Croix" :

"La chronique nous apprend que Marie Rasputine se présente au public parisien dans un cirque ! "Rasputine ! Rien n'est plus lourd à porter qu'un grand nom. Quand je dis "grand", je sous-entends grand par la renommée comme par la tragique ou le sublime, par le faste ou le cynisme."

"Et le nom de Rasputine est demeuré grand par tous ces côtés-là. Il a fanatisé, il a commandé en maître à la cour de toutes les Russes, il a façonné des destins. Il a fasciné, il a fait trembler des vies, trembler et tomber aussi !"

"Ce moine terrible faisait le vide autour de lui, on le fuyait. Sa fille entend faire tout l'opposé, elle attend chaque soir la foule et, tandis que le père ne savait que se faire craindre ou haïr, elle sollicite les applaudissements."

"Lui, dressait les masses de ses yeux impératifs. Elle, de son long fouet de paolette, caresse la croupe de ses poneyes. Elle les fait tourner sur la piste, les encourageant de sa voix ; lui, ne savait qu'écraser de la botte ce qui était à sa portée."

"Et pourtant, Marie Rasputine défend la mémoire de son père."

"Dans le "Vol de la Marseillaise", Edmond Rostand a présenté "Le Cirque", un fameux cirque où "Monseigneur Auguste" et ses compères étaient de brillants, mais sinistres premiers rôles. Ils ont excellé à nous rapporter l'apprentissage de la dressure de poneyes, à l'aide de son père."

QUESTIONS ACTUELLES

Impartiaux, neutres ou indépendants.

Dans un numéro de l'"Action Catholique" qui m'était passé inaperçu, M. Thomas Poulin revient à la charge et m'accuse de confondre "impartial, indépendant et neutre". Je n'ai confondu, M. Poulin fait erreur en cela comme en autre chose, et je vais le lui prouver. D'abord, je n'ai jamais parlé d'"indépendant", mot qui signifie exactement : "ne dépendant de personne". Ce n'est pas son cas, j'en suis sûr. Ce n'est pas le mien, non plus. En tous les cas, je n'en ai jamais parlé.

Quant aux "impartiaux véritables", si ces rares oiseaux existent, voici ce que j'en ai dit. J'ai dit et je répète qu'il faut être en politique "médicore" ou "neutre" aurait le même sens, si on ne sentait dans ce dernier mot un peu plus le terme officiel, le mot créé par les chancelleries, et qui nous sert cependant dans le langage courant. Seule une personnalité peu accusée demeure véritablement impartiale, et j'ai dit que c'était à cause de sa pseudo-impartialité que le qualificatif de "bonne" presse était devenu un terme de dérision. "Bonne" ? se demande les gens. Pourquoi "bonne" ? Une campagne politique est une campagne de dénigrement, sous prétexte de morale et de salubrité publique ? Mais ces choses-là crévent les yeux, et son influence n'en ressent, parce que son but véritable est inavoué. Elle n'est pas impartiale !

Ce serait peut-être assez parler de la "Bonne Presse", où j'ai tout de même de charmants amis, obligés de gagner leur vie dans un travail secondaire, comme ce jeune écrivain de la capitale fédérale, qui possède un grand talent, mais qui est lui-même fermement conservateur. Ce serait peut-être assez parler de cette presse à laquelle je ne reprocherai jamais, non plus, son manque d'intérêt. A part la différence des talents, des réactions et des groupements politiques, il faudrait aussi remarquer que cette insignifiance disparaît en certains lieux si tout le monde vouloit franchement se montrer ce qu'il est. "Plus l'écritain sent vivement, plus sa partialité est évidente" disait-il. Le sang qui bouillonne en lui l'empêche d'être froidement indifférent. Il prend toujours parti avec passion, et de cette chaleur extrême jaillit l'éclat de son talent, etc. "Mais ce qu'on reproche à M. Poulin, c'est une équité relative inspirée par une grande loyauté de conscience", etc. Voilà ce que je disais de l'écrivain politique et que ne retire rien. Libre à M. Thomas Poulin de faire autrement si dans son âme et conscience il se croit impartial, s'il croit à une "bonne impartialité". Mes ses lecteurs ne jugeront toujours en dernier ressort son talent que dans la mesure où ils auront été émus : que par le "je ne sais quoi" d'éloquence et de passion qui sortent de sa plume. Je l'attends ce jour-là.

Comme j'ai limité mon sujet à la politique (et à la littérature) je n'ai pas à me défendre sur un autre terrain. J'ai dit que l'écrivain politique impartial s'il existait quelque part, serait nécessairement "médicore", et que personne ne le lirait. Je dirai plus aujourd'hui : il n'existe pas un seul historien français (à part l'abbé Anquetil, peut-être) qui soit vraiment impartial ; tous sont ou bien une cause ou un parti quelconque, et c'est cela qui les rend intéressants. Chez les Romains, le plus grand des historiens est en même temps le plus passionné, le plus partial des hommes ! Est-ce que cela n'est pas l'évidence même ? Pourquoi écrire, si vous ne sentez rien, si vous ne semblez pas ?

Très surpris par la coacécie de l'écriture, pour un délégué à Genève, j'ai tout de même dit que M. Poulin m'adressait en me disant que je manquais de jugement, c'est la défense ordinaire de ceux qui manquent de talent. Je ne m'en porterais pas plus mal que ce pauvre Rousseau, autre coacécie catholique que je lui cité de préférence à Taine qui dit la même chose sur l'impossibilité d'être impartial en politique, et dont on ne saurait récuser la pensée, à moins d'être médicore et mou.

Quant aux injures que M. Poulin m'adresse en me disant que je manquais de jugement, c'est la défense ordinaire de ceux qui manquent de talent. Je ne m'en porterais pas plus mal que ce pauvre Rousseau, autre coacécie catholique que je lui cité de préférence à Taine qui dit la même chose sur l'impossibilité d'être impartial en politique, et dont on ne saurait récuser la pensée, à moins d'être médicore et mou.

Un soir, il y a de cela quelques années, M. Poulin délégué à Genève fit trois kilomètres à pied pour "liquider" son affaire sur la tombe de Jean-Jacques Rousseau, qui avait pourtant été inhumé ailleurs. Il m'a même raconté la chose, ce qui donne une excellente idée de son jugement.

Très surpris par la coacécie de l'écriture, pour un délégué à Genève, j'ai tout de même dit que M. Poulin m'adressait en me disant que je manquais de jugement, c'est la défense ordinaire de ceux qui manquent de talent. Je ne m'en porterais pas plus mal que ce pauvre Rousseau, autre coacécie catholique que je lui cité de préférence à Taine qui dit la même chose sur l'impossibilité d'être impartial en politique, et dont on ne saurait récuser la pensée, à moins d'être médicore et mou.

Un petit employé lit et relit l'offre avec des yeux de convoitise. — Alors, qu'est-ce que tu attends ?... j'en ai une petite femme — ondulation !

Le choix doit être difficilement : Que de voitures... que de marques... que de réclames qui vous arrachent la rétine !

Il s'est créé là une langue utilitaire et barbare, que les jeunes comprennent parfaitement, mais qui paraît bien à ceux qui ont trop fréquenté Horace et Virgile :

8 CV. Moteur 4 cylindres 68 x 100. Vitesse max. 100 km/h. Consommation : 3,000 l/m 30 CV. Voie 1 m. 34. Empattement 2 m. 70. Fonctionnement des roues indépendantes à l'arrière. Avantage considérable de ce système la position absolue et permanente verticale des roues cependant que les roues des essieux oscillent sur un écouleur très fort (position 0 jusqu'à position X aux grands chocs).

Solidarisation des engrenages par élasto-bloc, etc.

Et les formes les plus diverses, depuis le lourd camion carré, le bolide trapu, jusqu'au cabriolet élégant ont été créés, ont été calculés pour diminuer la résistance au vent, pour diminuer la résistance à l'eau, etc.

Les prix sont plus variés encore. Il y a la tentation d'achat de 10,000 francs, pour les clients souffrant d'impécuniosité.

que vous n'avez rien à dire ? Alors, faites des nouvelles, des potins, mais ne parlez pas de politique, puisque vous êtes impartial ou neutre.

Je maintiendrais donc ce que j'avais l'intention de dire : "Si vous êtes des conservateurs, vous aurez dans la Bonne Fibuste une chance de succès (en politique) quand vous montrerez votre pavillon sous ses vraies couleurs, car alors, avec la sincérité, le talent ne vous manquera peut-être pas, mais si vous êtes des impartiaux amorphes, alors adieu les faveurs de la masse, car les gens s'éloignent de ceux qui ne sont ni chair ni poisson, ou de ceux qui font campagne sous de faux prétextes."

Je n'ai jamais rien cité de Victor Hugo, dont l'œuvre littéraire est admirable et la carrière politique absurde. Hugo n'est pas un homme d'Etat, mais c'est un formidable professeur d'énergie. Quand à Chateaubriand, plus complexe et plus intelligent, c'est tout de même un bonhomme plus intéressant que Jean-Marie Tardivel, l'auteur du "Diable au XIXème Siècle". Dans son œuvre politique, il y a bien du dédain, mais ce qui reste bon est remarquable. Il a prévu tout ce qui se passa aujourd'hui, par l'avènement de la démocratie et la domination des foules. C'est aussi l'écrivain qui a renouvelé de fond en comble l'imaginaire française et son influence a été telle que de nos jours de graves penseurs — Maurras, Paul Léon, Bellesort, Girard et autres, lui consacrent encore cent volumes par année. J'ai peur qu'on en fasse un peu moins pour M. Poulin !

Hugo et Chateaubriand n'ont jamais été considérés par des gens réellement instruits comme le "nombri" de la pensée humaine", dit M. Poulin. (Entre nous : quelle élégance de style. Comme un homme charmant ces choses-là sont dites !) Passe encore pour Hugo, dont je n'ai pas du tout parlé, mais Chateaubriand est avant tout le défenseur officiel du christianisme au XIXème siècle, et c'est à ce titre de grand, de génial écrivain catholique que je lui cité de préférence à Taine qui dit la même chose sur l'impossibilité d'être impartial en politique, et dont on ne saurait récuser la pensée, à moins d'être médicore et mou.

Quant aux injures que M. Poulin m'adresse en me disant que je manquais de jugement, c'est la défense ordinaire de ceux qui manquent de talent. Je ne m'en porterais pas plus mal que ce pauvre Rousseau, autre coacécie catholique que je lui cité de préférence à Taine qui dit la même chose sur l'impossibilité d'être impartial en politique, et dont on ne saurait récuser la pensée, à moins d'être médicore et mou.

Un soir, il y a de cela quelques années, M. Poulin délégué à Genève fit trois kilomètres à pied pour "liquider" son affaire sur la tombe de Jean-Jacques Rousseau, qui avait pourtant été inhumé ailleurs. Il m'a même raconté la chose, ce qui donne une excellente idée de son jugement.

Très surpris par la coacécie de l'écriture, pour un délégué à Genève, j'ai tout de même dit que M. Poulin m'adressait en me disant que je manquais de jugement, c'est la défense ordinaire de ceux qui manquent de talent. Je ne m'en porterais pas plus mal que ce pauvre Rousseau, autre coacécie catholique que je lui cité de préférence à Taine qui dit la même chose sur l'impossibilité d'être impartial en politique, et dont on ne saurait récuser la pensée, à moins d'être médicore et mou.

Un petit employé lit et relit l'offre avec des yeux de convoitise. — Alors, qu'est-ce que tu attends ?... j'en ai une petite femme — ondulation !

Le choix doit être difficilement : Que de voitures... que de marques... que de réclames qui vous arrachent la rétine !

Il s'est créé là une langue utilitaire et barbare, que les jeunes comprennent parfaitement, mais qui paraît bien à ceux qui ont trop fréquenté Horace et Virgile :

8 CV. Moteur 4 cylindres 68 x 100. Vitesse max. 100 km/h. Consommation : 3,000 l/m 30 CV. Voie 1 m. 34. Empattement 2 m. 70. Fonctionnement des roues indépendantes à l'arrière. Avantage considérable de ce système la position absolue et permanente verticale des roues cependant que les roues des essieux oscillent sur un écouleur très fort (position 0 jusqu'à position X aux grands chocs).

Solidarisation des engrenages par élasto-bloc, etc.

Et les formes les plus diverses, depuis le lourd camion carré, le bolide trapu, jusqu'au cabriolet élégant ont été créés, ont été calculés pour diminuer la résistance au vent, pour diminuer la résistance à l'eau, etc.

Les prix sont plus variés encore. Il y a la tentation d'achat de 10,000 francs, pour les clients souffrant d'impécuniosité.

Il y a aussi la voiture 12 cylindres Pulman 7 places 28 CV., à 240,000 francs, une fortune, qu'un chauffeur excité peut anéantir en une seconde, au coin de la première rue...

CHEZ LES AUTRES

Un jeu dangereux

Quelques hausses récentes, aux Bourses de New-York et de Montréal, ont fait ressusciter, chez quelques anciens spéculateurs pourtant mal échaudés, un secret désir de se procurer de nouveaux stocks et de gagner rapidement de gros magots d'argent.

Répetons que la spéculation est un jeu très dangereux, un jeu, qui, à la longue, appauvrit beaucoup plus de gens qu'il n'en enrichit. Depuis trois ans, les spéculateurs ont essayé plusieurs lavages en règle, lavages qui ont entraîné la ruine d'un grand nombre d'entre eux. Si ces calamités ne les ont pas assagés tout à fait, puissent-elles, du moins, les inciter à plus de prudence. Au souvenir des dures épreuves par lesquelles ils ont passé, les éparpillés canadiens ne peuvent faire autrement, semble-t-il, que de se montrer soupçonneux. Que ceux qui ont des capitaux à placer les mettent en lieu sûr. Même s'ils ne rapportent que de petits intérêts, ils seront à l'abri des commotions et des tourmentes qui menacent toujours la Bourse et les placements hasardeux que l'on y fait.

On se plaint avec assez de raison que les affaires, au Canada et ailleurs, passent par une période de stagnation. Raison de plus pour ne pas confier des sommes péniblement gagnées au premier brasseur d'affaires que l'on rencontre.

Pour se payer le luxe de jouer à la Bourse, il faut être riche et armé. Il arrive même que ceux qui ont les reins les plus forts subissent des coups mortels lorsque la débâcle se produit. Cela a été dit bien des fois depuis quelques années. Mais beaucoup ont la mémoire courte et l'oublient.

(La Tribune)

AU FIL DU JOUR

On vend du sommeil

C'est l'insertion que l'on pourrait mettre au-dessus de certains établissements dont parle Reclam's Universum, une publication de Leipzig.

Tout y est préparé pour assurer aux clients quelques heures de repos parfait. On n'y entend aucun bruit, de la cave au grenier. Les planchers sont recouverts de caoutchouc. On y a installé des appareils pour assourdir tous les bruits. Un silence complet règne à l'intérieur des cabines réservées à chaque dormeur.

Employé vous conduit, après que vous avez déposé quelques sous, à votre chambre, vous échangeant un seul mot. Et vous n'avez aucune question à lui adresser, car tout est préparé minutieusement. Vous lui dites seulement l'heure à laquelle vous désirez être réveillé.

Et vous vous endormez sur un lit de métal, le dernier mot en hygiène juridique, le dernier mot en hygiène juridique, le dernier mot en hygiène juridique, le dernier mot en hygiène juridique.

Et l'auteur de l'article se demande comment des gens peuvent se résoudre à dormir sur les bancs des parcs quand, pour quelques sous, ils peuvent avoir cinq heures d'un sommeil tranquille et réparateur.

Méfiance... Aujourd'hui que Krueger n'est plus l'homme le plus riche de la Suède c'est M. Carl Kempe, qui possède avec sa famille la plupart des forêts, des scieries et des meuneries de son pays.

Il gère aussi de nombreuses entreprises agricoles. Son château d'Ekolund, près de Stockholm, passe pour l'un des plus beaux des contrées nordiques.

Au nombre des intimes que traitait de temps en temps M. Kempe, figuraient le roi et prince héritier de Suède. Hélas ! depuis la mort de Krueger les notes royales n'ont plus paru au château d'Ekolund.

La grande fortune, à présent, n'inspire guère confiance, et l'adage fameux sera bientôt modifié : dis-moi quel riche tu hantes et je te dirai qui tu es.

Une bonne belle-mère Une belle-mère s'était embarquée pour une assez longue traversée. En chemin, elle arriva au bateau fait-il lui couler la vie ainsi qu'aux autres passagers.

Elle fut sauvée par un miracle et recueillie sur un navire qui la débarqua dans un port éloigné.

Grand et le Petit Palais, coule un fleuve humain encore grossi, et que semblent égarer un galop d'Apo-calyptose, les chevaux d'or qui dominent l'Exposition.

Je me retourne. Je regarde, une dernière fois cette ruée monstrueuse et déferlante. Et alors monte en moi la question qui ne peut pas ne pas se poser au cerveau de celui qui pense :

Est-ce là le progrès ? L'humanité avançant d'un stade sur le chemin de la perfection ? Ces voitures suppriment les distances, relient les déserts, apportent la civilisation à tant de peuples barbares, assis, depuis des millénaires, à l'ombre de la mort ?

On bête, est-ce la décadence ? L'homme faisant une divinité d'une possibilité matérielle de bonheur. Ces voitures... Elles tuent peut-être en pleine joie... Elles apportent la civilisation, mais aussi toutes ses tares.

Ne serait-ce pas le serpent qui se mord la queue ?

Et certains potentiels ne semblent-ils pas se retourner contre l'homme, qui ne doit pas s'avancer trop loin dans l'abîme du mystère, sous peine de perdre pied ?

Ne peut-on pas choisir certains fruits aux branches de l'Arbre éternellement défendu ?

Suis-je en présence d'une humanité qui monte ?

Suis-je devant Babylone ? Suis-je devant Byzance, qui ne fut jamais plus brillante que la veille de son effondrement ?

Le soleil, là-bas, disparaît derrière les collines du Mont-Vallérien. La nuit monte sur ces fourmis de plus en plus affaiblies, la nuit grave et sereine, la nuit immense que trouvent infiniment les petites lampes des hommes.

Progrès ? Décadence ?

Aurore ? Crépuscule ?

Secret de Dieu !

Pierre L'ERMITE, (La Croix).



Défaites-VOUS de ce RHUME!

Il y a des hommes et des femmes qui font la guerre aux rhumes tout l'hiver. D'autres ont recours à la protection de l'Aspirine. Une tablette en temps, et les premiers symptômes du rhume ne vont pas plus loin. Si le rhume vous a pris par surprise, continuez l'Aspirine tant qu'il n'est pas parti. L'Aspirine ne saurait vous faire tort. Elle ne déprime pas le cœur. Si vous avez la gorge, sensible, faites-en dissoudre plusieurs tablettes pour vous gargariser. Vous serez soulagé à l'instant. Il y a du danger dans un rhume qui tient des jours de temps. Pour ne rien dire de la douleur et du malaise que l'Aspirine aurait pu vous épargner ! Chez tous les pharmaciens ; avec instructions éprouvées pour rhumes, maux de tête, névralgie, névrite, rhumatisme.



MARQUE DE FABRIQUE ENREGISTRÉE AU CANADA

MOTS POUR RIRE

Suzanne.—J'ai rencontré un millionnaire, mais il paraît qu'il n'aime pas les femmes.

Pierre.—C'est bien pour cela qu'il est millionnaire.

Madame.—Encore une fois, lorsque vous aurez des observations à me faire, vous me les ferez lorsqu'il n'y aura personne.

Monsieur.—Mais il n'y a personne.

Madame.—Et moi, alors... je ne compte pas.

C'est l'heure du goûter. Sur la table se trouve une appétissante brioche que la maman partage équitablement en deux parts. Elle donne l'une à son petit garçon Bob, et l'autre à sa petite fille Josette.

MENACE DE GREVE

Winnipeg, 7. — (Traduit de la C. P.) — Les groupements agraires du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta vont être saisis cette semaine d'un projet de grève pour le printemps prochain, si le gouvernement fédéral ne vient pas en aide à leur détresse.

D'après ce projet, proné par les agriculteurs du district de Rumsey, dans l'Alberta, tous les agrariens de l'Ouest se refuseraient à ensemenner leurs terres en 1933; on doute cependant de l'accueil réservé à cette proposition.

La plupart des leaders agraires ont gardé le mutisme durant le week-end, attendant d'être saisis formellement du projet en question pour parler. Roy McPhail, nouveau président des Fermiers-Unis du Manitoba, a déclaré qu'avant de venir la son groupement chercherait à conférer avec les autorités fédérales. Quant à M. Anderson, premier de Saskatchewan, il doute que les agriculteurs de sa province veuillent envisager un mouvement de cette sorte. Ils ne feraient, en effet, qu'offrir une magnifique occasion aux autres pays producteurs de blé du monde et concurrents du Canada.

DEUX MORTS TRAGIQUES RAPPORTEES A MONTREAL

Maurice-Auguste Belisle, un jeune homme de 28 ans, est décédé hier matin après s'être tiré une balle de revolver — Une fillette de six ans, Thérèse Gagnon, meurt ébouillantée.

Montréal, 7. (D. N. C.) — Un jeune homme de vingt-huit ans, Maurice-Auguste Belisle, demeurant à 8577, avenue de Chateaubriand, est mort hier matin, vers neuf heures, à l'hôpital St-Luc, des suites d'une blessure causée par une balle de revolver. On a transporté son corps à la morgue, et le coroner Lorenzo Prince tiendra enquête ce matin.

Belisle, d'après la police, était trouvé, jeudi soir dernier, vers 11 heures

45, étendu dans une mare de sang, dans la demeure de son amie. Le jeune homme perdait son sang par une large blessure au-dessus du cœur, tardis qu'un revolver, calibre 32, se trouvait à ses côtés. Transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc, il succomba, hier matin, en dépit des soins des médecins.

Le jeune homme, d'après la police, aurait avoué s'être blessé lui-même, mais accidentellement, à la suite d'une discussion avec son amie.

Montréal, 7. (D. N. C.) — Une fillette de six ans, Thérèse Gagnon, domiciliée à 34, 14e Avenue, Lachine, est morte, hier soir, vers six heures, à l'hôpital Ste-Justine, des suites de blessures qu'elle s'était

(Suite à la page 7, 8e col.)

La charité qui commence chez soi est exposée à être absente quand quelqu'un en aura besoin.

Une déclaration du gouverneur du pénitencier

(Suite)

pris connaissance à l'hôpital de la prison, hier matin, et avait attaqué l'un de ses gardes, a circulé hier, mais cette rumeur n'a pu être confirmée ni niée, au cours de la journée.

Malgré que le plus grand silence ait entouré la vaste institution pendant la journée d'hier, des centaines d'automobilistes se sont rendus près du pénitencier pendant toute la journée, se tenant sur la montée Saint-François-de-Salles afin de contempler les ruines de l'édifice détruit au cours de l'incendie, vendredi matin.

Pas plus pour ces automobilistes que pour les journalistes, vendredi, la consigne n'a été relâchée.

M. Martin Demers, résident de Saint-Vincent-de-Paul depuis 72 ans, a fait une description vivante de la manière dont Crosby fut emprisonné dans les flammes au troisième étage de l'édifice incendié, vendredi matin.

"Du toit de l'escalier de sauvetage du collège Laval, situé à une faible distance des murs du bague", dit M. Demers, "nous pouvions voir le prisonnier noir gesticulant dans les flammes".

"Crosby, après avoir mis le feu au premier étage de l'édifice de pierre, se sauva immédiatement à toute vitesse au troisième étage, où il mit également le feu. Il fut cependant victime de son imprudence et fut soudain enveloppé de flammes, qui lui coupaient toutes les communications avec l'escalier qui lui aurait permis de retourner au premier étage. Nous le vîmes alors faire des efforts extraordinaires, mais vains, pour tenter de se sauver et de fuir les flammes qui le brûlaient.

Les résidents les plus âgés de Saint-Vincent-de-Paul se souviennent d'il y a vingt ans, alors qu'une sérieuse émeute se produisit dans l'enceinte du pénitencier. "Cela", dit M. Demers, "fut une véritable émeute, et tous les résidents du village s'étaient préparés pour faire face à une véritable calamité. Quand l'a-

larme fut donnée, nous nous précipitâmes tous aux portes de nos demeures et l'on nous arma de carabines. A cette occasion, l'émeute avait été déclenchée quand un détenu se sauva. Ce prisonnier avait lancé une corde munie d'un grappin par dessus le mur, et avait rapidement escaladé ce mur. Cependant, malheureusement pour lui, quand il arriva au haut de la muraille il fut vu par un garde qui le visa avec sa carabine, fit feu et tua le fugitif dont le cadavre tomba sur le sol d'une hauteur de 30 pieds."

Le vieux citoyen qu'est M. Martin, déclare avoir suivi attentivement tout ce qui s'est passé au bague depuis 40 ans et ne se souvient que d'une seule évasion qui ait été chanceuse. "Cet homme", dit M. Demers, "se nommait Eumaine. Il se sauva avec un complice, le nom de Filatrault. Pendant que ce dernier fut recapturé, on ne trouva jamais aucune trace d'Eumaine. Le colonel Piuze, dit le vieillard, connaît bien la discipline et a fort bon cœur. Tous les résidents d'aujourd'hui sa méthode de conduire les forçats."

M. Demers a également ajouté qu'au cours des émeutes de vendredi, le garde Joannette, qui gardait les émeutiers, allait être frappé d'un coup de couteau dans le bras par un des détenus, quand un autre prisonnier asséna un violent coup de poing à ce détenu qui tomba sur le sol. Pendant qu'il était à terre, ce détenu tenta valablement de couper un des boyaux à incendie, dont se servaient les gardes pour combattre l'incendie. On parvint finalement à lui faire réintégrer sa cellule.

Les Soviats célèbrent un anniversaire

(Suite)

fruits de la revue militaire. On a remarqué dans le défilé militaire l'augmentation frappante de la motorisation des troupes russes.

Au début de la cérémonie, Voroshilov, commissaire à la guerre, a fait prêter le serment de fidélité à plusieurs milliers de soldats massés en formation serrée et remplissant toute la Place. Le défilé de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, des corps de chars d'assaut, et des corps adjoints aux formations militaires modernes, ont défilé pendant plus de trois heures sur la Place rouge.

Tous les commandants de bataillon saluaient et les soldats lançaient des vivats enthousiastes en passant devant l'estrade d'honneur, le visage tourné vers les chefs de l'U. R. S. S.

Puis ce fut le tour des travailleurs et des paysans hommes, femmes et enfants, qui ont envahi la place en bon ordre : masse compacte qui pénétrait sur la place par trois directions, lentement au rythme des chants et des cris de joie. Cette foule humaine a défilé pendant tout le reste de la journée, jusqu'à ce que les ténèbres aient pris la place du jour et terminée cette mémorable journée d'anniversaire.

Un millier de fanfares, depuis les musiques militaires aux musiciens bien entraînés jusqu'aux fanfares formées d'éléments recrutés au hasard, ajoutaient encore au tumulte et au bruit assourdissant qui emplissait l'air sur la place.

Des centaines de délégations, envoyées de tous les points du pays, se sont rendues à Moscou par chemin de fer pour joindre leurs masses à la foule de Moscou. On a remarqué aussi un certain nombre de travailleurs venus de l'étranger.

Il n'y a eu qu'un nombre relativement restreint de personnes, et notamment les membres du corps diplomatique, les dignitaires du gouvernement et du parti et quelques travailleurs, qui aient pu assister au défilé; car la Place était entièrement réservée aux foules qui ont formé cette interminable théorie de soldats et de travailleurs.

Parmi les visiteurs qui ont assisté au défilé, on mentionne Yosuke Matsuo, envoyé spécial du Japon à la Société des Nations pour les délibérations qui auront lieu à propos du rapport Lytton sur les affaires de Mandchourie.

Un incendie

Rouyn, 7.—Vers 4 heures, hier matin, le garage Marier & Rondeau, de cette ville, se trouva, en un rien de temps, par l'explosion de barils de gazoline, transformé en un ardent foyer d'incendie. Les machines automobiles qu'abritait le garage ont été détruites : huit automobiles, un camion et l'autobus qui fait le service, entre Rouyn et Amos. Les membres de la famille Voynaud, qui habitait le logis situé, au-dessus du garage, et les pensionnaires de l'hôtel Windsor, situé tout près, ont dû évacuer ces lieux, en robe de nuit et en toute hâte.

Les pompiers réussirent, mais avec énormément de peine, à sauver les biens Guertin Dubois situés, bien près du garage Marier & Rondeau. Le feu endommagea aussi le salon de barbière Karas et le bureau de télégraphie du Canadien National. Les pertes sont évaluées à environ cinquante mille dollars et ne sont que faiblement couvertes par les assurances.

L'heure catholique

MM. les abbés Arthur Robert, directeur du Grand Séminaire de Québec, et Charles Gosselin, professeur du Collège de Lévis, ont donné les causeries de l'Heure Catholique irradiée par le poste CHRC hier après-midi.

M. l'abbé Robert parla sur le thème suivant : la France et le bolchévisme. Il fit voir que la déchéance des familles est la genèse de la déchéance des peuples. Il exposa les néfastes théories bolchévistes relativement au mariage. Il pressa son auditoire de continuer à suivre fidèlement la doctrine, les enseignements de l'Eglise.

M. l'abbé Gosselin mentionna l'assombrissement effectué, au bénéfice de l'Eglise et de la Patrie canadienne, par le Collège de Lévis, depuis le 15 septembre 1853, date où cette maison fut fondée par l'homme supérieur et le grand apôtre qu'était Mgr La-Joséph Déziel.

Le programme musical fut exécuté par le choral de St-François d'Assise.

Le Soviét au Canada

Halifax, 7. (P. C.) — Les membres de la Ligue pour la défense des Travailleurs Canadiens et de l'Association des ouvriers sans-travail ont célébré aujourd'hui le 15e anniversaire de la révolution russe, 7 novembre 1917. Ils se sont réunis à 128 Upper Street où ils ont entendu plusieurs orateurs leur expliquer la signification de cet événement pour les travailleurs du monde. Un détachement de police a monté la garde autour du lieu de réunion.

Les belles dents

Hier après-midi, à l'Académie Notre-Dame de St-Sauveur, 83 ave. des Oblats, a eu lieu une démonstration fort intéressante, à l'occasion de la distribution des récompenses méritées par les membres de la Ligue des Belles et Bonnes Dents. Cette réunion, qui a été tenue sous les auspices de la Société de Stomatologie de Québec, dont le président est le Dr Reid et le secrétaire M. J.-Emile Bourdon, était sous le patronage de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique, qui avait été invité tout spécialement à représenter l'honorable M. Carroll, retenu ailleurs.

Après la distribution des prix, l'honorable M. Delage a prononcé une brève allocution de remerciements et de félicitations aux organisateurs, insistant surtout sur l'importance et la nécessité de la campagne d'éducation menée avec tant de succès par la Société de Stomatologie de Québec. Il est à espérer que le bon travail commencé se poursuivra avec plus d'ampleur encore, pour le plus grand bien de nos enfants, qui ont besoin de la santé physique aussi bien que de la santé intellectuelle et morale.

Parmi l'assistance, on remarquait particulièrement : l'honorable Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique, le Dr Reid, le Dr Philippe Hamel, le Dr Plamondon, l'échevin Boutet, les R. L. P. P. Oblats de St-Sauveur et un grand nombre de représentants de nos institutions enseignantes.

Voici le programme de la séance :

1. Ouverture. Piano
2. Marche de fête. Paladhu
3. Allegro appassionato. Saint-Saëns
4. Chant. Petite Maîtrise
5. Adresse. Mlle Bérengère Darveau
6. Chant. Petite Maîtrise
7. Distribution des prix
8. Piano. Solo
9. Chant. Petite Maîtrise
10. Hygiène. Dr Perrault
11. Film. Explication du Dr P. Hamel
12. Remerciements
13. Remerciements. Dr V. Palmadon
14. O Canada

Feu J. Chabot

Demain matin, à 8 heures, à St-Malo auront lieu les funérailles de M. Joseph Chabot, décédé à la suite d'une longue maladie à l'hôpital Royal Victoria, à Montréal, jeudi dernier.

Le défunt, qui était âgé de 55 ans et 9 mois, était bien connu à St-Sauveur. Il laisse pour le pleurer son épouse Mme Chabot, née Eugénie Leclerc, six fils : MM. Philippe, Gilbert, Roger, Paul-Emile, Marcel et André Chabot ; une fille, Mlle-Georgette Chabot ; ses frères, MM. Georges Chabot, de St-Charles, Edmond Chabot, de Bienville, Emile Chabot, du Lt Edouard Léopold Chabot, de Bristol, Conn. Il était le frère de madame Julien Plante, de la Rivière-du-Loup de Mlle Juliette Chabot de Québec ; le beau-frère de Mlle Julien Plante Philémon Bussières et Ovide Godin, et de madame Jean Gauthier.

Le cortège quittera la résidence mortuaire, 78, rue Lafayette quelques minutes avant huit heures pour l'église de St-Malo. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La famille en deuil, "Le Soleil" offre l'expression de ses sincères condoléances.

Feu E. Carrier

Nous avons appris avec un vif regret la mort de l'un de nos vieux concitoyens, dans la personne de M. E. Carrier, ancien commis de malade, décédé à l'âge de 80 ans, hier matin, à sa résidence, 46, rue Ste-Ursule.

Outre son épouse, Dame Henriette L'Espérance, il laisse pour pleurer sa mort, une fille, Réverende Mère St-Michel, des Soeurs de la Congrégation, un beau-frère, le sénateur Léo L'Espérance, deux belles-sœurs, Mmes Mathias Grégoire, de Montmagny, et G. Guénette, de Montréal, et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu à la Basilique, mercredi matin, à 9 heures, et l'inhumation au cimetière Belmont. Ses parents et amis sont priés d'assister à ses funérailles.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille du défunt.

L'emprunt fédéral

Montréal, 7. (Spécial) — L'emprunt fédéral, lancé il y a une semaine et qui a pour but de lever un total de \$80,000,000, rencontre de généreuses adhésions et, jusqu'à présent, soixante-quinze pour cent ou \$60,000,000, ont été souscrits.

Dans la journée de vendredi et l'avant-midi de samedi dernier, l'on a reçu de nouvelles adhésions pour un montant de \$4,000,000. Quant à l'emprunt à long terme de \$55,000,000, l'on est rendu à \$35,000,000 de souscriptions, laissant à combler une différence de \$20,000,000.

Samedi, la souscription originale de \$100,000 de la Salada Tea of Canada, a été portée à \$200,000.

D'autres grosses souscriptions ont été reçues en fin de semaine, celles principalement de la Robin Hood Flour Mills, Ltd. et de Canada and Dominion Sugar Co. Ltd. pour des montants de \$100,000 chacune pour l'emprunt à vingt ans.

Accusé de tentative de meurtre

(Suite)

Les habitués des corridors de la Cour des Sessions de la Paix ont été à même aujourd'hui, d'admirer la nouvelle tenue des hommes de la police provinciale. Pour la première fois, ils étaient revêtus de l'uniforme qu'adoptait le chef Léon Lambert qui doit être félicité pour le bon goût dont il a fait preuve.

Le nouvel uniforme ressemble en tous points à celui que portent les agents de Londres, Angleterre. Nous avons dit déjà, il y a quelque temps, en quoi consistait l'habillement de nos agents d'apparence plus imposante.

M. le juge Arthur Fitzpatrick a commencé, aujourd'hui l'audition de la preuve dans l'enquête préliminaire de deux citoyens étrangers de la ville, accusés en leur qualité de comptable et officier d'une compagnie, de s'être parjurés dans une cause de la Cour Supérieure, par un citoyen de Québec.

Cette affaire remonte au mois d'avril 1928. Le plaignant fut à cette époque, arrêté sous l'accusation d'avoir détourné à ses fins

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET

PREMIER MESSAGE

DU

PERE NOEL

Tel qu'irradié hier soir DU POLE NORD

Bonsoir, mes chers petits amis,

C'est votre bon vieux Père Noël qui vous parle.

J'espère que vous êtes tous en bonne santé, et je ne doute pas que vous ayez hâte de me revoir. Moi aussi j'ai bien hâte.

Dire qu'il y aura bientôt un an que je vous ai quittés pour revenir à mon Châteaufort de glace. Comme ça passe. Mais je vous assure que je n'ai pas perdu mon temps.

Ce n'est pas une mince affaire que de fabriquer des jouets pour un si grand nombre de petites filles et de petits garçons. Mais je vous assure tant que je m'encourage d'une journée à l'autre. Je vous dis que vous aurez des beaux jouets cette année. Mes mains sont passées maîtres dans le métier, et ils en ont inventé des nouveaux tous les jours.

Je me propose de me mettre en route bientôt.

N'oubliez pas d'écouter un autre message demain soir à 7 heures au même poste, CHRC.



MANTEAUX D'HIVER

TOUTES DES VALEURS REMARQUABLES -- DES MANTEAUX D'UN CHIC IMPECCABLE -- A DES PRIX ETONNANTMENT BAS



MANTEAUX D'HIVER en un très beau choix de modèles absolument nouveaux, large collet en fourrure, telle que : Loup argenté ou platine, rat musqué, opossum argenté ou australien, castor français. — Des modèles qui comportent tous les nouveaux traitements de fourrure, effet cape, haut des manches donnant un effet d'épaules ressorties, etc., etc. Des valeurs jusqu'à \$42.50. Un achat conclu dans des conditions très avantageuses nous permet de vous les offrir pour

\$29.50 et \$32.50

MANTEAUX D'HIVER — un groupe très spécial — modèles on ne peut plus jolis — le noir y figure pour une bonne proportion — Ces manteaux sont garnis de fourrures de belle qualité. Nuances : Noir, bleu marine, brun, rouge-vin, vert-foie. Des valeurs jusqu'à \$26.50. **\$18.95** TRES SPECIAL

MANTEAUX SPORT

MOINS

25% et 33 1/3%

Nous consentons présentement les escomptes ci-contre, sur le solde de nos manteaux de sport, lequel offre encore un choix magnifique, tant en modèles qu'en teintes. Ils sont confectionnés de tissus d'importation anglaise et française Llama et Tweed et agrémentés de riches garnitures de fourrure.

Ces escomptes que nous accordons sur des prix déjà très bas, constituent des aubaines hors de l'ordinaire. VENEZ VOUS EN CONVAINCRE.



ROUCOULEURS ALLEMANDS AU SOUS-SOL

Un très beau choix — les espèces les plus populaires au Canada. Ces serins sont en condition superbe, beau plumage et bons chanteurs. Ils sont tous garantis mâles, et nous remplacerons n'importe quel serin qui n'aura pas donné ses preuves de bons chanteurs dans un délai de quinze jours de la date de l'achat, pourvu qu'il ait été traité comme il convient.

Nos prix sont les plus modernes, savoir :

ST-ANDREASBERG \$4.98	CHOPPERS \$5.98	PROFESSEURS \$7.98
OFFRE TRES SPECIALE	MELANGE spécial de Paquet, pour serins, la livre	14 x 16 pouces, \$2.39
Un serin mâle ST-ANDREASBERG et une cage en métal blanc de 10 x 9 1/2 x 6 1/2. LES DEUX POUR \$5.59	CAGES en métal blanc 10 x 9 1/2 x 6 1/2. \$1.29	CAGES rondes 13" de diamètre, couleurs assorties, \$2.29
	CAGES émaillées blanc 11 x 13 pouces. \$1.59	CAGES rondes 13" de diamètre, avec tiroir, \$2.59
		CAGES rondes, bleues, 13" diamètre, avec tiroir, \$3.29
		CAGES et SUPPORTS complets, en couleurs, \$3.49

Life Insurance Service

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance.



LE DOLLAR CANADIEN REAGIT FORTEMENT A NEW-YORK. --- REPRISE PASSABLE DANS LES VALEURS ET LE BLE

24 AVANCES ET 3 RECULS DANS LES TITRES CANADIENS

Montréal, 7 (P.C.) — Fermeture — La reprise qui s'est manifestée dès l'ouverture de la Bourse de Montréal ce matin s'est continuée jusqu'en fermeture et la plupart des valeurs ont fermé à leurs plus hauts prix de la semaine. 24 valeurs ont fermé en hausse et 3 en recul. Huit ont compté des gains allant de 1 à 9 points. Le total des virements a été le plus élevé que nous ayons eu depuis des semaines.

Canadian Celanese privilégié a bondi de 9 points pour fermer à 81. En fermeture, Pennsylvanie avait repris 3 points à 33. Smelters 2 à 69 1-2. Montréal Power 1 3-4 à 34. Les débiteurs de Montréal Power 1 à 41 1-2. National Breweries 1 3-8 à 17 3-8 et Shawinigan 1 1-8 à 13.

C.P.R. a fermé avec 1 point de gain à 16. B.C. Power & Light ont fermé chacun 1-8 de point en bas de leurs plus hauts prix de la semaine. Canadian Pacific a haussé de 3-4 à 9 7-8. Power Corporation à 9 5-8 et Steel et Canada à 17 5-8 avaient repris chacun 5-8. Des gains de 1-2 point ont été comptés par Winnipeg Electric à 3 3-4. Cockshutt Plant à 5 et Canadian Northern Power à 13 1-2.

Des gains d'un quart de point ont été comptés par B.C. Power, Canadian Car, Québec Power, Dominion Bridge, Dominion Steel & Coal "B", Dryden Paper, Canadian Industrial Alcohol "A" a touché un nouveau sommet pour 1932 à 3-8 sur une avance de 3-8. Les actions "B" du même nom étaient 1-4 de point plus hautes à 2.

Trois valeurs ont baissé : Royal Bank de 2 points à 148. General Steel Wares de 1-2 à 1 et Canada Cement de 1-8 à 4 1-8.

FERMETURE - MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Bell Telephone	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2
Canadian Traction	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
B.C. Power "A"	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Canada Cement	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4
Do "B"	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Can. Steamship, P.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Canadian Car	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Do "B"	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
C. Ind. Alcohol	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Do "B"	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Can. Pacific	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Cons. Smelting	87 1/2	87 1/2	87 1/2	87 1/2
D. Steel & Coal "B"	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4
Dryden Paper	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4
Can. Steel Wares	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Int. Nickel	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Lake of the Woods	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Manitowishippi	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
McColl-Frontenac	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Montréal Power	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Nat. Breweries	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Nat. Steel Car	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Penitentiary	125 1/2	125 1/2	125 1/2	125 1/2
Power Corp.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Quebec Power	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Shawinigan	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Steel of Can.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Winnipeg Electric	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2

FORTE ACTIVITE A TORONTO DANS LA LISTE DES MINES

Toronto, 7 (P.C.) — Fermeture. — Le volume des virements a été élevé sur le Mining Exchange aujourd'hui et des gains de 0.5 à 25 ont été comptés par Dome, Lake Shore, Teck Hughes et Hollinger, tandis que McIntyre accusait une avance de 50 et Wright Hargreaves restait stationnaire. La hausse des aurifères a été amenée par la baisse du dollar canadien à New-York.

Les aurifères ont marché n'ont guère bougé, en dehors de Kirkland Lake, qui a monté de .02 à .29. Siscoe a été active.

Nickel a atteint \$9.80 en montant de .70, tandis que Noranda a clôturé avec une appréciation de 25 en arrivant à \$20. Hudson Bay avait repris 45 à \$4.45 et Falconbridge était en mieux de .05 environ en fermeture.

FERMETURE - MINES

Fourni par Barry & McManamy

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Algonia Finance	.04 1/2	.04 1/2	.04 1/2	.04 1/2
Armo	.02 1/2	.02 1/2	.02 1/2	.02 1/2
A. O. Oil	.8 1/2	.8 1/2	.8 1/2	.8 1/2
Base Metal	.90	.90	.90	.90
Big Missouri	.12	.12	.12	.12
Chemical Research	.83	.83	.83	.83
Coast Copper	2.90	3.00	2.90	3.00
Cons. Sulfates	67.75	70.00	67.75	70.00
Dome Mines	1.80	1.90	1.80	1.90
Eldorado	1.20	1.30	1.20	1.30
Falconbridge	1.95	1.95	1.95	1.95
Granada	.70	.70	.70	.70
Hollinger	5.10	5.25	5.10	5.25
Home Oil	.14	.14	.14	.14
Hudson Bay	4.00	4.45	4.00	4.45
Imperial Oil	.9 1/2	.9 1/2	.9 1/2	.9 1/2
Int. Nickel	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Int. Petroleum	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Kirkland Lake	.29	.29	.29	.29
Lake Shore	29.00	29.00	29.00	29.00
Macassa	.18	.17	.18	.17
McIntyre	10.00	20.00	10.00	20.00
Mining Corp.	1.25	1.25	1.25	1.25
Noranda	20.25	20.25	20.25	20.25
Penitentiary	.11 1/2	.10 1/2	.11 1/2	.10 1/2
Siscoe	.85	.85	.85	.85
Sudbury Basin	.70	.70	.70	.70
Sylvanite	.325	.325	.325	.325
Teck Hughes	2.80	2.80	2.80	2.80
Ventures	.280	.280	.280	.280
Wright Har	.075	.075	.075	.075

L'EMPRUNT FEDERAL

Chicago, 7 (P.C.) — Le Chicago Board of Trade, la Bourse, le Curb et les autres marchés seront fermés ici demain, à l'occasion des élections. Le marché aux bestiaux restera ouvert comme d'habitude.

L'agence Dun a rapporté 550 faillites commerciales aux Etats-Unis la semaine dernière au lieu de 535 durant la même semaine de 1931.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.

105 Côte de la Montagne

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Alum. of Am.	51	51	51	51
Am. Gas & Elec.	28	28 1/2	28	28 1/2
Am. Superpower	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Cities Service	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Cord	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Elec. Bonds & Share	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Ford of Can. "A"	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Gen. Elec.	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Imperial	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Niagara & Hudson	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
S. O. of Indiana	21	21	21	21
St. Regis Paper	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
United L. & P.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Milreis	.075	.075	.075	.075

POTINS de la Bourse

REVUE DE LA SEMAINE

Au fur et à mesure que s'est rapprochée la date des élections présidentielles américaines, le marché mobilière s'est tranquilisé et les variations de la cote se sont restreintes. A part une couple de séances où le total des virements a dépassé 1,000,000 de parts à New-York, la semaine dernière a été très peu active sur ce marché. Il en a été de même à Montréal où un calme plat a régné presque tout le temps.

Si le courant a été à la baisse depuis une semaine, c'est que les denrées diverses, en particulier le blé, ont été aussi à la baisse. Il y a eu cependant une légère reprise partout vendredi et samedi. Le marché des obligations n'a guère agi de façon à stimuler les spéculations car, depuis le commencement d'octobre, il a été continuellement réactionnaire. A New-York, la "moyenne" de 90 actions compilée par Standard Statistics, accuse une baisse à pleine perceptible à 55.4, tandis qu'à Montréal, celle de la "Gazette" se trouve aujourd'hui 1-5 de point plus basse qu'il y a huit jours.

SUCC. DE L.-G. BEAUBIEN & CIE OUVERTE A OTTAWA

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner le fait que les maisons de courtage canadiennes - françaises avaient réussi à traverser la crise actuelle sans accroc et que cette excellente tenue était tout à la louange des nôtres. L'ouverture d'une nouvelle succursale à Ottawa par la maison L.-G. Beaubien & Cie vient confirmer et renforcer cette opinion.

Au moment où les forces de la dépression économique semblent vouloir perdre un peu de leur intensité dans tous les domaines, il est vraiment consolant de voir que des hommes d'affaires, d'une réputation consommée, ont suffisamment confiance en l'avenir pour étendre leurs opérations. C'est l'idée qui nous est venue à l'esprit lorsque nous avons appris que la maison L.-G. Beaubien & Cie venait d'ouvrir sa succursale d'Ottawa. Cette décision est d'autant plus importante que M. Louis de Gaspé Beaubien, le chef de cette firme, est président de la Bourse de Montréal et qu'il ne pourrait être mieux placé pour juger de la situation. Il faut donc conclure que M. Beaubien partage l'opinion de la plupart des chefs de l'industrie et de la finance, au Canada, à savoir que le tournant de la crise a été franchi et que si le relèvement des affaires sera graduel et lent, il se fera. Les esprits de nature à encourager tous ceux dont les espérances ont été trop souvent déçues au cours des trois dernières années.

La gerance de la succursale de la maison L.-G. Beaubien & Cie à Ottawa, a été confiée à M. Georges Bernard. Les bureaux se trouvent dans l'immeuble de l'Ottawa Electric, l'une des bâtisses commerciales les plus imposantes de la Capitale.

Nous espérons de plus que la maison L.-G. Beaubien & Cie est à faire agrandir ses bureaux de Montréal. La salle des dépêches qui se trouve située au rez-de-chaussée de l'édifice Duluth a été remise à neuf et le système d'éclairage des tableaux a été entièrement modifié. Fondée en 1902 par messieurs La de Gaspé Beaubien et C.-H. Branchaud, la maison L.-G. Beaubien & Cie compte aujourd'hui comme associés, outre les fondateurs, M. J.-D. Herdt, M. Léon-Taschereau des Rivières, notre concitoyen, qui dirige depuis plusieurs années les affaires de la succursale de Québec et M. A.-S. Beaubien, l'hon. C.-P. Beaubien, est au nombre des administrateurs de la maison L.-G. Beaubien & Cie limitée de même que M.G.-G. Ryan un ancien Québécois qui est aussi directeur-gérant de cette firme. L.-G. Beaubien & Cie possède trois sièges sur la Bourse de Montréal et un siège au Curb de Montréal. Cette maison possède maintenant des bureaux à Montréal, Ottawa, Québec, Trois-Rivières et Paris, France.

Continental Oil of Delaware a gagné l'équivalent de 7 cts par action durant le troisième trimestre de 1932.

OBLIGATIONS

Fonds d'Etats étrangers à New-York

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
0.000 Argentine 6 1/2 1961	40 1/2	41	40 1/2	41
15.000 Australie 5 1/2 1953	70 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
2.000 Belgique 6 1/2 1949	99 1/2	100	99 1/2	100
5.000 Brésil 6 1/2 1953	96 1/2	97	96 1/2	97
Bolivie 7 1/2 1958	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Bordeaux 6 1/2 1934	104	105	104	105
2.000 Brésil 6 1/2 1937	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Do 7 1/2 1952	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
2.000 Buenos Aires 6 1/2 1961	26 1/2	27 1/2	26 1/2	27 1/2
Chile 6 1/2 1961	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
5.000 Colombie 6 1/2 1961	30	31	30	31
Cund. de C. 6 1/2 1959	98	98 1/2	98	98 1/2
22.000 Canada 5 1/2 1952	98	98 1/2	98	98 1/2
2.000 France 7 1/2 1941	122 1/2	123 1/2	122 1/2	123 1/2
2.000 Do 7 1/2 1949	116 1/2	117 1/2	116 1/2	117 1/2
120.000 Allemagne 5 1/2 1965	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2
Haiti 6 1/2 1952	80 1/2	81 1/2	80 1/2	81 1/2
17.000 Italie 7 1/2 1953	103 1/2	104 1/2	103 1/2	104 1/2
9.000 Japon 5 1/2 1965	50	50 1/2	50	50 1/2
Lyon 6 1/2 1954	104	105	104	105
Marseille 6 1/2 1954	84 1/2	85 1/2	84 1/2	85 1/2
Medellin 6 1/2 1952	81 1/2	82 1/2	81 1/2	82 1/2
Parana 7 1/2 1958	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Pérou 6 1/2 1940	5	5	5	5
Pologne 6 1/2 1940	34	37	34	37
Do 7 1/2 1947	53 1/2	54	53 1/2	54
Do 6 1/2 1953	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Rio G. do S. 6 1/2 1969	88	89 1/2	88	89 1/2
13.000 Rome 6 1/2 1952	88	89 1/2	88	89 1/2
15.000 San Paulo 7 1/2 1940	56 1/2	57	56 1/2	57
15.000 Serbie 7 1/2 1962	17 1/2	18 1/2	17 1/2	18 1/2
Solems 6 1/2 1936	103 1/2	104 1/2	103 1/2	104 1/2
90.000 Roy-Uni 5 1/2 1937	103 1/2	104 1/2	103 1/2	104 1/2

FRASER CO'S

Edmundston, N.-B., 7 (P.C.)

A une assemblée générale spéciale tenue ici en fin de semaine, les actionnaires de Fraser Companies, Limited, ont sanctionné la création d'une émission d'obligations 6% qui passeront avant les obligations actuelles de première hypothèque. Le total de cette émission sera de \$2,000,000.

On a également sanctionné l'accroissement du total des obligations de première hypothèque, lequel total sera porté de \$10,000,000 à \$15,000,000.

DES GAINS DE 2 A 4 PTS NOMBREUX A N.-Y. AUJOURD'HUI

New-York, 7 (Par Claude-A. Jager, rédacteur financier de la Presse Associée) — Fermeture. — Après s'être relevé vigoureusement au début de la séance, le marché est descendu en bas des niveaux supérieurs atteints vers le milieu de la séance, mais il s'est redressé de nouveau en dernière heure.

En fin de séance les gains de 2 à 4 points étaient nombreux sur la liste, mais plusieurs titres étaient en recul. Un point en bas des plus hauts prix de la journée, le marché était encore ferme lorsque la séance prit fin.

On évalue à environ 1,500,000 actions le total des virements de la séance. S. Steel ordinaire et privilégié a réagi d'un peu plus d'un point après avoir compté des gains extrêmes de 3 points approximativement. Allied Chemical, après avoir fait une avance de 5 points, ferma un point en bas de son plus haut prix. American Telephone réduisit un gain extrême de 3 3-4 à moins de 3 points.

FERMETURE - NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien

Le 7 nov.	Ouv.	Max.	Min.	2.45h
Adams Express	54 1/2	55 1/2	54 1/2	55 1/2
Allied Chem. Corp.	74 1/2	75 1/2	74 1/2	75 1/2
Allied Chem. Corp.	74 1/2	75 1/2	74 1/2	75 1/2
Allis Chalmers	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
A-M Byers	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2
Am Can.	52 1/2	53 1/2	52 1/2	53 1/2
Am. Car & F	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Am & For Pow.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Am Radiator	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Am Smelting	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Am. Tel. & Tel.	104 1/2	105 1/2	104 1/2	105 1/2
Am Tob "A"	68 1/2	69 1/2	68 1/2	69 1/2
Am Tob "B"	20 1/2	21 1/2	20 1/2	21 1/2
Amr Waterworks	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Anaconda Cop.	41 1/2	42 1/2	41 1/2	43
Atchafalaya	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Art Refining	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2

UNE SITUATION CONFUSE APRES LES ELECTIONS EN ALLEMAGNE

UN PERE ET SES 2 FILLETTES, VICTIMES DE L'ONDE

Les élections du Reich diminuent la force des hitlériens et augmentent celle des communistes et des nationalistes — Von Papen va tenter cependant de se maintenir au pouvoir en dépit de ce résultat.

Berlin, 7. (Traduit de l'Ass'd Press) — Les électeurs du Reich ont infligé hier à Hitler une rebuffade décisive, mais sans faire disparaître le point d'interrogation que pose la situation politique actuelle en Allemagne. Par suite du scrutin d'hier la proportion des nazis dans le Reichstag sera de 33 au lieu de 37.7 p.c. Les communistes, par contre, voient la leur passer de 14.6 à 16.9 p.c., et les nationalistes, à l'extrême droite, de 6.5 à 8.3 p.c. Les centristes aussi voient leur force proportionnelle augmenter, puisqu'elle passe de 10.5 à 11.9 p.c.

En somme les gains vont surtout à l'extrême droite et à l'extrême gauche, mais la situation reste assez confuse pour justifier la prétention du chancelier von Papen de rester au pouvoir à seule fin d'empêcher le pays de tomber dans le chaos. L'échec infligé à Hitler et le succès accordé aux partis moyens, si maltraités dans les élections du 31 juillet dernier, sont autant de faits jugés favorables par le gouvernement.

Ce dernier devra, cependant, manœuvrer pour former, au sein du Parlement, une majorité indépendante des partis. Or, ce ne sera pas chose facile. Néanmoins, l'opinion paraît lasse d'élections, et il se pourrait qu'elle fit pression sur les parlementaires.

LE NOUVEAU REICHSTAG
Berlin, 7. (Traduit de la Canadian Press) — Se fondant sur les rapports à peu près complets de l'élection générale d'hier, le Telegraphen Union estime comme suit l'effectif des divers partis et groupes dans le nouveau Reichstag.

Parti	Nouv. an-veau	Cien
Nationalistes	191	230
Socialistes	118	133
Communistes	97	89
Centristes	66	73
Nationalistes	49	37
Bavarois	18	22

Quinze sièges sont allés en outre aux tout petits groupes. Le nouveau Reichstag comptera 554 membres.

Dans le dernier, le nombre des sièges s'élevait à 608. La loi électorale

A Halifax

Le lieutenant-colonel J.-P. Archambault, Mme Archambault et leur famille, sont partis hier après-midi pour Halifax, où l'ancien commandant du 22^e Régiment s'en va prendre ses fonctions d'assistant-adjudant et quartier-maître général du district militaire de Halifax.

Leur départ a été salué par leurs nombreux amis qu'ils laissent parmi nous.

allemande fait dépendre l'effectif de la Chambre du nombre de suffrages exprimés par le corps électoral.

Ce nombre a été hier de 35 millions et demi pour un corps électoral de 44 millions et demi, ce qui revient à dire que 9 millions d'électeurs, proportionnellement faible, n'ont pas voté hier. C'était la 5^e fois que les électeurs étaient convoqués aux urnes.

RUDE ECHEC POUR HITLER
Les nationaux-socialistes, qui occupaient dans l'ancien Reichstag 230 sièges, n'en auront plus que 191 dans le nouveau. C'est le premier échec sérieux d'Hitler depuis qu'il a commencé sa marche au pouvoir. Dans l'élection précédente les nazis avaient recueilli 13,732,000 suffrages; hier ce chiffre est tombé à 11,713,000.

Von Papen a grossi le nombre des communistes, a-t-on déclaré au quartier général d'Hitler à Munich; nous allons voir comment il va passer l'hiver. Quant à nous, nous restons dans l'opposition.

LES COMMUNISTES
Ce parti aura près de cent membres dans la nouvelle Chambre. C'est lui qui a le plus gagné aux élections d'hier. A Berlin il a recueilli plus d'un tiers du scrutin dans la capitale, où le nombre des votants a été de 2,772,000.

VON PAPEN CONTINUE
On dit que le chancelier Von Papen, convaincu que l'opposition générale au gouvernement est purement négative sans rien d'constructif, veut former un nouveau cabinet, est décidé à mettre la nouvelle législature au défi de coopérer avec lui. S'il n'obtient pas cette coopération, il fera probablement dissoudre de nouveau le Reichstag par le président Von Hindenburg. Entre temps, on dit qu'il tentera, avec l'aide du Reichstag d'effectuer un changement dans les lois électorales en portant l'âge du vote à 25 ans, ce qui aurait pour effet

(Suite à la page 11, 5^e col.)

Une énorme vague fait chavirer un yacht dans le

quel une famille Petersen et un guide se promenaient sur le Lac des Bois — Seule, madame Petersen échappa à la mort — Une nuit tragique.

Fort France, Ont., 7 (P.C.) — Une des infortunes les plus dramatiques qui soient, viennent d'être le lot d'une femme, de Chicago, qui était arrivée ici, pour goûter, avec son époux et ses deux petites filles, quelques jours de détente, au milieu des beaux paysages automnaux de notre région.

Cette femme, madame Emyr Petersen, a vécu, dans une nuit froide de la semaine dernière, de terribles heures de torture morale et d souffrance physique.

La famille Petersen était arrivée de Chicago pour passer une vacance, à l'un des camps situés, dans ce pays de solitudes forestières qui sont comprises entre Kenora et Rainy River. Dans la soirée de jeudi dernier, M. Emyr Petersen, sa femme et leurs deux fillettes partaient, à bord d'un yacht à gazoline, conduit par le guide Denis Chabot, pour le camp de chasse de Nestor Falls. Ils naviguaient ainsi, sur le Lac des Bois, et tout allait bien, malgré que le lac fût très houleux. Il faisait une nuit rendue très sombre par un ciel nuageux, sans étoiles.

Il ne restait plus qu'un demi-mille à franchir pour atteindre le camp, lorsqu'arriva une énorme vague qui fit effectuer au yacht un bon tel que celui-ci en rebomba sur cette nappe liquide perturbée, sens dessus dessous. Le guide Chabot, M. Petersen, madame Petersen et les deux petites Petersen, après un plongeon, se retrouvèrent, tous, grippés, désespérément, dans la nuit noire et dans une eau terriblement froide, à l'embarcation devenue le jouet des flots.

M. Petersen et le guide Chabot tentèrent, chacun, une des deux fillettes, Situation désespérée critique! Soudain, sans qu'il eût proféré aucun cri de détresse ou de terreur, le guide Chabot lâcha la chaloupe et s'enfonça, avec l'enfant qu'il supportait, dans l'eau noire et glacée. Pres-

que, tout de suite après, sombraient, à leur tour, M. Petersen et l'autre fillette que ce dernier tenait.

On imagine la situation effroyable de la seule personne qui tenait encore le yacht, de cette femme, madame Petersen, agrippée au rebord de l'embarcation.

(Suite à la page 13, 4^e col.)

2 CHASSEURS SE SONT NOYES A SAINT-JOVITE

Joseph Dionne, 43 ans, et Lucien Gaudreau, 25 ans, ont péri dans la rivière du Diable lorsque leur canot a chaviré — Leur compagnon, Eugène Rochon a échappé à la mort.

Montréal, 7. (D. N. C.) — Deux hommes se sont noyés et un troisième a réussi à se sauver, hier matin, vers sept heures, lorsque le canot dans lequel ils naviguaient sur la rivière du Diable a chaviré environ cinq milles de Saint-Jovite.

Les victimes sont Joseph Dionne, âgé de 43 ans, garagiste, et Lucien Gaudreau, âgé de 25 ans, employé de la Banque de Montréal, domiciliés tous deux à Saint-Jovite. Le rescapé est Eugène Rochon, propriétaire d'un étal de boucher à Saint-Jovite.

Le trio, avons-nous appris, se rendait à la chasse dans les bois au delà de la rivière du Diable, lorsque l'accident est survenu. Munis de carabines, de fusils et d'un grand nombre de cartouches, les trois chasseurs venaient de s'embarquer, quand l'un d'eux ayant fait un mauvais mouvement, fit chavirer l'embarcation. Dionne et Gaudreau disparurent aussitôt sous l'onde, tandis que Rochon, ayant réussi à s'agripper au canot renversé, gagna ainsi la grève.

Les corps des deux victimes ont été retrouvés, et le coroner du district, le Dr Ludger Labelle, tiendra enquête demain.

DESACCORD DES JURÉS AU PROCES THIFFAULT

Après plus d'une heure de délibération, les jurés n'ont pu s'entendre — Donat Thiffault accusé du meurtre de sa femme devra subir un deuxième procès.

Trois-Rivières, 7. (D. N. C.) — Après avoir délibéré pendant une heure et sept minutes, le jury n'a pas été capable de s'entendre de sorte que Donat Thiffault devra subir un autre procès, sur l'accusation du meurtre de sa femme, qui pèse sur lui. Après avoir entendu les plaidoyers et la charge de l'honorable juge Marchand, les jurés se sont retirés pour délibérer à 4 heures et 8 minutes, pour revenir à 5 heures et 15 et déclarer à la Cour qu'ils ne pouvaient s'accorder. L'honorable juge Marchand leur demanda s'ils pensaient pouvoir en venir à un accord en retournant délibérer durant une demi-heure, mais ceux-ci laissèrent voir que c'était complètement inutile. On a appris par la suite que neuf des membres du jury étaient en faveur d'un verdict de meurtre, tandis que les trois autres voulaient donner le bénéfice du doute à l'accusé. De toute façon Thiffault devra subir un nouveau procès et on sattend que ce soit avant la fin du présent terme.

A l'ouverture de la séance, hier matin, la défense fit entendre trois témoins, MM. Philorum Béland, Adéard Davidson et Hector Turner. Les deux premiers témoins ont rencontré

(Suite à la page 7, 2^e col.)

Pour la Crèche

Demain aura lieu la journée annuelle de la Crèche de Saint-Vincent de Paul. Les dames patronesses de l'oeuvre comptent sur la générosité de tous les citoyens qui se sont toujours montrés généreux à cette occasion.

A ST-VINCENT DE PAUL

Le lieutenant-colonel P.-A. PIUZE, gouverneur du pénitencier St-Vincent-de-Paul, a réprimé rapidement un soulèvement des bagnards marqué principalement par l'incendie d'un atelier de travail.

Il y eut, hier soir, en l'église Notre-Dame du Chemin, la bénédiction du Chemin de la Croix qui est le don magnifique d'un des fidèles de cette paroisse. Cette cérémonie se déroula, à l'issue des vêpres. Il y eut d'abord courte allocution par M. le curé Horace Gagnon, puis le R. P. Stanislas, du monastère des Franciscains de Québec, parla des origines du Chemin de la Croix, mentionnant les quatorze stations qui commencent le plus grand des drames de l'Histoire. Il insista sur le devoir incombant à tout bon chrétien de faire le Chemin de la Croix. Le Père Stanislas bénit ensuite le Chemin de Croix.

La chorale Dési, sous la direction de M. l'abbé Rancourt, rendit le programme suivant :

Populi Mei J. S. Bach

O Salutaris J. S. Bach

O Bone Jesu (a capella) Palestrina

Tantum Ergo Franck

Chant d'Allégresse Geo. Renard

M. Henri Vallières touchant les orgues. C'est M. l'abbé Arthur Lévesque qui a officié aux vêpres.

les, donnera un cours sur "la foi éternelle".

A N.-D. du Chemin

Il y eut, hier soir, en l'église Notre-Dame du Chemin, la bénédiction du Chemin de la Croix qui est le don magnifique d'un des fidèles de cette paroisse. Cette cérémonie se déroula, à l'issue des vêpres. Il y eut d'abord courte allocution par M. le curé Horace Gagnon, puis le R. P. Stanislas, du monastère des Franciscains de Québec, parla des origines du Chemin de la Croix, mentionnant les quatorze stations qui commencent le plus grand des drames de l'Histoire. Il insista sur le devoir incombant à tout bon chrétien de faire le Chemin de la Croix. Le Père Stanislas bénit ensuite le Chemin de Croix.

La chorale Dési, sous la direction de M. l'abbé Rancourt, rendit le programme suivant :

Populi Mei J. S. Bach

O Salutaris J. S. Bach

O Bone Jesu (a capella) Palestrina

Tantum Ergo Franck

Chant d'Allégresse Geo. Renard

M. Henri Vallières touchant les orgues. C'est M. l'abbé Arthur Lévesque qui a officié aux vêpres.

les, donnera un cours sur "la foi éternelle".

A l'Université

Ce soir, à 8 heures et quart, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine, M. l'abbé Cyrille Gagnon, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales, donnera un cours sur "la foi éternelle".

LE JUGE STUBBS ECRIT A L'HON. MACKENZIE KING

Le juge L. Stubbs, magistrat du Manitoba, a adressé hier au chef du parti libéral canadien une lettre dans laquelle il demande au nom de la magistrature canadienne, la protection du Parlement.

Winnipeg, 7. (P.C.) — Le juge L. St. G. Stubbs, magistrat du Manitoba, a adressé à l'hon. W.-L. Mackenzie King une lettre dans laquelle il demande, au nom de la magistrature canadienne, la protection du Parlement contre le

qu'il appelle une persécution dirigée contre sa personne.

Le juge Frank Ford, de la Cour Supérieure d'Alberta, doit faire une enquête au début de l'année prochaine, sur les accusations portées contre le juge Stubbs par l'hon. W.-J. Major, procureur général du Manitoba.

Dans sa lettre à M. Mackenzie King, le juge Stubbs écrit : "Je demande la protection du parlement contre la persécution officielle dont je suis l'objet. Si les juges au Canada doivent être soumis à la censure ministérielle et au chantage officiel, auxquels je suis en butte, notre prétendue indépendance de la magistrature n'est plus qu'une plume sur l'eau. Les juges sont réduits au rôle de phonographes officiels, de marionnettes politiques et de tampons judiciaires."

Le procureur général est représenté dans la lettre comme le personnage le plus rancunier que le juge Stubbs ait jamais connu. Le juge déclare encore que l'administration de M. Major a été "spécifiquement" dangereuse et préjudiciable au bien public."

Le juge Stubbs affirme qu'il a été victime d'une persécution et a perdu de l'argent par suite de l'intervention du procureur général contre lui. Il termine sa lettre en disant que l'enquête projetée n'est ni plus ni moins qu'un complot politique pour le détruire, et une attaque portée contre la magistrature canadienne.

Le juge a publié une brochure dans laquelle il expose les accusations portées contre lui. Sur la page frontispice on lit : "Nos juges sont-ils libres et indépendants?", ainsi que les deux demandes suivantes : "Nos juges sont-ils muselés et bridés?", "La justice est-elle administrée sans crainte des factions et sans favoritisme?"

Vente Sensationnelle de Provisions d'Hiver

Achetez au Prix du GROS du 8 au 12 Novembre

FARINE

Robin Hood

Sac de coton 98 lbs 2.15

Sac de coton 24 lbs .59

Lisez ceci

La Farine Robin Hood est garantie pour vous donner meilleure satisfaction que n'importe quelle autre farine moulue au Canada. Votre marchand est autorisé à vous rembourser le prix que vous avez payé pour cette farine plus 10% si, après en avoir fait l'essai deux fois vous n'êtes pas entièrement satisfait des résultats, et que vous lui retourniez le reste du sac.

ROBIN HOOD MILLS LIMITED.

Pommes

EN QUARTS

GRENING

BALDWIN

Domestic

SPY No 1

Domestic

FAMEUSES No 1

Domestic

CANADIENS ET BRUINS ONT ANNULÉ AU SCORE DE 1 A 1 EN PRESENCE D'UNE FOULE EXTRAORDINAIRE HIER

PLUS DE SEPT MILLE PERSONNES A L'ARENA HIER

(par ALPHONSE PROULX)

Pour ceux qui ne connaissent pas encore notre ville, l'esprit sportif du tout Québec s'est révélé d'une manière formidable hier après-midi quand une foule de sept mille personnes prit l'Aréna d'essai pour assister à une joute d'exhibition entre les Canadiens et les Bruins de la N. H. L. Jamais depuis les jours de la Canado-Américaine, alors qu'il s'agissait de parties de ligue n'avait-on vu encore pareille assistance dans l'édifice du Parc Victoria et rarement, ou pour mieux dire jamais auparavant la visite d'un club étranger avait-elle suscité un plus vif enthousiasme chez nos habitants. En plus des résidents de la ville, c'est par centaines que l'on comptait les amateurs venus de toute la région, il y en avait même du Nouveau-Brunswick et l'édifice fut-il dit deux fois plus vaste qu'il n'aurait pas eu plus d'espace libre qu'il y en avait hier, alors que les spectateurs étaient massés sur six ou sept rangs dans les endroits non réservés. A midi, c'est-à-dire près de trois heures avant le début de la partie il y avait déjà plusieurs centaines de personnes dans les sections nord et sud de l'Aréna et à deux heures et demie une foule houleuse s'étendait jusque dans les coins les plus reculés. Plusieurs spectateurs qui n'avaient pu trouver un "pié-de-terre" à l'extérieur s'étaient installés tant bien que mal sur des parties de la structure de fer soutenant la toiture, de l'édifice. Le chiffre d'assistance a été estimé à plus de sept mille personnes ce qui représente près d'un million de spectateurs de plus que les chiffres records enregistrés au cours des dernières années à l'Aréna.

C'était devant ce public enthousiaste et impatient de voir les fameux porte-couleurs du triot québécois, le Canadien, faire son apparition sur la glace à trois heures moins un quart, au milieu d'un assourdissant tonnerre d'applaudissements. Howie Morenz, J. Gaudreault, G. Carson, S. Mantha, W. Laroche, George Mantha, Hainsworth, A. Leduc, A. Mondou, A. Joliat, Johnny Gagnon, M. Burke et Marcel Raymond descendirent tour à tour sur la patinoire où allaient les rejoindre quelques minutes plus tard les hommes du populaire géant Art. Ils furent accueillis eux aussi par un déluge d'applaudissements.

L'honorable juge Choquette, accompagné des propriétaires de l'Aréna, de MM. Jobin et Garneau, propriétaires du club Québec et de Roy Halpin, coach des Castors, mettaient ensuite la rondelle au jeu pendant que Howie Morenz, flanqué de Johnny Gagnon à droite et de Aurèle Joliat à gauche s'alignaient sur la première ligne d'attaque supportés par Sylvio Mantha et Marty Burke sur la défense. Art, Ross avait fort bien aligné avec N. Stewart au centre et Clapper avec Barry sur les ailiers, tandis que le fameux Eddie Shore surveillait la défense avec Hitchman.

Pit Lépine, Wildor Laroche et Armand Mondou puis L. Gaudreault, Marcel Raymond et George Mantha formaient les deux autres lignes d'attaque des Canadiens en opposition à Red Beattie, Joe Lamb, Billy Burch puis Art Chapman, Harry Oliver et O. Hextner qui composaient les deux autres tríos offensifs des Boston Bruins.

C'est dire que les amateurs Québécois voyaient hier les deux grands clubs de la N. H. L. au complet et tels qu'ils seraient tout probablement pour commencer leur saison régulière samedi prochain à Montréal.

On a maintes et maintes fois parlé de l'extraordinaire vitesse de Howie Morenz, du solide stickhandling de Aurèle Joliat, du fameux "poko-check" de Pit Lépine et en général de l'attitude endiablée des triots tricolores qui en fait l'équipe la plus rapide du circuit Calder. C'est avec chacune de leurs caractéristiques particulières que les spectateurs virent non sans enthousiasme les hommes de Newsy Lalonde mener les hostilités contre la grosse et puissante équipe de Art. Ross visiblement plus lente que celle des "Flying Frenchmen". Trois périodes durant les Habitants jouèrent leur jeu naturel fait d'ardeur, de rapidité et de l'entraide passant en trombe à travers les lignes ennemies pour mettre Tiny Thompson dans de dangereuses situations à maintes reprises. D'un autre côté les Bruins, tout en rivalisant d'entraide avec leurs adversaires "ailés" ne jouaient pas leur jeu naturel fait de "bumping" et de ce que l'on pourrait appeler "système en bloc" où la loi de la pesanteur et de la force est appelée à faire échec à la rapidité et à la légèreté de l'adversaire. Comme le Canadien ne tenait pas à commencer sa saison avec une couple de joueurs estropiés on avait demandé à Ross de bannir le "bumping" pour cette partie d'exhibition et le géant des Bruins tint sa parole bien qu'il fut un instant tenté de lancer ses joueurs dans le "slam bang" après que Eddie Shore se fut fait prendre en sandwich par deux adversaires vers la fin de la première période. Aussi la partie d'hier tout en étant une intéressante épreuve pour les forces des deux clubs n'a-t-elle pas de caractère de joute sportive pour mettre de jurer avec certitude de l'avenir des équipes. Ross a remis l'affaire à samedi soir prochain alors que les Bruins joueront une partie régulière de la N. H. L. avec les Canadiens. C'est alors que le gros Eddie Shore qui patine rapidement et avec la régularité d'un engin à deux temps, pourra s'en donner à cœur joie avec Hitchman sur la défense du Boston !

Chose certaine c'est que le score ne sera pas toujours de 1 à 1 comme il l'a été hier alors que Canadiens et Boston scrochèrent les deux seuls points de la partie dans la première période.

La première ligne d'attaque des Habitants venait de redescendre sur la glace quand dans une rapide montée avec Leduc et Morenz, Gagnon alla porter le disque derrière Tiny Thompson qui devait se jeter sur le dos quelque temps après pour bloquer une attaque enlevante du premier pivot des Habitants.

C'est Jerry sur une passe de Eddie Shore qui allait se charger d'égaliser le score quatre minutes plus tard mais grâce plutôt à un coup de chance. Un véritable barrage de lancers par Clapper, Owen et Stewart contre Hainsworth prépara ce point score après le

Brown vs Pladner

Paris, France — Al Brown défendra son titre de champion poids-coq mondial contre Emil Pladner, le 14 novembre prochain, à Paris.

ON JOUERA LA SAISON SOUS PROTÉGÉ

Montréal.—Le groupe Senior opérera encore cet hiver dans la Québec Amateur Hockey Association, mais il jouera la saison sous protège, annoncé les officiels du groupe, au sujet de la décision accordant le grade senior à la ligue Mont-Royal, en attendant d'appeler plus tard à la C. A. H. A.

Entre temps, M. Alcide Gagnon, président de la C. A. H. A. a donné sa démission. Le groupe Senior qui se compose des clubs suivants: McGill, Royal, Victoria, Columbus, Loyola et St-François-Xavier.

Voici la cédule pour la saison:

9 novembre: McGill vs Canadiens; Royal vs Columbus.

16 novembre: Columbus vs McGill; Victoria vs Canadiens.

23 novembre: Canadiens vs Royal; Victoria vs McGill.

30 novembre: Columbus vs Victoria; McGill vs Royal.

7 décembre: Royal vs Victoria; Victoria vs Columbus.

14 décembre: Royal vs Canadiens; McGill vs Columbus.

21 décembre: Canadiens vs McGill; Victoria vs Royal.

28 décembre: Victoria vs Columbus; McGill vs McGill.

11 janvier: Columbus vs Royal; Canadiens vs Victoria.

18 janvier: McGill vs Victoria; Columbus vs Canadiens.

25 janvier: Canadiens vs McGill; Royal vs Columbus.

1er février: Canadiens vs Royal; Victoria vs McGill.

8 février: Columbus vs Victoria; McGill vs Royal.

15 février: Royal vs Victoria; Canadiens vs Columbus.

22 février: Columbus vs McGill; Victoria vs Canadiens.

Les arbitres choisis par le groupe sont: Lesperance, Ed. Farney, Billy Bell, Jimmy Thomson, Hec. Lépine, Paul Noble, Sig Slater et Dave Campbell.

Compagnies d'Huile

Quatre parties ont été jouées vendredi soir sur les ailiers de la salle Palace.

M. Paul Lockwell a son crédit la plus haute partie simple avec 214 et M. Frige a roulé le haut score de 901 en cinq parties.

Canadian Import
D. Burdick 132 132 148 119 151 — 682
H. G. Desjardis 128 168 187 153 154 — 840
P. C. Lachance 163 146 152 177 129 — 758

Federal 473 446 487 449 425 — 2280

W. Bourke 174 164 175 157 149 — 819
P. Lockwell 168 112 162 214 158 — 814
St-Laurent 188 164 125 144 149 — 730

Federal 330 440 462 515 436 — 2403

Barbush Oil
Thomassen 179 125 198 148 121 — 771
Robitaille 138 131 143 127 119 — 658
Rébuté 145 144 155 165 127 — 736

Shell Oil Co.
Fortier 205 143 158 142 158 — 806
St-Laurent 144 154 172 177 160 — 807
Frige 200 175 194 144 191 — 904

Shell 549 472 524 463 509 — 2517

Shell 5.0.

Dernière victoire du Bishop

Lennoxville. (P.C.) — L'Université Bishop a complété sa oéculé dans la Intercollegiate Hockey League.

Football Union samedi en battant le Sherbrooke Athletics au score de 20 à 8.

L'expérience est un des articles dont le prix s'est le mieux maintenu durant la crise.

ANTI-CONGELANT TEL: 2-1112 "ANTI-FREEZE"

GLYCERCO

Anglo Canadian Oil & Products

10, Rue CHAMPLAIN, Québec

"ANTI-FREEZE" ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

ANTI-CONGELANT

BROSTOFF A ST-RAYMOND

Le promoteur Ludger Lamontagne a annoncé aujourd'hui que Benny Brostoff et Young Burns se battront en semi-finale à la soirée de boxe jeudi soir de cette semaine à St-Raymond. C'est une belle attraction que Lamontagne a ajoutée à son programme qu'il compte devoir être reçu avec une vive satisfaction par les amateurs de l'endroit. Voici la carte du promoteur pour cette soirée:

La rencontre principale sera entre Aurélien Lamothe vs Midget Georges.

La semi-finale sera entre Benny Brostoff vs Young Burns.

Les préliminaires seront entre Gérard Patry vs Frank Bélanger, Frenchez Desrosiers vs Roger Cantin, Lauréat Gingras vs Young Gagné.

Le Royal Caledonian Club

Montréal.—M. Albert MacLaren, de Buckingham, l'un des plus vireux de la Province a succédé au lieutenant V. H. Graham, de Ste-Anne-Bellevue, comme président de la section canadienne du Royal Caledonian Curling Club M. T. N. Houghton a été élu représentant de Québec dans le nouveau comité exécutif.

Corrier au Windsor

Montréal.—Roger Corrier a été échangé au Windsor par le Providence pour les services de Roy Hinsperger, joueur de défense.

Gérard de Bass

Philadelphie, 7. — Benny Bass, ancien champion poids plume et poids léger junior, a signé un contrat de cinq ans avec Max Hoff, fameux gérant de boxeurs de Philadelphie.

Bass était auparavant sous la gérance de Phil Glassman, et hier, il a cessé toute relation avec ce dernier.

Dans le Mont-Royal

Montréal.—Armand Raymond, défenseur sur l'équipe de l'Université de Montréal a signé un contrat pour jouer avec le Chambré cet hiver. Ce soir la ligue Mont-Royal tiendra une assemblée pour étudier la formation d'une ligue junior.

La Mont-Royal

Montréal. (P.C.) — La ligue de Hockey Mont-Royal a commencé hier sa saison 1933. Le Lafontaine et le St-François-Xavier ont annulé au score de 2 à 2 et le Chambré a battu le Verdun au score de 2 à 0 dans la seconde partie.

Maroons vs Windsor

Montréal. (P.C.) — Les Maroons de Montréal ont battu les Bulldogs de Windsor de la ligue Internationale au score de 3 à 2 dans une joute d'exhibition samedi soir.

Sande se rétablit

New-York, 5. — Earl Sande, considéré comme le premier joueur des Etats-Unis depuis ces dix dernières années, a subi une opération pour l'appendicite, hier. Sande fut transporté à l'hôpital, jeudi soir.

L'opération a fort bien réussi.

Des alarmes

Bathurst, N.-B. (D.N.C.B.) — Les citoyens furent éveillés de bonne heure par une alarme de feu, mais ne pouvant comprendre le numéro sonné, se rendirent. Des enfants avaient sonné plusieurs alarmes pendant la nuit et avait dérangé le mécanisme. Cette fois cependant, il y avait un vrai feu. Une maison occupée par M. Edward Barthelot et appartenant à M. J. B. Hachy fut entièrement détruite et les occupants durent se sauver dans leur vêtements de nuit avec l'aide des voisins. On put sauver une partie des meubles qui se trouvaient au premier plancher. Les flammes d'origine inconnue, étaient si fortes qu'elles se propageaient aux maisons voisines et un chalet appartenant au Rev. E. P. Wallace et occupé par M. Frank Landon, ainsi qu'une maison appartenant à M. Nicholas Boyle furent considérablement endommagées. Les pertes aux maisons du R. Père Wallace et de M. Hachy sont en partie couvertes par les assurances.

Les Leafs gagnent

Syracuse. (P.C.) — Les Toronto Maple Leafs, de la N.H.L., ont score deux points dans les dernières minutes de la partie pour gagner au score de 4 à 2 sur les Stars de Syracuse, dans une partie d'exhibition.

Les Rangers gagnent

Philadelphie. (P.C.) — Le New-York Rangers ont battu les Philadelphie Arrows, de la Canado-Américaine, au score de 2 à 0, dans une joute d'exhibition, hier.

UN BANQUET AU NATIONAL

Le club de crosse National, gagnant de la coupe du "Soleil" et du championnat de la ligue de Québec, était l'hôte du club Carillon, du Cap Blanc, vendredi soir dernier alors que M. Arthur Gagné, président du club, avait réuni plusieurs sportsmen de notre ville pour fêter le club de Mastai Dionne, qui assistait à la réunion avec M. Pierre Lachance, Henri Myrand, Pierre Gingras, Ernest Matte, Jos. Villeneuve, Adolphe Marcoux, M. Louis Richard, etc.

Il y eut plusieurs discours dans lesquels les orateurs rappelleront la brillante tenue des joueurs du National au cours de la saison, puis M. L. Richard, du "Soleil", remit officiellement au club la coupe offerte par notre journal comme emblème du championnat de la ligue.

Champion du N.-Brunswick

Saint-Jean, N.-B. — Le Fredericton High School a gagné pour la treizième année consécutive le championnat de rugby intercollegial du Nouveau-Brunswick en battant le St-John Vocation School au score de 11 à 0.

Un score de 33 à 2

Toronto, (P.C.) — La deuxième équipe de football de l'Université de Toronto, champion invincible de l'Union Intercollegiale Intercollegiale a défit l'équipe de Queen's samedi au score de 33 à 2.

Ligue industrielle de grosses quilles A la Salle Fontenac

Ritchie: 233 194 213 — 640
Lapointe: 233 194 213 — 640

Gale Brothers II: 233 194 213 — 640

Paré: 233 164 155 — 542

Robitaille: 137 150 149 — 436

L'Albe: 219 166 162 — 547

St-Michel: 156 145 155 — 456

A. Poulin: 132 197 194 — 523

Totaux: 867 822 815 — 2504

Gale Brothers II gagne 3 parties.

Eastern Cana Steel:

Gagnon J.: 177 155 163 — 525

Gagnon J.: 177 155 163 — 525

Lévesque: 169 165 124 — 458

Métivier: 181 199 152 — 532

Totaux: 846 877 865 — 2588

As. Des. E. G.: 164 169 152 — 485

Morin Ed.: 140 150 184 — 474

Couture: 129 134 167 — 430

Dupuis R.: 128 145 147 — 420

Gagnon Ern.: 137 179 181 — 497

Totaux: 727 762 829 — 2318

Eastern C. Steel gagne 3 parties.

J. Brunet: 132 177 185 — 494

R. Brunet: 139 160 157 — 456

M. Melville: 128 145 147 — 420

E. Lachance: 155 182 229 — 566

J. Plante: 133 161 154 — 451

Totaux: 687 828 872 — 2387

A. E. Marois:

Tremblay J.: 177 114 139 — 430

Langlois W.: 140 141 137 — 418

Gagnon J.: 173 194 185 — 552

Fournier M.: 152 143 154 — 449

Emond A.: 140 116 176 — 432

Totaux: 782 708 791 — 2281

Gale Bros I gagne 2 parties.

Parties jouées le 3 novembre à la salle Fontenac. Le plus haut total des trois parties par M. Gagnon J. 572 — partie simple Lafrance E. 229.

Quelques moyennes des joueurs:

M. Cadet A.: 191.3

M. Lafrance E.: 189.8

M. Melville P.: 184.7

M. Gagnon J.: 182.4

M. Poulin A.: 177

M. Leduc W.: 176.2

M. Brunet J.: 175.8

M. Emond A.: 173.1

Positions des clubs: P. G. P. P.

Eastern Canada Steel: 9 0

Gale Bros II: 7 2

Gale Bros I: 6 3

A. E. Marois: 3 6

As. des E.C.: 2 7

Le plus haut score d'équipe pour trois parties Gale Bros I. 2749. La plus haute partie simple, Leduc W. 245.

Les Leafs gagnent

Syracuse. (P.C.) — Les Toronto Maple Leafs, de la N.H.L., ont score deux points dans les dernières minutes de la partie pour gagner au score de 4 à 2 sur les Stars de Syracuse, dans une partie d'exhibition.

Les Rangers gagnent

Philadelphie. (P.C.) — Le New-York Rangers ont battu les Philadelphie Arrows, de la Canado-Américaine, au score de 2 à 0, dans une joute d'exhibition, hier.

Pratiques ce soir

Les joueurs du "Soleil" de la Ligue Railway Paper pratiqueront de 6 à 7 heures ce soir à l'Aréna. Le C. P. R. pratiquera de 8 à 9.

LE COM.'S HIGH SCHOOL BATTU 5 A 2

Le Commissioner's High School a été battu au score de 5 à 2 par l'équipe de rugby du West Hill High School, de Montréal, samedi après-midi, au Stade Price.

Voici l'alignement des équipes:

C.H.S. Positions: W.H.S. Charron: flying wing: Crowley

MacRae: half: Hanson

McMinn: half: Parquar

Baker: quarter: Westman

West: snap: Libman

McKinley: snap: Carnell

Altner: inside: Seignall

Gough: middle: Wolfe

Franklin: middle: Lang

MacNaughton: outside: Moreland

Dynes: W. Booth

Substituts—C.H.S.: Bayley, Bennett, Waller, Smith, Serchuck, Dery Johnson, Slater.

W.H.S.: Darling, Smith, R. Booth, Kerper, Stevens.

Arbitre: D. O'Donnell.

LE TEMPS DE TUEUR UN RHUME

--c'est à la première phase, où il n'est rien qu'un rhume "sec"!

On sait aujourd'hui que le rhume passe par trois phases. La première est la Phase Sèche, les premières 24 heures. La seconde est la Phase de Secrétoir Aiguë, de 1 à 3 jours. La troisième, la Phase de Secrétoir Muqueux. Traitée à la première phase, le rhume est bien plus facile à tuer. En réalité, lorsqu'un rhume passe à la seconde et à la troisième phase, il est sujet à s'implanter dans l'organisme et à devenir dangereux.

Cassez le rhume dans son germe en prenant la Bromo Quinine Laxative de Grové dès que vous en sentez les premiers symptômes. La Bromo Quinine Laxative de Grové ne flatte pas simplement le rhume — elle le tue parce qu'elle accomplit les quatre effets indispensables. Elle dégage les intestins — tue les germes du rhume, l'infection et la fièvre dans l'organisme — soulage le mal de tête et la sensation de grippe — tonifie l'organisme tout entier et le fortifie contre toute attaque ultérieure.

Tout efficace qu'elle soit, la Bromo Quinine Laxative de Grové est absolument inoffensive à prendre. Elle ne contient aucun narcotique et ne produit aucun mauvais effet. Elle n'abîme pas l'estomac et ne fait pas sonner la tête. Depuis des années cette fameuse tablette soulage des milliers de personnes dans tous les cas de rhumes et de grippe. Ne courez pas de risque avec le rhume puisque vous avez à votre disposition cet excellent remède. Procurez-vous la Bromo Quinine Laxative de Grové dans n'importe quelle pharmacie d'Amérique. Elle se vend dans la boîte commode, format de poche, enveloppée de cellophane. Pas un marchand recommandable n'essaiera de vous vendre une substitution.

BROMO QUININE LAXATIVE de Grové

CKCV

CE SOIR
6.30 p.m.—Musique.
6.45 p.m.—Musique.
7.00 p.m.—Musique.
7.15 p.m.—Musique.
7.30 p.m.—Musique.
7.45 p.m.—Musique.
8.00 p.m.—Musique.
8.15 p.m.—Musique.
8.30 p.m.—Musique.
8.45 p.m.—Musique.

MARDI
12.00 p.m.—Variétés.
12.15 p.m.—Variétés.
12.30 p.m.—Variétés.
12.45 p.m.—Variétés.
1.00 p.m.—Variétés.
1.15 p.m.—Variétés.
1.30 p.m.—Variétés.
1.45 p.m.—Variétés.
2.00 p.m.—Variétés.
2.15 p.m.—Variétés.
2.30 p.m.—Variétés.
2.45 p.m.—Variétés.
3.00 p.m.—Variétés.
3.15 p.m.—Variétés.
3.30 p.m.—Variétés.
3.45 p.m.—Variétés.
4.00 p.m.—Variétés.
4.15 p.m.—Variétés.
4.30 p.m.—Variétés.
4.45 p.m.—Variétés.
5.00 p.m.—Variétés.
5.15 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—Variétés.
5.45 p.m.—Variétés.
6.00 p.m.—Variétés.
6.15 p.m.—Variétés.
6.30 p.m.—Variétés.
6.45 p.m.—Variétés.
7.00 p.m.—Variétés.
7.15 p.m.—Variétés.
7.30 p.m.—Variétés.
7.45 p.m.—Variétés.
8.00 p.m.—Variétés.
8.15 p.m.—Variétés.
8.30 p.m.—Variétés.
8.45 p.m.—Variétés.
9.00 p.m.—Variétés.
9.15 p.m.—Variétés.
9.30 p.m.—Variétés.
9.45 p.m.—Variétés.
10.00 p.m.—Variétés.
10.15 p.m.—Variétés.
10.30 p.m.—Variétés.
10.45 p.m.—Variétés.
11.00 p.m.—Variétés.
11.15 p.m.—Variétés.
11.30 p.m.—Variétés.
11.45 p.m.—Variétés.
12.00 p.m.—Variétés.

Phumes de Cerveau
Soulagés avec des Vapeurs
L'inhalation des vapeurs le rend plus supportable, souvent l'améliore.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

GRAND EUCHRE

organisé par le Cercle paroissial des Chevaliers de Colomb de Limouliou, lundi et mardi soir, 7 et 8 novembre 1932, à 8 h. 30 du soir, à la salle paroissiale de Limouliou. Prix \$0.25—100 prix chaque soir.

GRANDES RAFLES AU PROFIT DE L'EGLISE DU ST-ESPRIT

1.—Superbe Frigidaire, par les Dames de Ste-Anne, 5 sous le billet; 3 pour .10 et 1 livret pour \$1.00.
2.—Manteau de Seal de prix, par les Dames de l'œuvre du Tabernacle, 5 sous le billet; 3 pour .10 et 1 livret pour \$1.00.
3.—\$75.00 divisées en 5 prix dont le premier est de \$25.00, par les Dames Tertiaires, 10 sous le billet; 4 pour .25 et 1 livret pour \$1.00.
4.—\$70.00 divisées en 5 prix dont le premier est de \$40.00, par les demoiselles Enfants de Marie, 10 sous le billet; 4 pour .25 et 1 livret pour \$1.00.
Raffles spéciales: Panier de provisions de \$20.00, montre-bracelet de \$15.00, service à thé plaqué argent et 3 autres prix. Deux sous le billet et 75 billets pour \$1.00.
Jolie lampe électrique de salon de \$15.00. Cinq sous le billet.
Toute correspondance doit être adressée au Presbytère du St-Esprit, 72, 82 rue, Québec.
Ce tirage aura lieu en décembre, après le Bazar qui aura lieu du 14 au 30 novembre.

M. J.-B. GARON
7 rue Early, Nashua N.H.

Agent collecteur du "SOLEIL" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne . . . \$4.00
En ville, par année . . . \$5.00
En ville, par mois . . . \$0.50
Aux Etats-Unis . . . \$4.00
En Europe . . . \$10.00

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE LUNDI

WEAF, New-York, 454-6600.
6.00 p.m.—Orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.00 p.m. Froman et sa fanfare; 8.30 p.m. Les Revelers; 9.00 p.m. A. & P. Gypsies; 10.00 p.m. Paul Willemann et son orchestre; 10.30 p.m. Alice Joy, contralto et orchestre; 11.00 p.m. à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395-7088.
6.00 p.m.—Don de Forest et son orchestre; 6.45 p.m. Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 p.m. Amos n'Andy; 7.30 p.m. Les menestrels Sincere Wiener; 8.30 p.m. Moments mélodieux de Jack Frost; 9.45 p.m. Mildred Bailey, chanteuse de blues; 11.15 p.m. National Light Opera; Billie Taylor; De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WABC, New-York, 349-8600.
6.00 p.m.—Irene Beale, chanteuse populaire; 6.30 p.m. Vaughn de Leath, avec l'orchestre de Freddie Rich; 7.00 p.m. Harold Sincere, son orchestre; 8.30 p.m. William O'Neill, ténor, avec l'orchestre de Fred Berner; 9.30 p.m. Les menestrels Sincere Wiener; 10.30 p.m. Les mystères de Paris; 11.00 p.m. Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia; De 11.30 à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WPG, Atlantic City, 272-6-1100K.
6.00 p.m.—Daniel de Larch, joueur d'accordéon; 7.00 p.m. Orchestre de concert de l'Hôtel Traymore; 8.45 p.m. The McDougalls, joueur d'accordéon; 9.30 p.m. Orchestre de concert de l'Hôtel Traymore; 11.00 p.m. Les fanfares de W.L.W.; 12.00 p.m. Moon River; musique classique.

W.L.W., Cincinnati, 428-700K.
11.00 p.m. les fanfares de W.L.W.; 12.00 p.m. Moon River; musique classique.

Le Théâtre chez soi
AU POSTE CKCV, CE SOIR, A 8 H.

Qu'importe qui nous culpabilise? Telle est la question que, pour exercer leur perspicacité, — grâce à la générosité de M. J. J. Garon, — les radiophiles ont voulu essayer de résoudre, en écoutant "LE POIGNARD MALAIS" au programme de l'HEURE PRINCIPALE. Lucien Moutier est un jeune étudiant de Paris, grevé de dettes criardes, qui est revenu chez lui pour quelques jours et supplie involontairement ses parents de lui donner un peu d'argent pour acheter des vêtements. Le refus énergique du père, le fait sentir, décidé à ne reculer devant aucun moyen pour se procurer l'argent nécessaire. Le lendemain la ville entière apprend qu'un riche dandy habitant un château voisin et qui Lucien avait précédemment séduit, a été trouvé assassiné et volé. D'après la blessure typique en forme de croc, il est parvenu à conclure que l'arme dont le coupable s'est servi est un "poignard malais". Le père de Lucien, qui avait une arme semblable sur sa personne, craignant de se voir découvert, se précipite vers ses parents qui découvrent petit à petit tous les détails de l'incrimination et gravement leur finissent, et cette angoisse atteint sa plus terrible intensité quand on entend au dehors, en l'absence de Lucien, la foule qui manifeste contre le criminel que la police vient d'arrêter. Cette pièce en deux actes, par Jean Arago, inspirée d'une nouvelle dramatique de Tristan Bernard, intéressera au plus haut point tous les radiophiles et nous recommandons très fortement à tout le monde d'être aux écoutes avec leurs amis pour entendre ce programme absolument exceptionnel du Théâtre Chez Soi.

La semaine prochaine, une pièce amusante à l'extrême par Jean Bastia: "LA TITTE A DEMI-NUDE", ou, en d'autres termes, "LE CAPITAL DE PETIT-LOUIS". C'est une satire des romances qui écrivait des feuilletons policiers.

L'oeuvre de la Crèche
Les dames patronesses de l'œuvre de la Crèche présenteront ce soir à la radio un intéressant concert irradié par le poste de Québec, CHRC.

Le programme comprendra de la musique d'orchestre et des pièces vocales par d'excellents artistes québécois. Ce programme de radio est irradié afin de promouvoir le travail des dames patronesses de la Crèche et de leur œuvre d'humanité.

L'irradiation se fera de huit heures trente à neuf heures, ce soir.

La B. E. S. L. à la radio
La British Empire Service League, qui s'occupe du bien-être des anciens combattants, a élaboré un programme spécial qui sera donné demain soir, mardi, de 9 à 10 heures, au poste CHRC. Ce poste, pour la circonstance, sera relié à d'autres postes de la région et de l'Ontario. Deux conférenciers parleront: le major Albert Philpott, C.M., et le Lt. T. G. Gendron, A.M. Le programme sera exécuté par la fanfare de la B.E.S.L. et comprendra des airs que tous, grands et petits, redonnent aux jours héroïques de la guerre. Les airs canadiens de l'œuvre de la B.E.S.L. sont (dont on commémorait la mort hier soir aux Etats-Unis), etc.

PROGRAMMES CHOISIS DE MARDI

WEAF, New-York, 454-6600.
6.00 p.m.—Orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.00 p.m. Froman et sa fanfare; 8.30 p.m. Les Revelers; 9.00 p.m. A. & P. Gypsies; 10.00 p.m. Paul Willemann et son orchestre; 10.30 p.m. Alice Joy, contralto et orchestre; 11.00 p.m. à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395-7088.
6.00 p.m.—Don de Forest et son orchestre; 6.45 p.m. Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 p.m. Amos n'Andy; 7.30 p.m. Les menestrels Sincere Wiener; 8.30 p.m. Moments mélodieux de Jack Frost; 9.45 p.m. Mildred Bailey, chanteuse de blues; 11.15 p.m. National Light Opera; Billie Taylor; De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WABC, New-York, 349-8600.
6.00 p.m.—Irene Beale, chanteuse populaire; 6.30 p.m. Vaughn de Leath, avec l'orchestre de Freddie Rich; 7.00 p.m. Harold Sincere, son orchestre; 8.30 p.m. William O'Neill, ténor, avec l'orchestre de Fred Berner; 9.30 p.m. Les menestrels Sincere Wiener; 10.30 p.m. Les mystères de Paris; 11.00 p.m. Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia; De 11.30 à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

W.L.W., Cincinnati, 428-700K.
11.00 p.m. les fanfares de W.L.W.; 12.00 p.m. Moon River; musique classique.

WPG, Atlantic City, 272-6-1100K.
6.00 p.m.—Daniel de Larch, joueur d'accordéon; 7.00 p.m. Orchestre de concert de l'Hôtel Traymore; 8.45 p.m. The McDougalls, joueur d'accordéon; 9.30 p.m. Orchestre de concert de l'Hôtel Traymore; 11.00 p.m. Les fanfares de W.L.W.; 12.00 p.m. Moon River; musique classique.

Nouvelles par Radio
De 1 à 1 h. 30, le poste CKCV (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure vacante d'après la montre la-vacante.



PROGRAMMES CHOISIS DE MARDI, 8 NOVEMBRE

7.45 a.m.—Le réveil.
8.00 a.m.—Roland, Gordon et Bill.
9.00 a.m.—La maison J.-A. Raymond.
9.15 a.m.—Programme spécial.
9.30 a.m.—Phil Savage à l'orgue.
9.45 a.m.—Programme spécial.
10.00 a.m.—Bonjour Midame.
10.30 a.m.—Température.
10.45 a.m.—Ouverture de la bourse.
11.00 a.m.—Mélodies populaires.
11.15 a.m.—Pompes symphoniques.
11.30 a.m.—Bien-être des enfants.
11.45 a.m.—Extrait d'opéra.
12.00 (midi)—A. Marler, baryton et Al. Végaud, piano.
12.30 p.m.—Cotes de la bourse.
12.45 p.m.—Causette de l'U. C. C.
1.00 p.m.—Orchestre de concert.
1.10 p.m.—Lunch du club Rotary.
2.00 p.m.—Chansons de Tante Jemina.
2.30 p.m.—A annoncer.
2.45 p.m.—Rectif. d'orgue.
3.00 p.m.—Chansons de la bourse.
3.10 p.m.—Ken Large et ses Canadiens.
3.30 p.m.—Concert.
3.45 p.m.—Musique populaire.
3.55 p.m.—Cotes de bourse.
4.00 p.m.—Nouvelles. Température.
4.15 p.m.—A annoncer.
4.30 p.m.—Apprentis à parler français.
4.45 p.m.—Chansons à l'huile Lyne.
5.00 p.m.—Téléphone et Mlle Sédoine.
5.15 p.m.—Provincial Transport.
5.30 p.m.—Programme Vichy Suprême.
5.45 p.m.—L'Express Aylmer.
6.00 p.m.—La belle Doy.
6.15 p.m.—Heure Provinciale.
6.30 p.m.—Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
6.45 p.m.—L'heure Vapex.
6.55 p.m.—Les Trois Mousquetaires.
7.00 p.m.—Orchestre de danse.
7.15 p.m.—Musique de danse.
7.30 p.m.—Rectif. d'orgue.
7.45 p.m.—Les derniers faits du jour.

TRES BON Monsieur... et, NATURELLEMENT, vous allez prendre un peu de SAUCE LEA & PERRINS

le dissident de nombreux missionnaires, après n'avoir séjourné que quelques jours. Si au cours des années que j'ai passées au milieu de vous j'avais causé quelque peine à l'un ou l'autre d'entre vous, soyez persuadés que ce n'était pas intentionnellement et que je n'eus jamais rien d'autre chose en vue que le bien de votre âme.

"Je suis heureux au milieu de vous, dit en terminant le R. P. Magnan, et je vous en remercie. Grâce à votre générosité j'ai l'occasion de faire un voyage en Terre-Sainte, voyage magnifique, rêve de tous les prêtres. Avant de vous quitter je vous fais mes meilleurs vœux pour votre bien spirituel et matériel et je vous dis au revoir et non adieu, car partir ce n'est pas mourir pour des amis comme nous."

RECEPTION
Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE SAMEDI ET DIMANCHE SOIR
Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

Belvédère
(Suite)
les lundis, avant et après l'office du soir, ou au presbytère, au directeur.

La réception des nouvelles Enfants de Marie se fera en la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre prochain. Les jeunes filles qui désirent faire partie de la Congrégation devront donner leur nom et adresse immédiatement et assister aux réunions.

Bancs
MM. les propriétaires de bancs, à l'église, devront en payer la rente en ce mois. La vente des bancs de l'église se fera le 4 décembre. On pourra s'adresser à la sacristie, avant et après les messes, ou au presbytère, tous les soirs.

Les morts
1. Tous les soirs, à 7 h. 30 a lieu la prière pour les fidèles trépassés, chapel et exercice du Chemin de la Croix. Qu'on ne manque pas de profiter des nombreuses indulgences attachées à ces pieux exercices.

Grand-messes de la semaine
Mardi, 30 parents défunts de la famille de M. et Mme Jos. Morel.

7 h. 15 en l'honneur de la Ste. Vierge, recommandée par un paroissien.

8 h. pour le repos de l'âme de feu Art. Dion, recommandée par son épouse.

Mercredi, 6 h. 30 pour les parents défunts de M. le commandeur et Mme T.-D. Dubuc.

7 h. 15 pour le repos de l'âme de feu M. l'abbé J.-A. Poulin, recommandée par M. Eugène Bergeron.

8 h. en l'honneur de St. Joseph, (trône).

Jeudi 6 h. 30 pour les parents défunts de Mlle Ida Bilodeau.

7 h. 15 pour les parents défunts de Mlle Georgina Lafave.

8 h. pour le repos de l'âme de feu Jos. C. Delisle, recommandée par M. et Mme René Couture.

Vendredi 6 h. 30 en l'honneur des Ste. Marthe, Can., M. Reine des Martyrs, recommandée par une paroissienne.

7 h. 15 pour les parents défunts de Mlle A. Langlais.

Samedi 6 h. 30 pour les âmes (quête des enveloppes).

7 h. 15 pour le repos de l'âme de feu Art. Langlais, recommandée par la Succession.

Imposante cérémonie paroissiale
(Suite)
"Je ne sais comment trouver les mots pour vous remercier de cette démonstration que je sais si sincère, dit le R. P. Magnan. Cette cérémonie d'adieu éveille en mon âme bien des fêtes qui se sont déroulées dans ce temple et dont le souvenir m'est particulièrement cher. Mais parmi ces fêtes il en est deux qui me hantent la nuit et en l'absence de la démonstration d'aujourd'hui je n'oublierai jamais, c'est celle qui marqua le septième anniversaire de la fondation de la Congrégation des Oblats et aussi celle de mon 25ième anniversaire de prêtrise."

Le père Magnan remercia ses paroissiens de l'attachement dont ils ont constamment fait preuve à son égard, et il leur demanda de rapporter ce sentiment sur la personnes de son successeur, le R. P. Guérin, afin que se continuent les belles traditions de la paroisse. Il dit ensuite quel excellent souvenir il emportait de son passage à la cure de Saint-Sauveur.

"Saint-Sauveur", dit-il, "est un sol si bien préparé à toute plantation, et on y plonge si bien les racines de son âme, qu'il en coûte énormément de s'y arracher. Il est curieux de constater combien facilement on s'attache à cette paroisse, même ainsi que nous

CHEZ LES OUVRIERS

Le Conseil Fédéré
L'Assemblée du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis aura lieu demain soir, aux quartiers généraux des Unions Internationales, 272, boulevard des Passés. Tous les délégués devraient être présents. Bourse du Travail

CE SOIR: Fraternité des cordonniers monteuses de Québec, Inc. Union Nationale des Travailleurs du port de Québec.

DEMAIN: Fraternité Nationale des employés de tramways de Québec, Inc. Union Nationale Catholique des charpentiers menuisiers de Québec, Inc. Union Nationale des charpentiers de charbon. Union des employés de garages municipaux.

Au Secrétariat
CE SOIR: Union Nationale Catholique des peintres de Québec, Inc. Union Nationale des employés du département du feu de Québec. La Caisse Populaire.

A L'auzon
DEMAIN: Assemblée de l'Union Nationale de la Rive Sud. Salle Club des Marchands.

CE SOIR: Union Internationale des cordonniers, local 414. Le Conseil des employés de chemins de fer. Fraternité des employés de théâtres, local 521.

DEMAIN: Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Union locale 248, des Dames Auxiliaires, à 230 heures p.m.

Les voyageurs
En parlant de la visite récente des Voyageurs de Commerce à la Tinturerie P. Ferland, nous avons écrit que M. J.-N.-L. Dérome, était le président du Cercle Catholique des Voyageurs. Il aurait fallu dire du Cercle des Voyageurs de Québec.

Les étudiants
L'exécutif de l'Association Générale des Étudiants de Laval vient de créer les commissions suivantes, dans le but de réaliser mieux le mouvement éducatif et social qu'elle a entrepris:

Commission des Conférences. — Président: M. Gérard LeMay, E.E.D.; vice-président: M. Jean-Paul Dubuc, E.E.D.; secrétaire: M. Maurice Kieffer, E.E.D.

Commission des Débats. — Président: M. René Nadeau, E.E.D.; vice-président: M. Jean Bouchard, E.E.M.; secrétaire: M. Jean-Pierre Giroux, E.E.C.; chroniqueur: M. Marcel Lévesque, E.E.C.

Commission musicale. — Président: M. Georges Lindsay, E.E.M.; vice-président: M. Raymond Cossette, E.E.D.; secrétaire: M. Jean Sirois, E.E.M.; chroniqueur: M. Ls-Paul Dugal, E.E.C.

Commission sportive. — Président: M. Gérard Venne, E.E.Arch.; vice-président: M. Roland Bergeron, E.E.M.; secrétaire: M. Jacques Miquelon, E.E.D.; chroniqueur: M. André Samson, E.E.M.

LES GOULETTES
Capitaine N. Mailoux, pour Baie-St-Paul, golette "Cap-aux-Rats", marchandises lundi, départ mardi, qual. Renaud No 3.
Capitaine E. Bernier, pour l'île-aux-Picots, golette "Montagne", marchandises lundi, départ mardi, qual. Renaud No 1.
Capitaine R. Tremblay, pour Pointe et Chute aux Roches, Rivière aux Vases, golette "Raguenau", marchandises lundi, départ mardi, qual. Renaud No 1.
Capitaine Cy. Lévesque, pour l'île-Verte, golette "Cacouna", marchandises lundi, départ mardi, qual. Renaud No 1.
Capitaine Art. Tremblay, pour Rimouski, Lucerne et Ile, golette "Ste-Anne", marchandises lundi, départ ce soir, qual. Renaud No 5.
Capitaine E. Fournier, pour l'île et l'île-aux-Picots, golette "O. D.", marchandises lundi, départ mercredi, qual. Renaud No 5.
Capitaine M. Brisson, pour Tadoussac, golette "St-Michel", marchandises lundi, départ mercredi, qual. Renaud No 5.

CHRC
(Québec, 465.1 mètres)
PROGRAMMES DE CE SOIR

5.30 p.m.—Programme Arctique.
6.00 p.m.—1. Heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Le Père Noël dans le programme de la maison Paquet.
7.30 p.m.—Programme McGill Frontenac.
8.00 p.m.—La Chanteuse de Montmartre, présentation de Roger & Gaillet, Parfumeuses.
8.15 p.m.—M. Oscar Paquet, artiste invité de Sam. Dorfman.
8.30 p.m.—Le programme des Dames Patrones de l'œuvre de la Crèche. — Orchestre et chant.
8.45 p.m.—Charles-E. Rouette et son orchestre de l'Hôtel Victoria.
9.00 p.m.—Le Vieux Raconteur, de W. Clark Lee.
9.15 p.m.—L'orchestre de l'Hôtel Windsor (Montréal).
9.30 p.m.—L'Orchestre du Royal York, de Toronto.
10.15 p.m.—Le reporter Wheeler.
10.45 p.m.—L'heure Tavanais.

MARDI
8.00 a.m.—Musique d'orgue.
8.30 a.m.—Le programme des briseurs Lyne.
8.45 a.m.—Nouvelles et musique.
9.00 a.m.—Mélodies matinales.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Pour la ménagère.
12.00 p.m.—Programme de la Laiterie Brookside.
1.30 p.m.—Musique variée.
2.00 p.m.—Heure Tavanais.
Les programmes de mardi soir jusqu'à 11 heures 30 seront publiés dans notre édition de demain.

Deux soirées
L'on ne doit pas oublier que c'est demain et jeudi, les 8 et 10 novembre, que la Conférence Laval de la Société St-Vincent de Paul donnera une séance dramatique et musicale. Un très intéressant programme a été préparé et l'on aura le plaisir d'entendre la chorale des étudiants que dirige M. Raymond Cossette, E.E.L.

L'orchestre de l'Amicale du Séminaire donnera également deux soirées de cours dans l'accompagnement de l'opérette "A Clichy".

La soirée de demain est sous le patronage de M. le juge Ferdinand Roy, doyen de la faculté de Droit.

Les gardes-chasse ont saisi deux autos, un "Dogie" et un "Buick" et les lumières dont se servaient les chasseurs pour attirer le gibier.

Sirop de Pin de Norvège
Mme S.-E. Wood, Enwood, Man., écrit: "Il y a quelque temps, j'ai eu un gros rhume qui m'est resté dans l'estomac, suivi d'une toux dévorante qui semblait me tuer. J'ai essayé de tout, mais rien n'a fait. J'ai lu dans le "Soleil" que le sirop de pin de Norvège était bon pour le rhume et la toux. J'ai acheté une bouteille et, en effet, après quelques jours, mon rhume et ma toux ont disparu. Je suis maintenant parfaitement guérie. Je recommande ce sirop à tous ceux qui souffrent de rhume et de toux. C'est vraiment un remède miracle. Prix 35 sous la bouteille; grand format de famille 65 sous; chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparé seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont."

Toux Déchirante Causée par un Rhume d'Estomac
Mme S.-E. Wood, Enwood, Man., écrit: "Il y a quelque temps, j'ai eu un gros rhume qui m'est resté dans l'estomac, suivi d'une toux dévorante qui semblait me tuer. J'ai essayé de tout, mais rien n'a fait. J'ai lu dans le "Soleil" que le sirop de pin de Norvège était bon pour le rhume et la toux. J'ai acheté une bouteille et, en effet, après quelques jours, mon rhume et ma toux ont disparu. Je suis maintenant parfaitement guérie. Je recommande ce sirop à tous ceux qui souffrent de rhume et de toux. C'est vraiment un remède miracle. Prix 35 sous la bouteille; grand format de famille 65 sous; chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparé seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont."

Chasseurs appréhendés
La loi de chasse est sévère et l'on semble, chez certaines gens, un peu trop oublier. Il faut aux officiers chargés de la faire respecter, donner des exemples. Il y a quelques jours, dans la nuit du 30 octobre, deux chasseurs étaient arrêtés dans le 15e rang de la Seigneurie de Deschambault.

Un peu plus tard, l'on arrêtait deux autres amateurs dans la même localité. Des quatre chasseurs, trois étaient de Québec et Loretteville, et l'autre un guide venant de Villerville.

Sirop de Pin de Norvège
Mme S.-E. Wood, Enwood, Man., écrit: "Il y a quelque temps, j'ai eu un gros rhume qui m'est resté dans l'estomac, suivi d'une toux dévorante qui semblait me tuer. J'ai essayé de tout, mais rien n'a fait. J'ai lu dans le "Soleil" que le sirop de pin de Norvège était bon pour le rhume et la toux. J'ai acheté une bouteille et, en effet, après quelques jours, mon rhume et ma toux ont disparu. Je suis maintenant parfaitement guérie. Je recommande ce sirop à tous ceux qui souffrent de rhume et de toux. C'est vraiment un remède miracle. Prix 35 sous la bouteille; grand format de famille 65 sous; chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparé seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont."

Toux Déchirante Causée par un Rhume d'Estomac
Mme S.-E. Wood, Enwood, Man., écrit: "Il y a quelque temps, j'ai eu un gros rhume qui m'est resté dans l'estomac, suivi d'une toux dévorante qui semblait me tuer. J'ai essayé de tout, mais rien n'a fait. J'ai lu dans le "Soleil" que le sirop de pin de Norvège était bon pour le rhume et la toux. J'ai acheté une bouteille et, en effet, après quelques jours, mon rhume et ma toux ont disparu. Je suis maintenant parfaitement guérie. Je recommande ce sirop à tous ceux qui souffrent de rhume et de toux. C'est vraiment un remède miracle. Prix 35 sous la bouteille; grand format de famille 65 sous; chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparé seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont."

Chasseurs appréhendés
La loi de chasse est sévère et l'on semble, chez certaines gens, un peu trop oublier. Il faut aux officiers chargés de la faire respecter, donner des exemples. Il y a quelques jours, dans la nuit du 30 octobre, deux chasseurs étaient arrêtés dans le 15e rang de la Seigneurie de Deschambault.

Un peu plus tard, l'on arrêtait deux autres amateurs dans la même localité. Des quatre chasseurs, trois étaient de Québec et Loretteville, et l'autre un guide venant de Vill

LA NATION AMERICAINE IRA DEMAIN AUX URNES ELECTORALES

Une élection présidentielle considérée comme la plus importante depuis la guerre de Sécession a lieu demain aux Etats-Unis — Qui sera élu, Hoover ou Roosevelt ?

New-York, 7. (Trad. de la C. P.) — Une élection présidentielle, considérée par plusieurs comme la plus importante depuis la guerre de Sécession, a lieu demain. Le président Hoover, en route pour sa maison de Palo Alto, Calif., a prononcé ses derniers discours à Salt Lake City et Elko, Nevada, aujourd'hui. Il a promis hier que personne n'aurait, par suite de la misère, à souffrir du froid ou de la faim cet hiver.

De son côté le gouverneur Roosevelt projetait, pour aujourd'hui, une promenade dans la vallée de l'Hudson, où il est né. Il doit clore sa campagne par un discours à Poughkeepsie, N.-C., ce soir.

On croit que pas moins de 47 millions d'électeurs iront aux urnes demain pour élire, non seulement le président des Etats-Unis, mais le vice-président; les sénateurs qui représenteront 34 états à la Chambre haute du Congrès; les représentants de tous les états, sauf le Maine, à la Chambre basse; les gouverneurs de 34 états, sans compter nombre de fonctionnaires moins importants dans 39 états de l'Union.

On compte 122 candidats sur les rangs pour les 34 sièges disputés du Sénat, trois sénateurs démocrates n'ont pas d'adversaires; 1142 candidats pour les 429 sièges disputés de la Chambre basse; 136 candidats pour les 34 places de gouverneur, sans parler de certaines autres candidatures pour les fonctions moindres.

Le président Hoover a déclaré à St-Paul, à la fin de la semaine dernière: (Suite à la page 13, 3e col.)

FETE DE LA CHEVALERIE A ST-ROCH

Les membres de l'Ordre Equestre du St-Sépulcre se sont réunis hier à l'église St-Roch, pour assister à une messe solennelle — M. l'abbé Jos. Roy officie.

La seconde journée paléstinienne des Chevaliers de l'Ordre du St-Sépulcre, a été marquée par une cérémonie imposante, hier matin, dans l'église paroissiale de St-Roch, où se réunissaient une vingtaine de membres du Chapitre de Québec, pour assister à une messe solennelle chantée par M. l'abbé Jos. Roy, curé de Saint-Gérard de Wolfe, Grand-Officier de l'Ordre, assisté de ses Chevaliers: Commandeurs Marcellin J. Pettigrew et Lucien Borne, comme servant de messe.

Dans le chœur se trouvaient Son Excellence Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec; Mgr Robert Languet, P. D. curé de Saint-Roch; MM. les abbés J. Pelchat, Ivanhoe Caron (Chevalier), prieur du Chapitre de Québec; MM. les abbés Chapleau, Ferland et Gauthier, et M. le Chevalier Grand-Croix C. J. Ernest Côté.

Dans la nef, nous avons remarqué MM. les Chevaliers: Commandeurs Fortunat Gingras, Joseph Mercier, T. D. Dubuc, Marcellin Pettigrew, Jos. Racine, Albert Chénier, J.-E. Corribeau, C.-J. Montplaisir, J.-Eug. Desbrière, Félix Lavoie et Georges Belleville; MM. les Chevaliers Pierre Paradis, Chrysanthé Jobin, Lucien Borne, Edouard Latour, Art. Hamel. (Suite à la page 13, 1ère col.)

UN OURAGAN TROPICAL A ENGLOUTI 2 NAVIRES

LE SUCRE D'ERABLE DE LA PROVINCE A LONDRES

L'heureuse initiative de l'hon. M. Godbout d'envoyer des démonstratrices en Angleterre remporte déjà des résultats remarquables — Les commandes anglaises ont doublé depuis quelque temps.

DES MOTIONS MAINTENUES PAR LE JUGE

Aux assises criminelles du district de Gaspé, deux accusés voient, à deux reprises, les actes d'accusations portés contre eux, annulés par le juge Camille Pouliot.

New-Charlisle, 7. (Spéciale) — Des jugements très intéressants ont été rendus dans ces causes par l'honorable juge Camille Pouliot, qui préside les Assises Criminelles à New-Charlisle.

White et Wilson sont accusés respectivement de tentative de meurtre sur la personne de deux officiers, et d'être d'avoir résisté et mis des entraves aux officiers de la paix.

Lorsque les grands jurés, il y a quelque temps, ont rapporté l'acte d'accusation fondée, le procureur des accusés, M. P. Emile Côté, C.R. M.P.P., a fait une "motion to quash", sous le prétexte que l'acte d'accusation contenait deux offenses distinctes d'après le Code criminel, et que dans l'acte d'accusation elles n'étaient pas divisées comme chefs d'accusation séparés.

L'honorable juge Pouliot, après avoir délibéré sur la motion, a rendu jugement maintenant la "motion to quash" et cassant l'acte d'accusation.

La Couronne, par l'entremise de ses procureurs, a soumis contre les accusés quatre autres actes d'accusation, et lorsque les grands jurés ont rapporté l'acte d'accusation fondée, sur les quatre, le procureur des accusés, M. P. Emile Côté, a fait de nouveau une "motion to quash" sur le fait que l'autorité du substitut du Procureur Général n'apparaissait pas à l'acte d'accusation et que le substitut du Procureur Général à New-Charlisle en l'instance n'était pas autorisé à porter un acte d'accusation venant du district de Gaspé, comté de Gaspé.

L'honorable juge président les Assises, après un délibéré de quelques heures, a rendu jugement le 3 novembre 1932, maintenant la "motion to quash" et annulant les quatre autres actes d'accusation. L'honorable juge a donné un jugement très élaboré en maintenant les prétentions du procureur des accusés.

D'autres actes d'accusation ont été de nouveau portés, et la cause est maintenant fixée pour enquête à lundi, le 7.

Cette cause suscite un grand intérêt dans le district.

La plus grande profondeur sondée actuellement dans les océans se trouve à une cinquantaine de milles des côtes du Japon. La sonde a atteint 32,644 pieds.

INSULL EST NERVEUX

Athènes, 7. — (Trad. de l'A. P.) — Le ministre de la Justice a confirmé aujourd'hui l'arrestation accordée à Samuel Insull de rester à l'hôpital sous bonne garde en attendant l'issue des procédures d'extradition. On s'attend donc à ce que l'ancien associé d'Edison passe quelques semaines à l'hôpital où il a été conduit hier.

Le gouvernement américain a deux mois pour plaider l'extradition devant les tribunaux helléniques. Deux assistants du procureur d'Etat de l'Illinois sont actuellement en route pour Athènes.

Les médecins de l'hôpital ont déclaré hier à Insull qu'il devrait fumer moins de cigares et lui ont donné une sorte de chapel musulman pour lui tenir les mains occupées, apaisant ainsi sa nervosité. Des agents de police se relèvent toutes les quatre heures pour le garder. Le prisonnier avait l'air un peu mieux portant hier soir. Il a reçu des journaux.

Dans nos régions de colonisation AU TEMISCAMINGUE

(Par Séraphin Vachon)

(Suite)

A quelques arpents plus loin que le lot du colon Létourneau, où nous sommes arrêtés samedi, mais du côté ouest de la route, une baie large de près d'un demi-mille et profonde d'autant fait une large échancrure dans la rive du lac Opasatica, que les habitants de la région préfèrent appeler le Lac Long. C'est la fameuse baie de l'Original, ou Moose Bay, une des plus belles plages de toute la province de Québec, le lieu de rendez-vous par excellence de toute la population de Noranda, de Rouyn et des villages environnants, qui s'y rend chaque dimanche, pendant la belle saison, afin de passer la journée dans un site d'un incomparable charme.

Au fond de la baie, dont les eaux s'étendent à près de mille pieds vers le milieu du lac, sans dépasser une profondeur de cinq à six pieds, sur un fond de sable fin absolument libre de rochers ou de graviers, le département des Terres et Forêts a construit un poste de garde-voie pour la surveillance des touristes, dont la moindre imprudence pourrait causer un incendie forestier. Mais le public est admis en toute liberté sur la plage, où l'on a compté jusqu'à trois cents cinquante automobiles, en un seul jour. Les nouveaux colons y trouveront là en même temps qu'un endroit idéal où se délasser des travaux des champs, l'occasion de revenus assez substantiels.

ALFRED GAGNE

Ce ne sera pas d'ailleurs le seul avantage qu'ils pourront retirer de leur proximité des villes de Noranda et Rouyn, dont l'avenir paraît de mieux en mieux assuré par de nouvelles et sensationnelles découvertes. D'ici, il y a quelques semaines encore, le cas du colon Alfred Gagné, un québécois d'environ 35 ans, père de 5 enfants et qui habitait avant son départ le No 205 de la rue de la Colombie, n'est pas le seul qui nous ait été signalé.

Peu de temps après son arrivée à la Rivière Ennervin, qui ne le sera plus désormais que de nom, Alfred Gagné, qui est un des plus rapprochés de Rouyn, a rencontré un citoyen de cette ville qui voulait se procurer du bois de chauffage. Il en est résulté le contrat suivant, qui se passe de commentaires. Gagné s'est engagé à livrer au bord du Chemin Perrault, sur son lot, 75

cordes de bois brûlé tel qu'il se trouve autour de sa maison, pour le prix de \$3.00 la corde.

Si l'on considère que Gagné pourra "gagner" \$300.00 cet hiver, tout en travaillant à faire de la terre pour le printemps, ce qui représente un actif remarquable et qu'on peut évaluer à presque autant, il est évident qu'il a fait un marché d'or.

Or la plupart des nouveaux colons pourront en faire autant. Presque tout le bois qui se trouve sur leurs lots respectifs a passé au feu au printemps, il est vrai. Mais il s'en faut qu'il soit une perte complète, loin de là. On estime à 75 pour cent la proportion de bois qui n'a pas perdu de valeur pour le chauffage ou pour le seing, et tous ceux qui voudront s'en donner la peine pourront se faire de jolies recettes des cet hiver.

Le Service du Retour à la Terre, en effet, a mis à leur disposition trois scieries mécaniques portatives, et tout le bois encore sain que les colons abattent au cours de leurs travaux de défrichement pourra être proprement scié et préparé sur place, prêt à être expédié à Rouyn et Noranda, où le marché s'annonce très bon. Ne vendraient-ils leur planche qu'à \$10.00 du mille pieds, ce qui est très inférieur au prix actuel, la-bas, que cela ne serait pas négligeable puisqu'il ne leur en aura rien coûté ou à peu près.

D'AUTRES COLONS

Il se trouve encore plusieurs lots d'occupés, au nord de la Baie de l'Original, qui se trouvent à une vingtaine de milles de Rouyn. Mais il nous était impossible de les visiter tous. Il nous fallait nous résoudre à prendre le chemin du retour, afin de jeter un coup d'oeil sur une partie au moins des établissements placés du côté ouest de la route, en retournant à Angliers.

Le premier québécois dont nous apercevons la maison est Charles Carrier, un jeune homme qui demeure à 98, rue Jeanne-Mance, père de trois enfants. Il vient de terminer sa maison, qui paraît très confortable, comme toutes celles de ses concitoyens.

Albert Mariage, chez qui nous passons ensuite, puis Edmond Simard ne sont pas moins bien installés. Le premier, père de huit enfants, ce qui sied joliment à son nom, vient de la rue Franklin; le second, plus jeune, vient de la rue St-François. (Suite à la page 7, 3e col.)

LE COMLOT D'EVASION ETAIT CONNU AU BAGNE

Deux forçats, Sam Behan et le nègre Crossley, avaient préparé ce complot — Sam Behan avait été transporté au pénitencier de Kingston où une mutinerie eut lieu avant celle de St-Vincent-de-Paul.

Montréal, 7. (P. C.) — Avertis il y a quelques semaines qu'une révolte devait avoir lieu au pénitencier St-Vincent-de-Paul, les directeurs de l'établissement ont envoyé au pénitencier de Portsmouth, Sam Behan, matricule B-16, pour le séparer de Chester Crossley, le nègre qui a déclenché la révolte de vendredi dernier à St-Vincent-de-Paul. Cette information est publiée aujourd'hui par le Canada, journal français de la métropole.

On a aussi fait savoir à la direction de l'établissement que d'anciens bagnards avaient formé le complot de dynamiter la maison du colonel P.-A. Pluze, gouverneur de St-Vincent-de-Paul. Le journal ajoute qu'à la suite de vols de dynamite constatés à la carrière de la maison, on a posé des gardes pendant un certain temps autour de la maison du colonel Pluze.

Behan, un cambrioleur de banque, et Crossley étaient les auteurs reconnus d'un projet de soulèvement général, à la faveur duquel les prisonniers pourraient recouvrer leur liberté. Behan ayant été transporté à Portsmouth, Crossley décida de poursuivre seul ses plans.

Le "Canada" déclare avoir reçu ces renseignements d'un prisonnier qui récemment de St-Vincent-de-Paul.

Retardé de plusieurs heures par la tempête qui n'a cessé de persister au cours de la traversée, le "Montcalm" entrant dans notre port à 9 h. 35, hier soir, pour enfin jeter les amarres au quai 28 une dizaine de minutes après son arrivée.

L'un des premiers passagers que nous avons le plaisir d'entrevoir, comme nous venons de gravir la passerelle conduisant à bord de ce paquebot du Pacifique Canadien, fut notre confrère M. Ewart-E. Donovan, de la "Gazette", qui revenait d'Europe accompagné de Mme Donovan. Il nous a dit combien il avait apprécié les deux mois de son séjour sur le vieux continent, où il a visité les principaux centres d'affaires. M. Donovan a exprimé l'opinion que les industriels et commerçants semblaient plus encouragés, dans la majeure partie des pays qu'il a visités, tout particulièrement en France où règne une ère de prospérité surprenante, si on la compare aux autres pays où une certaine pénurie semble exister.

Parlant de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie, M. Donovan ajoutait que les gouvernements de ces pays usaient de mesures énergiques pour garder leurs gens au pays, ne leur permettant qu'à de rares occasions de visiter l'étranger où ils iraient dépenser leurs économies. En Angleterre, le peuple semble s'être habitué à la dépression, ou du moins il garde pour lui, guère à son flegme tout naturel, ses impressions.

M. Donovan s'est dit, en somme, enchanté de son voyage, et plus enclin encore de revenir au pays reprendre ses occupations de journaliste. Il débarquait à Québec, où il représente avec tant d'habileté le journal montréalais "The Gazette".

Le directeur de la police montréalaise, M. Fernand Dufresne, que nous rencontrons en compagnie de Mme Dufresne, dans la cabine 90, a gardé, comme tout bon policier, doit, d'ailleurs, le faire, ses impressions de voyage en Europe. Comme on le sait, il a pris part à la convention de l'Association Internationale des chefs de police à Rome. Il a, cependant exprimé sa joie de revoir le Canada où l'attend la tâche lourde de responsabilités qu'est la sienne.

M. et Mme Dufresne continuaient leur voyage vers Montréal à bord du paquebot, dont le départ avait lieu quelque trois heures après son arrivée ici.

M. Louis Guyon, ancien sous-ministre du Travail, était aussi parmi (Suite à la page 13, 4e col.)

Ordonné prêtre le 7 août 1887, à Weedon par Mgr Antoine Racine, il devint assistant-directeur des élèves au Séminaire de Sherbrooke, la même année, et l'année suivante, il était appelé au poste de procureur qu'il occupa jusqu'en 1897 alors qu'il partit pour Jérusalem où il entra à l'Ecole Biblique. Sorti de cette institution avec le grade de Docteur en Ecriture Sainte, en 1900, il revint à Sherbrooke (Suite à la page 13, 2e col.)

MONSIEUR E.-C. TANGUAY EST DECÉDÉ

Sherbrooke, 7. (Spéciale) — La nouvelle de la mort de Mgr E.-C. Tanguay, P.D., survenue samedi matin, au Séminaire de St-Charles Borromée, a causé un deuil général parmi le clergé du diocèse. Mgr Tanguay est décédé à l'âge de 70 ans et 2 mois. Il était né à Weedon, le 7 septembre 1862, du mariage de Charles Tanguay, marchand, à Zéphirine Pariseau et de ses études classiques à Sherbrooke.

(Suite à la page 13, 2e col.)

Le schooner américain "Abundance" voyageant dans la mer des Antilles a péri et le cargo anglais "Premius" est aussi disparu — On sait que le premier a fait naufrage et l'on ne peut retrouver le second.

Colon, Panama, 7. (Traduit de l'Assé Pts) — Un ouragan tropical a englouti un navire dans la mer des Antilles, et on a les plus grandes appréhensions pour le sort d'un autre steamer naviguant dans ces parages. Le premier des deux est le schooner américain "Abundance", naufragé au large des côtes orientales de la Jamaïque, mais avec son équipage sauvé et sauf. Quant à l'autre navire, un cargo de la compagnie Blue Funnel, on est sans nouvelles de lui, et ce manque d'informations ne dit rien de bon.

Pris par la tempête 150 milles à l'est du cap Gracias à Dios, Nicaragua, ce navire a appelé désespérément au secours hier soir. Le paquebot "Ariguaní" a marché dans la direction des appels mais n'a rien pu trouver. La visibilité était mauvaise et la mer démontée.

Le steamer "Prométhée", parti de New-York pour Hong Kong et Manille, au moment où il lançait le S. O. O. il avait sa cheminée emportée, et quatre de ses soutes se remplissaient d'eau. "L'Ariguaní", en arrivant à la position indiquée par le "Prométhée" n'aperçut rien, mais resta quand même dans l'espoir de recueillir quelque épave (Suite à la page 13, 3e col.)

CONFIRMATION D'UN CHINOIS CATHOLIQUE

Une cérémonie très impressionnante a eu lieu hier après-midi, à la chapelle des Franciscains, rue de l'Alverne — S. E. Mgr Plante préside à la confirmation d'un chinois.

"Fouk kao Sing-San, tsai tin kong lam"; ce sont les mots étranges (d'origine nous harmonieux ?) qui ont ouvert hier après-midi, à la chapelle des Franciscains, rue de l'Alverne, une impressionnante cérémonie de confirmation. Le confirmand était un membre de la colonie chinoise. Une quarantaine de ses compatriotes sont venus assister à cette fête religieuse, bien qu'un dizaine à peine d'entre eux professent la foi chrétienne. Et une foule de Québécois, beaucoup trop nombreux pour la grandeur de la chapelle, de dimensions cependant respectables, remplissait la nef et les bas-côtés et les deux galeries.

L'Eglise est supra-nationale. La cérémonie d'hier le marquait excellemment: alternance des chants chinois et latins, des prières et des allocutions, exprimées tantôt en français, tantôt en latin et tantôt en chinois; mêlée bizarre des vêtements d'autres pays et d'autres âges.

La messe empreinte à l'Orient, la chape ressassée des temps romains, la bure donnée par saint François à ses disciples italiens; simplicité des rites mystérieux, auxquels seuls l'antiquité et l'Orient pourraient donner cette majesté souveraine. Et (Suite à la page 13, 7e col.)

UNE CEREMONIE DE CONFIRMATION CHEZ LES FRANCISCAINS



S. Exc. Mgr OMER PLANTE a conféré solennellement hier après-midi le sacrement de confirmation à un membre de la colonie chinoise de Québec. Cette photographie a été prise après la cérémonie. On aperçoit au centre Son Excellence; à sa droite, le R. P. Stanislas, gardien du couvent des Franciscains, et à sa gauche, Joseph Tom Hlin, le nouveau confirmé, et M. Jules Gingras, son parrain. Au premier plan, la petite maîtrise, composée d'externes du Séminaire, qui a interprété des chants chinois pendant la cérémonie. A l'extrême gauche, le R. P. Conrad, directeur de la maîtrise, et à l'extrême droite, le R. P. Pacôme, directeur de la Mission chinoise de Québec. Une quarantaine de membres de la colonie chinoise ont assisté à la cérémonie de confirmation. (Photo de A. Côté)

LE SYNDICAT ANNONCE...

JACQUETTES - COURTES

SIMILI - FOURRURE (CARACUL)
Taupe, Noir, Brun
STYLE AJUSTE
DOUBLURES DE SOIE
ET
ENTREDOUBLEES
PRIX ORDINAIRES
8.00 9.00

SPECIAL

14 à 29
5.95

POUR MANTEAUX D'ENFANTS

CAMEL'S HAIR (RASE)

IMITATION DE CASTOR

LARGEUR 50 POUCES

PRIX ORDINAIRE 259

\$400 LA VERGE

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

La meilleure de toutes les valeurs!

La Combinaison

VICTOR RADIO RECORD

Un Super-Hétérodyne de la nouvelle série

à un prix de

portée de tous!

\$149

Ayez ce bel instrument... jouez les nouveaux longs disques Victor, ou jouissez des plus beaux programmes de radio avec ce radio Super-Hétérodyne à 8 lampes... Un amusement domestique complet... le tout au plus bas prix de l'histoire Victor — un prix définitivement à portée de vos moyens.

JOUE les nouveaux disques VICTOR de 30 minutes aussi bien que les disques réguliers.

MODELE RE 37

Robitaille

320 St-Joseph --- 49 du Passage QUEBEC LEVIS

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"